

UNIVERSITE ASSANE SECK DE ZIGUINCHOR



UFR SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES
DEPARTEMENT D'ECONOMIE ET DE GESTION
MASTER ENTREPRENARIAT ET DEVELOPPEMENT
SPECIALITE : ECONOMIE DU DEVELOPPEMENT
MEMOIRE DE MASTER

THEME

**AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT (APD)
ET CROISSANCE ECONOMIQUE : CAS DU
SENEGAL**

Présenté par

Sous la direction de

Insa SANE

Pr Abdou Aziz NIANG

Soutenu publiquement le 24 Février 2017 devant un jury composé de :

 **Président**

Pr Babacar NDIAYE

Maître de conférences agrégé à l'UASZ

 **Examineurs**

Pr Abdou Aziz NIANG

Maître de conférences agrégé à l'UASZ

Dr Souleymane MBAYE

Maître Assistant à l'UASZ

Dr Blaise Waly BASSE

Maître Assistant associé à l'UASZ

ANNEE UNIVERSITAIRE : 2015-2016

DEDICACES

Je dédie ce travail à :

- *mon défunt père Sountoukoune SANE qui de son vivant, a toujours fait de la réussite de ses enfants, un combat ;*
- *ma mère Awa Touty DIEDHIOU pour tout le soutien, les conseils, les prières et l'assistance qu'elle ne cesse de nous donner ;*
- *mes sœurs et frères Binta SANE, Aissatou SANE, Aminata SANE, Fatoumata SANE et Hassane SANE, pour leur amour et soutien qu'ils continuent de m'apporter ;*
- *toute la famille SANE et DIEDHIOU, pour tout le soutien, l'encouragement et les prières qu'ils ne cessent de m'accorder ;*
- *tous mes camarades de la 5^e promotion ECONOMIE-GESTION-UASZ pour tout le combat mené, les épreuves endurées, la solidarité, l'entente et le respect envers tous les enseignants ;*
- *tous ceux qui croient que l'Afrique n'a pas un passé douloureux à effacer mais un présent malheureux à dépasser.*

REMERCIEMENTS

Nous rendons grâce à Dieu le tout puissant et miséricordieux de nous avoir accordé la vie et l'énergie nécessaire à mener bien ce travail.

Nos remerciements vont particulièrement à l'encontre de :

- *Pr Abdou Aziz NIANG, Enseignant chercheur au département d'Economie-Gestion à l'université Assane SECK de Ziguinchor, qui a bien voulu accepter de diriger ce travail et qui nous a prodigués tout au long de cette étude, des conseils. La pertinence et la clairvoyance de ses conseils auront été sans nul doute, la clé de la réalisation de ce travail ;*
- *M. Fahaad ASSAENDI, Etudiant en Master 2 Entreprenariat et Développement Spécialité Economie du Développement à l'Université Assane SECK de Ziguinchor, pour son aide, son guide et sa sympathie apportés durant tout ce travail ;*
- *Tout l'ensemble des membres du jury pour avoir accepté d'évaluer ce travail ;*
- *Tous les enseignants de l'université Assane SECK de Ziguinchor, plus particulièrement à ceux du département Economie-Gestion.*

Enfin, nous remercions toutes les personnes qui, de près ou de loin, de façon directe ou indirecte, ont participé à la réalisation de ce mémoire.

SIGLES ET ABREVIATIONS

ACAB : Accord Cadre Budgétaire

AFD : Agence Française de Développement

AID : Agence International de Développement

AIDEUA : Agence International de Développement des Etats-Unis d'Amérique

ANSD : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

APD : Aide Publique au Développement

APE : Accords de Partenariat Economique

APER : Accord de Partenariat Economique Régional

BAD : Banque Africaine de Développement

BCEAO : Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest

BCI : Budget Consolidé d'Investissement

CAD : Comité d'Aide au Développement

CDM : Comptes pour les Défis du Millénaire

CICR : Comité Internationale de la Croix Rouge

CMU : Couverture Maladie Universelle

CNCAS : Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal

CSP : Comité de Sélection de Projets

CSPLP : Cellule de Suivi du Programme de Lutte contre la Pauvreté

DCEF : Direction de la Coopération Economique et Financière

DDI : Direction de la Dette et de l'Investissement

DECAM : Décentralisation et Assurance Maladie

DGCPT : Direction Générale de la Comptabilité Publique et du Trésor

DPEE : Direction de la Prévision et des Etudes Economiques

DPES : Document de Politique Economique et Social

DSRP : Documents de Stratégie et de Réduction de la Pauvreté

EDS : Enquête Démographique et de Santé

EDS-MICS : Enquête Démographique et de Santé à Indicateurs Multiples

EPIP : Evaluation des Politiques et des Institutions des Pays

ESPS : Enquête sur la Santé et la Protection Sociale

FAFD : Fonds Africain de Développement

FASEP : Fonds d'Etude et d'Aide au Secteur Privé

FCFA : Franc de la Communauté Financière Africaine

FIV : Facteur d'Inflation de la Variable

FMI : Fonds Monétaire International

GTS : Travaux Géotechniques et de Sécurisation

IADM : Initiative d'Annulation de la Dette Multilatérale

IDE : Investissements Directs Etrangers

IDH : Indicateur de Développement Humain

IFRI : Institut Française des Relations Internationales

ITIE : Initiative pour la Transparence des Industries Extractives

LCOA : Loi sur la Croissance et les Opportunités de développement en Afrique

MCO : Moindres Carrés Ordinaires

MEF : Ministère de l'Economie et des Finances

MEN : Ministère de l'Education Nationale

MT : Ministères Techniques

OCDE : Organisation de la Coopération et du Développement Economique

OIT : Organisation Internationale du Travail

OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

OMVG : Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Gambie

ONG : Organisation Non Gouvernementale

ONU : Organisation des Nations Unies

PAIN : Paquet d'Activités Intégrées de Nutrition

PAP : Programme d'Action Prioritaire

PAS : Programmes d'Ajustement Structurel

PCIME : Prise en Charge Intégrée des Maladies de l'Enfant

PDEF : Programme Décennal de l'Education et de la Formation

PEA : Perspectives Economique en Afrique

PED : Pays En Développement

PIB : Produit Intérieur Brut

PMA : Pays les Moins Avancés

PNB : Produit National Brut

PNBSF : Programme National de Bourses de Sécurité Familiale

PNDL : Programme National de Développement Local

PNLT : Programme National de Lutte contre la Tuberculose

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

PPTE : Pays Pauvres Très Endettés

PRN : Programme de Renforcement de la Nutrition

PSE : Plan Sénégal Emergent

PTF : Partenaires Techniques et Financiers

PTIP : Programme Triennal Investissement Public

PUDC : Programme d'Urgence de Développement Communautaire

RNB : Revenu National Brut

SCA : Stratégie de Croissance Accélérée

SENELEC : Société Nationale d'Electricité du Sénégal

SGFP : Système de Gestion des Finances Publiques

SIDA : Syndrome Immuno-Déficienc Acquis

SNDES : Stratégie Nationale de Développement Economique et Social

SNP : Système National de Planification

SONES : Société Nationale des Eaux du Sénégal

SRP : Stratégie de Réduction de la Pauvreté

TBS : Taux Brut de Scolarisation

UE : Union Européenne

UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

UIT : Union Internationale des Télécommunications

VIH : Virus Immuno-Déficience Humaine

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE.....	1
CHAPITRE I : REVUE DE LA LITTERATURE.....	7
I. Notion d’Aide Publique au Développement (APD)	7
II. Littérature sur l’efficacité de l’Aide Publique au Développement (APD)	19
CHAPITRE II : AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT (APD) ET STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT AU SENEGAL.....	29
I. Intégration des OMD dans les politiques de développement au Sénégal	29
II. Bilan des OMD au Sénégal	34
CHAPITRE III : EVOLUTION DE L’AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT (APD) DANS L’ECONOMIE SENEGALAISE	43
I. Situation économique et sociale du Sénégal	43
II. Profil de l’APD au Sénégal.....	54
CHAPITRE IV : ANALYSE ECONOMETRIQUE SUR L’EFFICACITE DE L’AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT (APD) AU SENEGAL	65
I. Analyse par la régression.....	65
II. Analyse des coefficients du modèle, interprétations des résultats et recommandations.....	86
CONCLUSION GENERALE	94
BIBLIOGRAPHIE	96
TABLE DES MATIERES	109

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Aide bilatérale et aide multilatérale.....	11
Graphique 2 : Montants d'APD nette des membres du CAD en milliards USD	14
Graphique 3 : APD nette en pourcentage du RNB des pays membres du CAD en 2015	15
Graphique 4 : Composition de l'APD émanant des pays membres du CAD.....	16
Graphique 5 : Pourcentage de l'APD nette totale par région	18
Graphique 6 : Investissements des PTF et de l'Etat (millions de FCFA)	32
Graphique 7 : Répartition du BCI par OMD	33
Graphique 8 : Evolution du taux de croissance réel du PIB.....	44
Graphique 9 : Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations	50
Graphique 10 : APD nette reçue par le Sénégal en milliards USD	56
Graphique 11 : APD nette reçue (en pourcentage du RNB) au Sénégal	57
Graphique 12 : APD nette reçue par habitant en dollars USD au Sénégal.....	58
Graphique 13 : Formes d'aide extérieure au Sénégal en 2014	59
Graphique 14 : Les dix (10) principaux donateurs d'APD du Sénégal en 2014 (millions USD)	60
Graphique 15 : Représentation graphique des variables en fonction du temps.....	71

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Opérations financières de l'Etat (en pourcentage du PIB).....	46
Tableau 2 : Comptes courants du Sénégal (en pourcentage du PIB)	48
Tableau 3 : Composition sectorielle de l'aide bilatérale accordée au Sénégal (millions USD)	63
Tableau 4 : Résultats du test de Dickey-fuller augmenté.....	78
Tableau 5 : Estimation du modèle.....	80
Tableau 6 : Résultats du test d'hétéroscédasticité de Breusch-Pagan.....	82
Tableau 7 : Résultats du test d'autocorrélation des erreurs de Durbin-Watson	83
Tableau 8 : Résultats du test de spécification de Ramsey.....	84
Tableau 9 : Résultats du test de multicolinéarité entre les variables explicatives	85
Tableau 10 : Résultats de l'estimation du modèle validé.....	86
Tableau 11 : Résultats du test de Dickey-fuller augmenté de la Croissance du PIB/habitant . II	
Tableau 12 : Résultats du test de Dickey-fuller augmenté de l'APD (%PIB)	II
Tableau 13 : Résultats du test de Dickey-fuller augmenté du taux d'inflation annuel	III
Tableau 14 : Résultats du test de Dickey-fuller augmenté du taux d'épargne (%PIB).....	III
Tableau 15 : Résultats du test de Dickey-fuller augmenté du log du revenu par habitant.....	IV
Tableau 16 : Résultats du test de Dickey-fuller augmenté du taux d'ouverture (%PIB)	IV
Tableau 17 : Résultats du test de Dickey-fuller augmenté des IDE (%PIB)	V
Tableau 18 : Résultats du test de Dickey-fuller augmenté des dépenses gouvernementales (%PIB).....	V

INTRODUCTION GENERALE

1. Contexte et Problématique

Au moment des indépendances africaines, la stratégie de développement appliquée visait notamment à transformer profondément le système productif et l'appareil administratif. Cette stratégie avait dès lors conduit à la mise en place des projets d'investissements notamment ceux d'infrastructures économiques et sociales financés par l'extérieur. Les crédits étaient alors fournis sous forme de prêts, de subventions et de dons aux gouvernements coloniaux, mais les recettes locales contribuèrent elles aussi aux financements des plans dans des proportions variables selon les territoires. Ce financement a suscité de grands espoirs pour ces pays bénéficiaires. Mais dans la période 1970 à 1980, la surabondance de liquidités et l'accélération de l'industrialisation ont en effet créé un climat favorable à l'endettement (Corbridge, 1993 :81). A cela s'ajoute le boom pétrolier qui a favorisé des emprunts publics à des taux relativement faibles. A la faveur de l'augmentation de la dette publique des Etats dans les années 80, les marchés financiers sont arrivés aux commandes. Cela s'est traduit par une augmentation des taux d'intérêt, dont le niveau a dépassé non seulement l'inflation, mais le taux de croissance économique. Les Etats qui avaient un fort taux d'endettement sans être producteurs de pétrole ont alors eu de plus en plus de mal à clore leurs exercices budgétaires. Faute de remèdes radicaux, la situation de ces pays vouait irrémédiablement à la faillite. Ils vont donc faire appel à nouveau aux bailleurs de fonds pour le financement de leurs économies. Le traitement de la dette de chaque pays devrait suivre un certain nombre d'étapes dont l'acceptation d'un Plan d'Ajustement Structurel (PAS) financé et supervisé par le FMI et la Banque Mondiale (Woods, 1986: 272). C'est ainsi que dans la plupart de ces pays, l'Aide Publique au Développement (APD) a eu une très grande importance. Cette aide était destinée essentiellement à combler les déficits budgétaires, résoudre des problèmes d'alimentation, de santé et bien d'autres. Elle ne peut constituer le seul moyen d'assurer le financement du développement, mais reste l'une des principales sources de financement extérieur. Les pays africains et leurs partenaires étaient obligés de miser sur l'APD pour briser le cercle vicieux de la faiblesse des revenus, de l'épargne et de l'absence d'investissement dans lequel de nombreuses nations se sont enfermées. Ils figurent parmi les pays bénéficiaires les plus importants au monde. Beaucoup d'entre eux reçoivent un montant net d'APD égal à 10% de leur Produit Intérieur Brut (PIB) (Kolko, 1988: 10). Mais au début des années 90, l'APD a connu une profonde crise de légitimité et n'a cessé de se réduire, même si ce mouvement s'est stabilisé au début des années 2000, mais à un niveau historiquement bas : 50 milliards de

dollars USD¹, soit 0,22% du revenu des pays donateurs (Komon, 2005). Cette baisse qui a coïncidé avec l'effondrement du mur de Berlin, trouve des explications divergentes selon la nature du pays, c'est-à-dire selon qu'il est donateur ou bénéficiaire. Dans les pays donateurs, on l'accuse d'être inefficace et d'alimenter la corruption. Dans les pays pauvres bénéficiaires, la baisse de l'aide s'explique par le fait que son octroi est de plus en plus soumis à un nombre impressionnant de contraintes, d'exigences des bailleurs de fonds qui poussent les pays concernés à en réduire la demande. S'agit-il d'un acte altruiste favorisant le bien-être des personnes vulnérables ou bien un moyen pour les pays riches d'amener les pays demandeurs à être fortement dépendants des aides ? Les enjeux sont plutôt à caractère sécuritaire ou géostratégique ? Les donateurs cherchent-ils à financer des mesures de coopération internationale au développement afin de gérer des risques requérant une réponse à l'échelle mondiale ? Suscitant ainsi des débats récurrents sur les fondements de l'APD et de son efficacité, accompagnés d'une réflexion sur les raisons sous-jacentes qui incitent les pays développés à assurer une aide envers les Pays En Développement (PED). Une possible fin de l'aide est même de plus en plus souvent évoquée (IFRI, 1997). L'observation des résultats économiques et financiers des pays africains bénéficiaires d'aide laisse transparaître un caractère pernicieux de la solidarité internationale (Boone, 1996 ; Burnside et Dollar, 1997). Bien que la structure des transferts financiers vers l'Afrique ait été modifiée et leur volume maintenu voire nettement accru durant certaines années pour compenser une épargne locale faible et inconsistante seulement 8% (Organisation de la Coopération et du Développement Economique (OCDE), 2000), le résultat en matière de développement a été extrêmement décevant. La croissance des économies africaines bénéficiant de cette importante aide a baissé en moyenne malgré l'augmentation constante du pourcentage des aides par rapport à leur revenu et n'a donc pas par conséquent, contribué à réduire la pauvreté de manière significative (Boone, 1996 ; Svensson, 2006). Si nous considérons uniquement les pays africains dans les années 80 et 90, leur situation s'est dégradée nettement puisque leurs revenus par habitant ont cru moins vite que la moyenne mondiale. Pour beaucoup d'analystes, ils ont même fortement diminué au point d'entraîner ces pays dans «une trappe de pauvreté». Entre 1990 et 1998, les économies africaines ont enregistré un taux de croissance moyen annuel négatif de - 4,3% contre 3,6% obtenu par l'Asie et ont fait face à la fois, à un chômage et à une amplification des cycles économiques de la crise et de la pauvreté (Giraud, 2002).

¹ Dollar américain

C'est dans ce contexte de conjoncture défavorable à l'aide, que la Banque Mondiale a relancé la polémique sur l'importance de l'aide à travers des publications de son rapport « *Assessing Aid* », en 1998. Selon ce rapport, l'efficacité de l'aide dépendrait en majeure partie de la qualité des politiques macroéconomiques (Burnside et Dollar, 2000). C'est ainsi qu'apparaissait le principe de sélectivité des pays bénéficiaires de l'aide dans la logique de conditionnalité. Cependant, la communauté des donateurs a fini par apprendre que la discipline budgétaire ne suffisait pas à réduire efficacement la pauvreté. En 1996, cette vision plus sociale des choses a été articulée par l'OCDE dans un ambitieux énoncé intitulé le rôle de la coopération pour le développement à l'aube du XXI^{ème} siècle (OCDE, 1996). Fondé sur les résultats de nombreuses conférences de l'Organisation des Nations Unies (ONU) tenues dans les années 1990, ce document a identifié trois secteurs d'interventions prioritaires : la réduction de la pauvreté, le développement social et l'environnement, assortis d'objectifs précis devant être atteints d'ici 2015. Parmi ces objectifs, les plus importants sont de réduire de moitié la proportion des personnes pauvres dans le tiers monde, d'assurer une éducation primaire à tous et de réduire des deux tiers le taux de mortalité infantile dans les PED. Pour atteindre par exemple ces objectifs, les pays industrialisés devraient porter à 175 milliards de dollars leur aide aux PED, soit le triple des sommes allouées (Heller et Gupta, 2002).

C'est dans une optique de vouloir assurer son développement que, le Sénégal devant des difficultés financières n'a cessé de solliciter l'APD. Suite aux PAS, le Sénégal a mis en œuvre depuis 1980 des vastes programmes économiques et financiers, appuyés par les institutions de Brettons Woods notamment la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International (FMI). Avec une bonne conduite dans le suivi et le respect des différentes mesures de réformes déclinées dans ces programmes économiques et financiers, le Sénégal est éligible depuis Juin 2000 à l'initiative Pays Pauvres Très endettés (PPTE). Cette situation lui a permis d'assurer la viabilité à moyen terme et de soutenir aussi les efforts de réduction de sa dette extérieure. Suite à la dévaluation du FCFA, l'économie sénégalaise a renoué de nouveau avec la croissance économique en terme réel plus de 5% entre 1995 et 2000, à 6,2% en 2004 et 3,6% en 2013². Ces résultats ont largement contribué au désengorgement de la contrainte financière qui s'exerçait sur les finances publiques et ont permis à nouveau de renforcer les relations avec les partenaires au développement. Pour le financement de son développement, le Sénégal compte sur plus d'une dizaine de bailleurs bilatéraux (France, les Etats-Unis,

² Direction de la Prévision et des Etudes Economiques (DPEE). Evolution du PIB réel au Sénégal. Disponible sur : <http://www.dpee.sn/-Evolution-du-PIB,119-.html?lang=fr>.

Canada, Arabie Saoudite...) et une quinzaine de partenaires multilatéraux (Banque Mondiale, Union Européenne (UE)...). D'ailleurs, le gouvernement du Sénégal compte engager des ruptures sur des nouvelles bases de développement qui se traduiront par des actions pour relever durablement la croissance économique afin de satisfaire la forte aspiration des populations à un bien-être. Pour cela, il a décidé d'adopter en 2013 un nouveau modèle de développement pour accélérer la marche du Sénégal vers l'émergence. Cette stratégie dénommée Plan Sénégal Emergent (PSE), constitue le référentiel de la politique économique et social sur le moyen et long termes. Son financement est estimé à 9685,7 milliards de CFA dont le montant 5456,1 milliards de FCFA³ proviendrait de l'extérieur. Malgré ces soutiens financiers existants depuis plusieurs années, l'exécution des investissements publics accuse un écart considérable par rapport à la programmation. Une partie des ressources externes disponible pour le financement des investissements publics se traduit par des taux d'utilisation relativement faibles. Pourtant, le Sénégal fait partie des pays africains qui ont très tôt disposé d'un Système de Gestion des Finances Publiques (SGFP) et d'un Système National de Planification (SNP) conçus pour une gestion des investissements publics de manière globale et détaillée. De plus, la proportion des pauvres au Sénégal ne fait que persister au fil du temps. Selon les dernières données issues de la deuxième Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS II) (2010-2011), la proportion des individus vivant sous le seuil de pauvreté était de 46,7%⁴ en 2011, malgré les différents appuis extérieurs reçus. Cet état des faits se manifeste par l'existence des inégalités au niveau de la population, notamment la difficulté d'accès aux secteurs sociaux de base pour une frange importante de la population. La persistance de la pauvreté et du chômage en dépit des multiples efforts financiers extérieurs consentis par les moyens techniques et financiers, amène s'interroger sur la pertinence de l'APD au Sénégal.

La présente recherche propose donc de mener une réflexion sur la relation entre l'APD et la croissance économique au Sénégal. **Quel est l'effet de l'APD sur la croissance économique au Sénégal ? L'APD est-elle en mesure d'accroître le PIB par habitant du Sénégal ?**

2. Intérêt de la recherche

Notre recherche se focalise sur l'Afrique subsaharienne et plus particulièrement sur le Sénégal. Ce pays d'Afrique Occidentale qui bénéficie en moyenne un montant d'APD de 500 milliards de FCFA par année (2%⁵ de l'aide totale destinée à l'Afrique), n'a pas connu de

³ Rapport PSE, Février 2014, p.109.

⁴ BATIONO, B. Rapport sur la situation de la pauvreté dans les pays de l'UEMOA, 2012, p.7.

⁵ Rapport OCDE, Developpement aid at glance statistics by region Africa, 2016, p.4.

troubles politico-militaires (coups d'état). Considéré par les bailleurs de fonds comme un modèle de démocratie et de lutte contre la corruption en Afrique (9^e en 2015 selon les rapports Transparency International et Mo Ibrahim), une analyse pertinente de l'effet de l'APD sur la croissance économique au Sénégal est bien nécessaire. De plus, l'importance de cette recherche réside sur le fait que les facteurs socio-économiques ayant un effet sur l'efficacité de l'aide doivent être identifiés afin de lever les goulots d'étranglements qui entravent au développement du pays et de satisfaire à l'impatience de la population à aspirer une amélioration considérable de leurs conditions de vie. Selon Martin WOLF : « l'APD ne doit pas être polarisée vers ceux qui en ont le plus besoin mais plutôt vers ceux qui sont capables de l'utiliser efficacement ». Finalement, cette recherche par sa démarche quantitative (analyse économétrique) va contribuer à enrichir et actualiser la littérature sur l'éventuel rôle que l'APD pourrait jouer dans l'amélioration de l'environnement macroéconomique et du niveau de vie de la population sénégalaise.

3. Objectif de recherche

L'objectif de cette recherche est d'analyser l'incidence de l'APD sur la croissance économique au Sénégal.

4. Hypothèse de recherche

Pour atteindre cet objectif, l'hypothèse posée est la suivante:

Hypothèse : l'APD affecte positivement la croissance du PIB par habitant au Sénégal.

5. Méthodologie de recherche

Le présent travail se base sur une recherche documentaire. Pour ce faire des données provenant de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) via le Document de Stratégie et de Réduction de la Pauvreté (DSRP), le Programme des Nations Unies Pour le Développement (PNUD), l'OCDE et celles de la Banque Mondiale seront collectées. Après traitement des données à partir des logiciels *STATA 13* et *EVIIEWS 8*, il sera question de faire des analyses de résultats en utilisant des techniques d'estimation économétriques sur les modèles de séries temporelles qui permettront de tirer une conclusion et faire des recommandations.

6. Plan de rédaction de la recherche

Dans le souci de bien mener notre recherche, nous articulerons le travail autour de quatre (4) chapitres auxquels nous adopterons un plan détaillé et ceci conformément au respect d'une recherche qui se veut scientifique.

Le premier chapitre consacré à la revue de la littérature présente en premier lieu la notion d'APD et en second lieu, la littérature sur l'efficacité de l'APD.

Le second chapitre consacré à l'APD et les stratégies de développement au Sénégal aborde dans un premier temps l'intégration des OMD dans les politiques de développement et dans un second temps, le bilan des OMD au Sénégal.

Le troisième chapitre consacré à l'évolution de l'APD dans l'économie sénégalaise étudie premièrement la situation économique et sociale du Sénégal et deuxièmement le profil de l'APD au Sénégal.

Enfin, le quatrième et dernier chapitre consacré à l'analyse économétrique sur l'efficacité de l'APD au Sénégal fait d'abord une analyse par la régression puis après une analyse des coefficients du modèle, des interprétations des résultats et des recommandations.

CHAPITRE I : REVUE DE LA LITTÉRATURE

Introduction

Pour comprendre les enjeux de l'APD, il semble important de revenir sur les objectifs de cette coopération internationale qui date d'après la seconde guerre mondiale (Jacquet, 2006). Cette coopération s'est poursuivie au lendemain de la décolonisation entre les pays occidentaux et leurs anciennes colonies. L'objectif absolu était de favoriser le développement économique essentiellement des Pays les Moins Avancés (PMA), à travers un accroissement des financements de certains secteurs considérés comme étant d'intérêt général tels que l'éducation, la santé, les infrastructures, mais également dans certains cas, des guerres civiles (à travers l'armement), et ainsi parvenir à une amélioration du niveau de vie. Autrement dit, il s'agissait d'un transfert financier d'un Etat considéré comme étant « développé » vers un Etat dit alors « en développement » pour en théorie favoriser son développement à long terme. Mais cela ne peut se réaliser que si l'APD influe positivement la croissance économique. Cette croissance doit être bénéfique pour la réduction de la pauvreté. La lutte contre la pauvreté est, et demeure l'objectif principal de l'APD. Cette dernière doit viser l'amélioration du niveau de vie des populations. Ainsi, pour atteindre un tel objectif, l'APD doit servir à promouvoir la croissance économique dans les PED, notamment par le financement des investissements.

Dans ce chapitre, il conviendra de définir d'abord les concepts liés aux fondements de l'APD ensuite, entamer une discussion sur l'efficacité de l'APD.

I. Notion d'Aide Publique au Développement (APD)

1.1 Définition de l'APD

« L'Aide Publique au Développement (APD) est une assistance financière (dons ou prêts) fournie par des pays industrialisés aux PED dans un but de développement. » (OCDE, 1999) C'est en 1969 que le terme d'Aide Publique au Développement a été défini officiellement par le Comité d'Aide au Développement (CAD). Celui-ci désirait disposer d'un instrument international permettant de mesurer les efforts fournis par ses Etats membres pour soutenir le développement des pays les plus pauvres de la planète.

Depuis lors, le CAD récolte et analyse les données fournies par les pays membres. Pour être comptabilisée comme APD, une dépense doit satisfaire quatre critères : (1) toute dépense doit être adressée à un PED au sens du CAD (le CAD établit une liste tous les trois (3) ans avec

les pays bénéficiaires de l'APD) ou à défaut à un organisme international tel que la Banque Mondiale ; (2) la dépense doit obligatoirement venir d'organismes publics (Etats, organisme public, collectivités locales, etc.) ; (3) chaque dépense doit favoriser le développement économique et l'amélioration du niveau de vie dans le pays concerné ; (4) une dépense peut prendre la forme de dons ou de prêts assortis de conditions de faveur et doit comporter un élément minimal de libéralité⁶ au moins 25% (Charnoz et Severino, 2007).

1.2 Origine de l'APD

Il est généralement admis dans la littérature économique que l'APD trouve ses origines dans la reconstruction au lendemain de la seconde guerre mondiale (Brasseul, 2010). Telle qu'elle est conçue au lendemain de la fin de la seconde guerre, l'APD peut être considérée comme une initiative américaine de l'après-guerre (Gillis et *al*, 1998). Les Etats-Unis ont octroyé, en 1945, un prêt de 5 milliards de dollars USD à la Grande-Bretagne. Durant la période 1945-1947, l'Europe a reçu 3 milliards de dollars USD d'aide au développement de la part des Américains. Le plan Marshall de 1947 s'inscrit dans ce cadre d'aide au développement (Brasseul, 2010). Au total sur une période de quatre (4) ans, 17 milliards de dollars USD ont été transférés pour la reconstruction de l'Europe de l'après-guerre par les Etats-Unis soit 1,5% du PNB des Etats-Unis (Gillis et *al*, 1998).

Cependant, il faut souligner qu'à son origine, l'APD n'était pas uniquement guidée par le seul objectif d'aider les pays ayant été détruits par la guerre. Elle était aussi, et l'est toujours encore, influencée par des raisons géostratégiques (Severino et Ray, 2011).

« L'aide économique est d'abord, historiquement, un vecteur d'intérêts politiques et stratégiques étroitement lié à la reconstruction de l'après-guerre, à la guerre froide et à la décolonisation » (Jacquet, 2006). Tout au long de la guerre froide, l'APD était essentiellement chargée « d'acheter de l'influence » dans les pays du Sud. Les PED étaient le théâtre d'une lutte idéologique entre l'économie de marché, incarnée par les pays occidentaux, et le communisme prôné par le bloc soviétique. Ainsi, l'APD fournie à leurs anciennes colonies permettait aux pays occidentaux de garder une certaine mainmise sur ces dernières (Severino et Ray, 2011). La répartition géographique de l'APD des anciens pays colonisateurs en témoigne. Sur la période 1970-1994, 99,6% de l'aide du Portugal a été consacrée à ses

⁶ « L'élément de libéralité (en pourcentage) mesure le degré de concessionnalité d'un prêt. Il s'agit de la différence entre la valeur nominale (valeur faciale) de ce prêt et la somme des paiements futurs actualisés (valeur actualisée nette) au titre du service de la dette que devra effectuer l'emprunteur, exprimée en pourcentage de la valeur faciale du prêt. Lorsque le taux d'intérêt d'un prêt est inférieur au taux d'actualisation, la valeur actualisée de la dette qui en résulte est inférieure à la valeur faciale du prêt, la différence constituant l'élément de libéralité de ce prêt. FMI, calcul de l'élément de libéralité.

Disponible sur : <https://www.imf.org/external/np/pdr/conc/calculator/gecalcf.aspx>.

anciennes colonies. Le Royaume-Uni a fourni 78% de son aide à ses anciens territoires coloniaux contre 50 à 60% pour la France, la Belgique et l'Australie (Perkins et *al*, 2008). D'ailleurs, les premiers actes d'APD (l'aide des Etats-Unis à la reconstruction de l'Europe) n'étaient pas guidés que par l'altruisme. Cette aide a considérablement profité à l'économie américaine dans la mesure où elle a permis le redressement de la balance commerciale des Etats-Unis au cours des années de l'après-guerre. L'aide américaine a été utilisée pour l'achat de matériels, principalement, en provenance des Etats-Unis. Avant la guerre, la balance commerciale des Etats-Unis était déficitaire d'environ 3 milliards de dollars USD. Après, celle-ci affichait un solde excédentaire compris entre 4,5 et 6,8 milliards de dollars USD (Beitone et al, 2002). C'est dans cet environnement d'après-guerre que la coopération internationale en matière d'APD débuta réellement. L'OCDE, qui abrite le CAD, en est l'une des institutions de coopérations multilatérales de l'après-guerre. Créé en 1960, le CAD est chargé de coordonner les actions des membres de l'organisation en vue de rendre l'aide plus efficace (Jacquet et Comolet, 2009).

1.3 Objectifs de l'APD

Le survol de l'histoire de l'aide a montré que les objectifs des donateurs qui n'étaient pas toujours faciles à démêler de leurs motivations, ont évolué. Cependant, les enjeux auxquels sont aujourd'hui confrontés les PED comme les pays développés ne sont plus les mêmes que dans les années 60. Si les approches ont dû évoluer, c'est notamment parce que les défis ont eux-mêmes changé. De plus, les PED et les pays développés ont essayé de tirer les leçons de leurs erreurs passées, d'où des changements de stratégie.

En gros, les objectifs de l'essentiel de l'aide peuvent entrer dans quatre (4) grandes catégories :

✓ stimuler la croissance économique

Cet objectif, l'un des premiers de l'aide au développement, reste important même si de nouvelles priorités ont vu le jour depuis. On l'atteint principalement en investissant dans les infrastructures, comme les routes et les ponts, dans des secteurs tels que l'agriculture, l'industrie manufacturière et les mines, et en encourageant l'innovation et le transfert de technologies ;

✓ soutenir la santé, l'éducation et le système politique

Si l'aide vise souvent à améliorer les soins de santé et l'éducation ou à atteindre des objectifs environnementaux tels que l'agriculture durable, elle peut aussi soutenir les systèmes politiques, notamment dans les pays où la gouvernance est faible ;

✓ **fournir des secours d'urgence**

Qu'elles soient naturelles ou dues à l'homme, les catastrophes peuvent frapper sans avertissement et mettre hors d'état d'y répondre même des pays développés. Les secours d'urgence peuvent consister en nourriture, en vêtements, en abris et en services d'urgence tels que les opérations de recherche et de sauvetage, et l'assistance médicale. ;

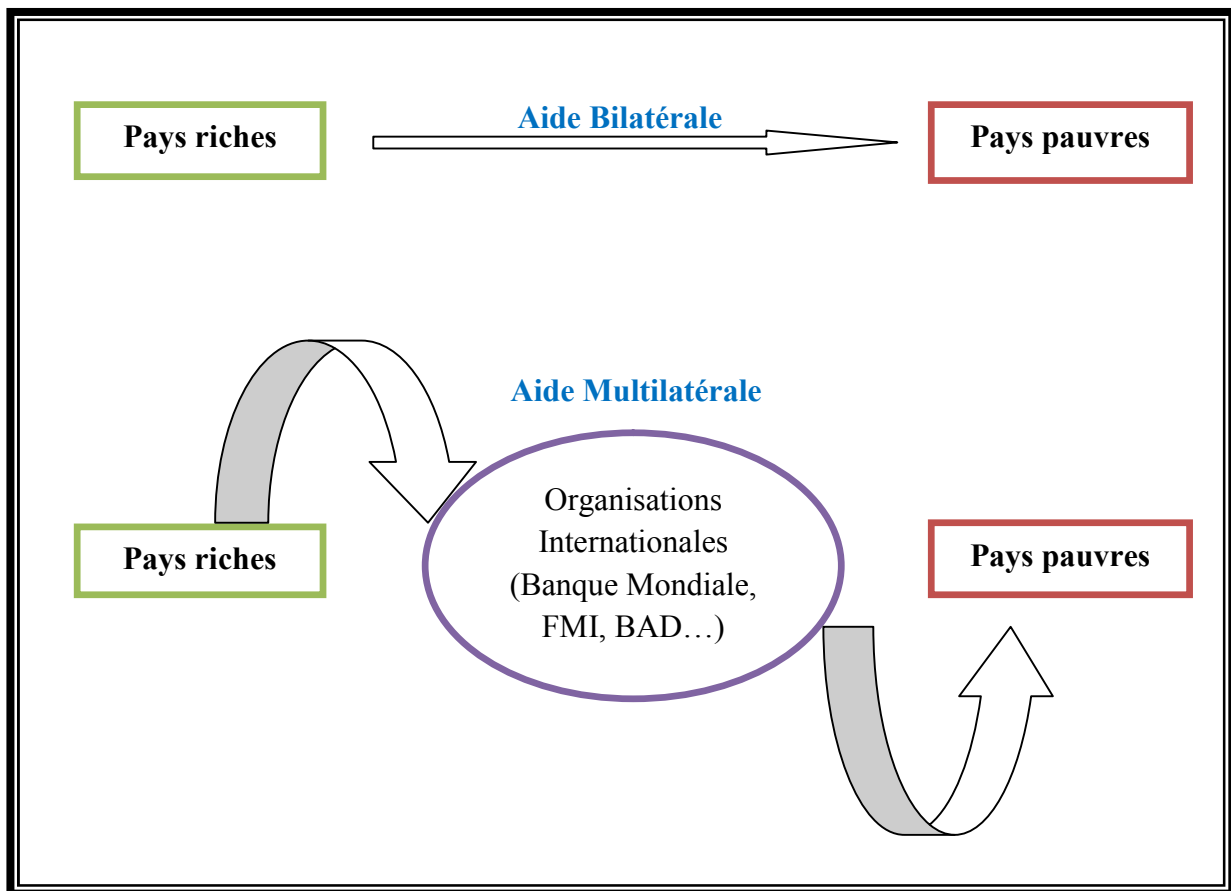
✓ **stabiliser l'économie à la suite d'un choc économique**

Les PED peuvent être particulièrement exposés aux « chocs externes » comme les événements inattendus qui affectent l'activité économique (crise financière de 2008). Si l'aide peut en théorie contribuer à amortir de tels effets, c'est moins tranché dans la réalité. Dans une certaine mesure, les apports d'aide peuvent jouer un rôle « procyclique » : ils ont tendance à augmenter quand les économies se renforcent et à chuter lorsqu'elles s'affaiblissent.

1.4 Principaux instruments de l'APD

Chaque pays membre du CAD a à sa disposition, différents instruments pour utiliser les fonds qu'il désire investir dans l'APD. Tout d'abord, il lui faut répartir son aide entre l'aide bilatérale et l'aide multilatérale. Du point de vue des donateurs, 70% environ de l'APD est bilatérale et 30% est multilatérale. Le graphique ci-dessous présente les deux (2) catégories d'APD.

Graphique 1 : Aide bilatérale et aide multilatérale



Source : Auteur, inspiré de la définition de l'APD (OCDE, 1999)

Il semble opportun de distinguer la notion d'APD dite *bilatérale* de celle dite *multilatérale*. L'aide bilatérale est destinée directement à un PED ; cette coopération est un outil politique de développement d'après l'OCDE, servant les intérêts des Etats membres du CAD. Néanmoins, cette coopération consiste également à mettre l'accent sur la générosité, la performance et la reconnaissance de l'expertise en termes d'investissement à l'égard des populations qui en bénéficient.

L'aide publique est multilatérale lorsqu'elle transite par une organisation internationale telle que la Banque Mondiale, le FMI, la BAD... Cette forme de coopération permet de gérer des projets de développement à l'échelle nationale.

Ainsi, l'aide bilatérale est scindée en deux (2), à savoir les dons et les prêts. En effet, la question de l'efficacité de l'APD traitée dans ce travail est relative aux dons et aux prêts. L'APD est constituée à environ 90% de dons, autrement dit des sommes que les PED n'ont pas à rembourser. Les prêts représentent les 10% restants, mais ils ne sont pas accordés aux taux des banques ou du marché monétaire. Il s'agit plutôt de « prêts à des conditions libérales » (ou de faveur), assortis de taux inférieurs à ceux du marché et, souvent, d'une

période de remboursement plus longue. Mais ces pourcentages varient en fonction des pays donateurs et bénéficiaires. Les dons comprennent surtout comme instruments l'aide-projet et l'aide-programme, la coopération technique, l'aide humanitaire et la remise de dette.

1.4.1 L'aide-projet et l'aide-programme

L'aide-projet est l'instrument le plus classique de l'APD. Il consiste à soutenir un projet spécifique (équipements, infrastructures sociales, opérations de modernisation) tout en contrôlant sa bonne réalisation. Son but est de stimuler le développement local.

L'aide-programme est quant à elle un terme générique regroupant différents outils avec des objectifs de nature macroéconomique ou sectorielle (santé, éducation, énergie, etc.). Le but recherché est le développement du pays en général. Elle comprend également l'appui budgétaire qui consiste à fournir des fonds au budget de l'Etat bénéficiaire, ce qui lui permet d'augmenter ses dépenses globales. Les ressources sont par contre acheminées directement vers les gouvernements bénéficiaires sans passer par des structures parallèles contrairement à ceux des projets.

1.4.2 La coopération technique

Elle prend deux grandes formes : elle consiste, d'une part, à financer la formation de ressortissants des PED, sur place ou à l'étranger, souvent par des bourses d'étude ; et, d'autre part, à envoyer consultants, conseillers, enseignants et administrateurs dans les PED, l'option sans doute la plus largement utilisée.

1.4.3 L'aide humanitaire et alimentaire

L'aide humanitaire et alimentaire visent à porter secours, en urgence, aux populations victimes de catastrophes naturelles ou technologiques, ainsi qu'aux victimes des conflits (réfugiés, déplacés) mais aussi des populations qui font face à une situation d'insécurité alimentaire (Lechevallier *et al.*, 2007, p.85). Les pays utilisent cet instrument suite à une demande des Etats, des agences onusiennes ou d'une ONG. Dans la majeure partie des cas, cet instrument est dirigé sur le terrain par des programmes spécialisés tels que le Comité International de la Croix-Rouge (CICR).

1.4.4 La remise de la dette

Dans le but d'alléger la dette des pays pauvres, les pays riches utilisent différents types d'outils tels que l'annulation pure et simple de la dette, les rééchelonnements, les réductions et les consolidations de dettes qui permettent de rembourser le prêt en un seul paiement.

Suite au surendettement des PED, une initiative intitulée PPTE a été mise sur pied en 1996. Un pays n'est éligible à l'allégement de sa dette seulement s'il répond aux conditions suivantes :

- le pays doit faire face à une dette insupportable ;
- il doit être en mesure de donner la preuve qu'il a engagé des réformes macroéconomiques ;
- il doit créer un cadre stratégique de lutte contre la pauvreté.

Outre l'APD des pays développés, on trouve globalement deux autres sources majeures d'aide. Tout d'abord, l'aide philanthropique privée relève d'organisations caritatives, d'ONG et d'organisation de la société civile, comme Fondation Gates, Médecins sans frontières, Oxfam International. Ensuite, des pays ne faisant pas partie du CAD de l'OCDE apportent également une aide, de nature gouvernementale, ou publique ; il s'agit par exemple de pays du monde arabe et d'économies émergentes telles que la Chine, l'Inde et le Brésil, parfois qualifiées de nouveaux partenaires du développement (*Annexe 1*).

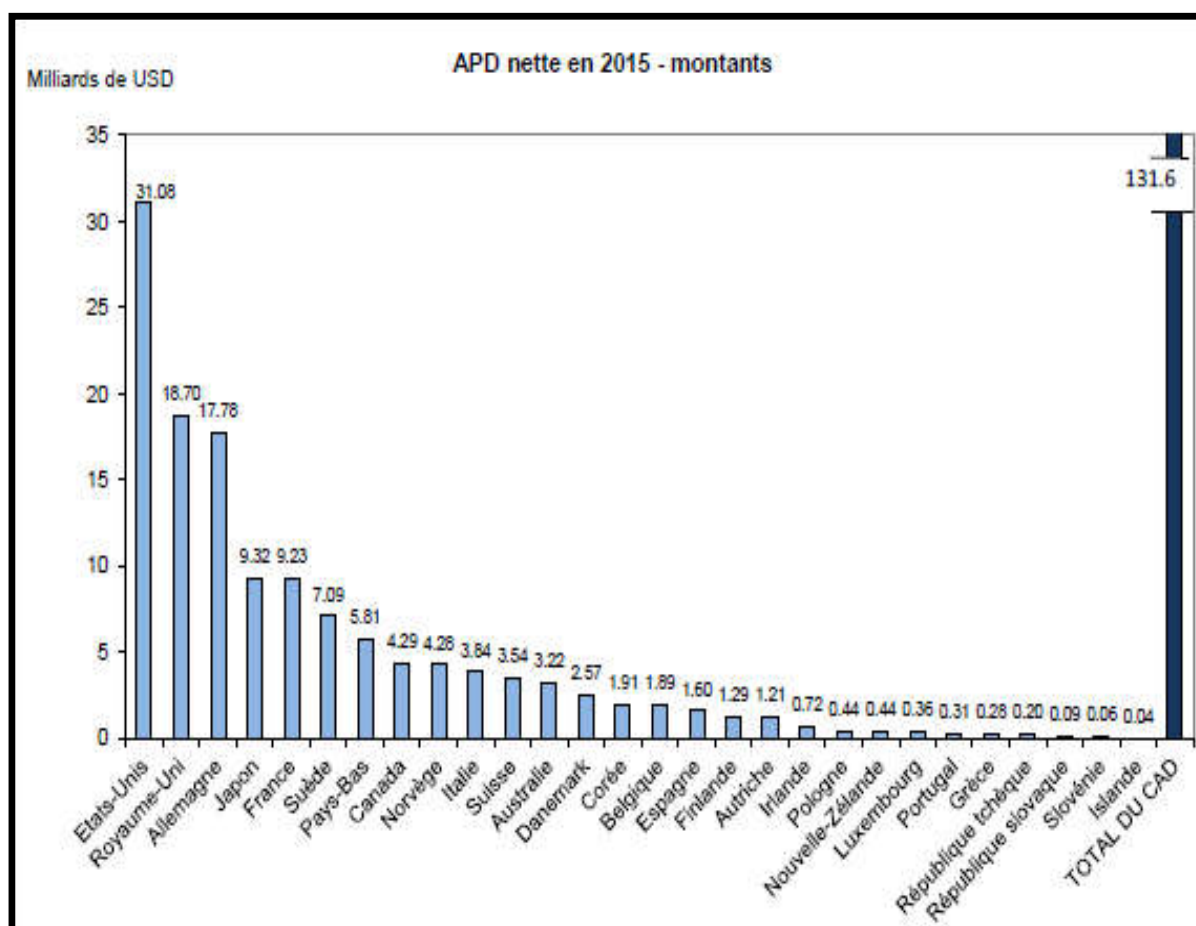
1.5 Approche macroéconomique de l'APD

1.5.1 Les principaux chiffres de l'APD

Les apports en APD des pays membres du CAD et des organismes multilatéraux ont connu un fort accroissement, passant de 60 à 130 milliards USD sur la période de 1980-2010. Toutefois l'APD reste insuffisante au regard des OMD. Ces objectifs fixés par l'ONU en 2000 devaient guider l'APD jusqu'en 2015. En 2014, les apports nets d'APD des membres du CAD se sont élevés à 135,2 milliards USD au total, à égalité avec le record de 135,1 milliards USD⁷ enregistré en 2013, marquant cependant un recul. Le graphique suivant présente les montants d'APD nette des pays donateurs membres du CAD en 2015.

⁷ Rapport OCDE sur la synthèse détaillée des données de l'APD, 2014, p.7.

Graphique 2 : Montants d'APD nette des membres du CAD en milliards USD



Source : Rapport OCDE sur la synthèse détaillée des données de l'APD, 13 avril 2016

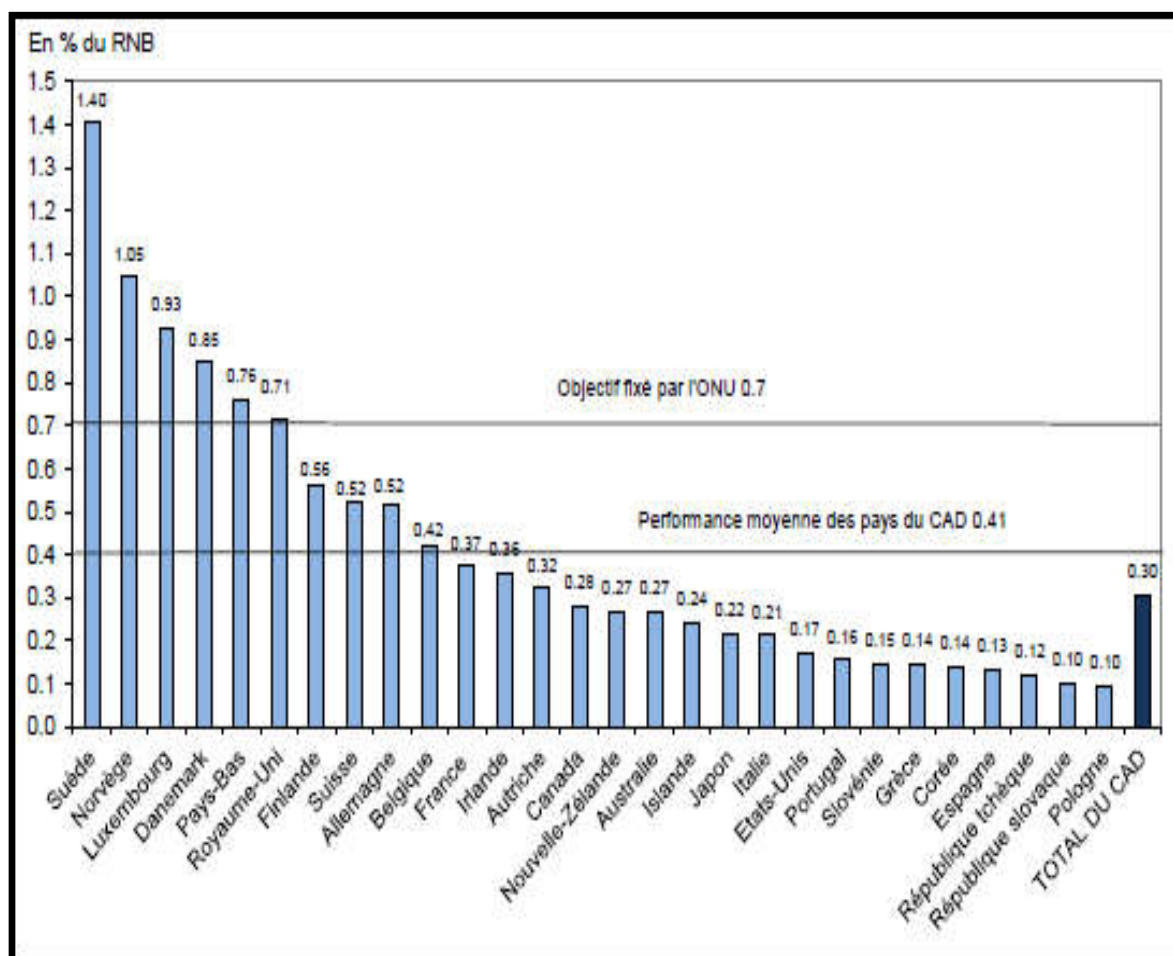
En 2015, les apports nets d'APD des membres du CAD de l'OCDE se sont élevés à 131,6 milliards USD au total, ce qui représente une baisse par rapport à 2014. Les donateurs les plus généreux en volume (milliards USD) ont été les Etats-Unis (31,08), le Royaume-Uni (18,70) et l'Allemagne (17,78). Selon les rapports annuels de l'OCDE sur l'APD⁸, ces montants varient d'une année à une autre mais les Etats-Unis restent quand même les premiers donateurs d'APD au monde.

En revanche, l'objectif fixé par les Nations-Unies est que tous les pays donateurs, membres du CAD devront consacrer 0,7% de leur Revenu National Brut (RNB) à l'APD. En 2014, le total d'APD en pourcentage des pays du CAD ne représentait que 0,39% du RNB⁹. Le graphique suivant présente APD nette en pourcentage du RNB des pays membres du CAD en 2015.

⁸Ibid., p.10

⁹ Ibid., p.7

Graphique 3 : APD nette en pourcentage du RNB des pays membres du CAD en 2015



Source : Rapport de l'OCDE sur la synthèse détaillée des données de l'APD, 13 Avril 2016

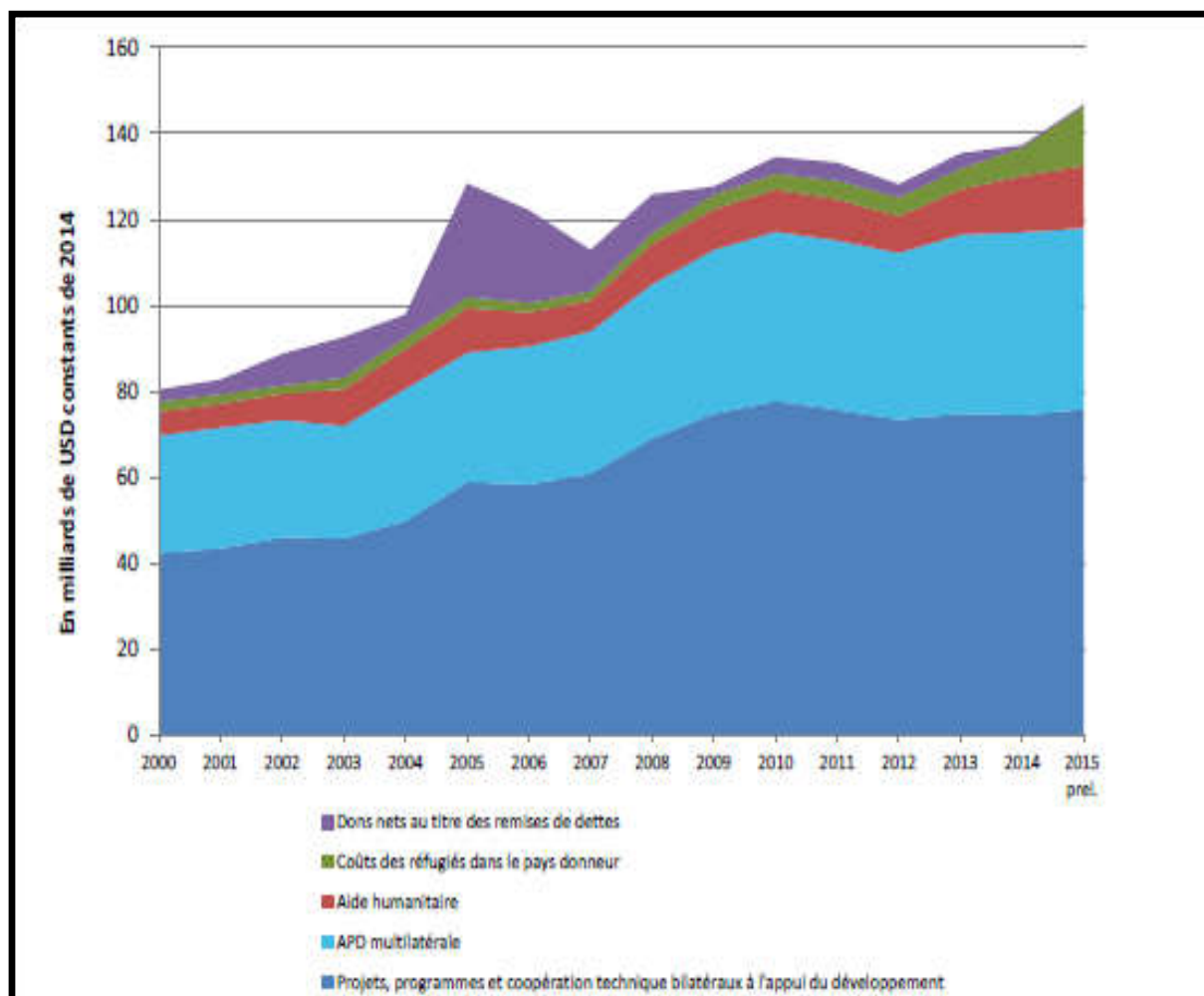
La performance moyenne des pays du CAD est de 0,41% en dessous de l'objectif fixé par l'ONU. Les pays d'Europe du nord comme la Suède (1,40%), la Norvège (1,05%), le Luxembourg (0,93), le Danemark (0,83), les Pays Bas (0,75%) et le Royaume-Uni (0,71%) ont encore dépassé l'objectif des Nations-Unies visant à consacrer 0,7% du RNB à l'APD. L'aide des Etats-Unis (0,17%), premier donateur en volume, se relève une des plus faibles de tous les pays membres de l'OCDE, loin derrière la moyenne des pays membres du CAD (0,30%). Il faut néanmoins nuancer cette affirmation car l'APD n'est pas le seul flux d'aide. Les flux d'aides privées, en particulier celui des fondations sont vraiment considérables aux Etats-Unis. Selon les rapports annuels de l'OCDE sur l'APD¹⁰, les pays scandinaves restent quand même les premiers donateurs d'APD au monde ayant toujours respectés l'objectif fixé par l'ONU.

¹⁰ Ibid., p.10

1.5.2 Affectations d'APD nette

L'APD est composée de dons nets au titre des remises de dette, d'aide humanitaire, d'APD multilatérale, de projets, programmes et coopération techniques bilatéraux à l'appui de développement. Le graphique ci-dessous illustre les principales composantes de l'APD des pays du CAD.

Graphique 4 : Composition de l'APD émanant des pays membres du CAD



Source : Rapport de l'OCDE sur la synthèse détaillée des données de l'APD, 13 Avril 2016

L'aide humanitaire et les coûts des réfugiés représentent les plus petites parts dans la composition de l'APD tandis que l'aide bilatérale de pays représente la plus importante. Les apports nets d'aide destinés aux projets et programmes bilatéraux proprement dits, qui représentent environ 60% de l'APD totale, ont progressé de plus de 2%. Les dons nets au titre des remises de dettes ont reculé de 36% en termes réels et représenté 0,2% de l'APD nette totale en 2015, contre environ 20% en 2005 et 2006, années où les allègements de dettes

avaient atteint leur niveau le plus élevé en raison de mesures exceptionnelles prises à cette époque en faveur de l'Irak et du Nigeria.

Selon les estimations préliminaires, dans le cadre de l'aide bilatérale nette, les dons ont augmenté de 9% en termes réels par rapport à 2014 ; cependant, si l'on ne tient pas compte des dons au titre des coûts des réfugiés dans les pays donateurs, leur progression a été de 0,4%. Les apports nets ne revêtant pas la forme de dons ont augmenté de 26% en termes réels. L'aide humanitaire a enregistré une progression de 11 % en termes réels pour s'établir à 13,6 milliards USD¹¹ en 2015.

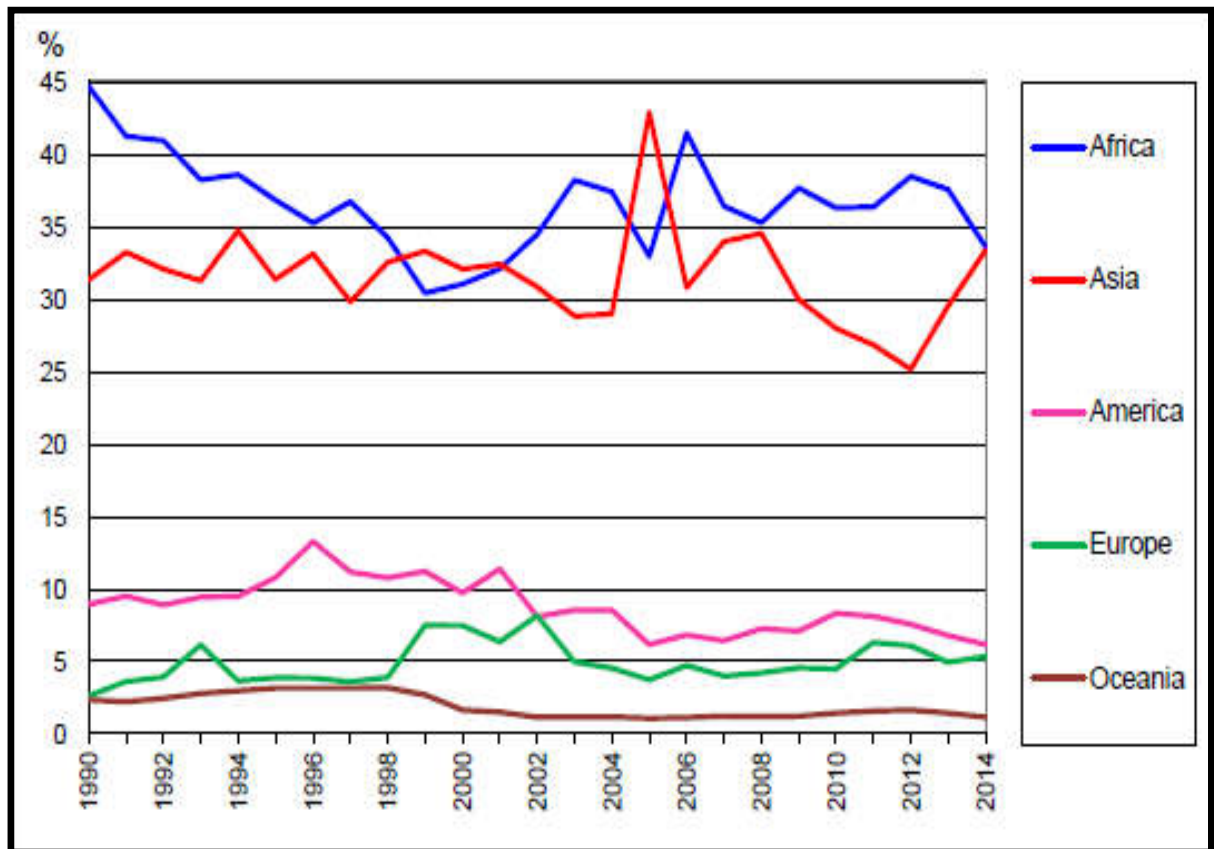
1.5.3 Tendances de l'APD en Afrique

A partir des années 80, les économies africaines sont confrontées à d'importants déficits liés à une réduction de l'emploi dans certains secteurs d'activité, à une perte de la compétitivité liée à une dégradation du solde commercial avec une chute brutale des exportations et une stagnation des importations, ainsi qu'un accroissement des inégalités. Cependant, l'Afrique reste une priorité pour les pays du CAD, ainsi que les bailleurs de fonds institutionnels multilatéraux. Dans la période de 2010 à 2014, les principaux pays membres du CAD ont octroyé à l'Afrique, un montant de 30 482 millions USD¹². L'Afrique reste toujours le premier continent bénéficiaire d'APD comme présente le graphique suivant.

¹¹ Ibid., p.8

¹² OCDE, Statistics by region, Africa, Regional shares of total net ODA, 2016, p.3.

Graphique 5 : Pourcentage de l'APD nette totale par région



Source : Rapport OCDE sur les statistiques de l'aide par région, Mars 2016

L'Afrique et l'Asie constituent les premiers bénéficiaires d'APD loin devant l'Amérique, l'Europe et l'Océanie. Sur la période 1990 à 2014, nous pouvons distinguer trois (3) grandes phases de l'évolution du pourcentage l'APD nette reçue pour l'Afrique. Tout d'abord la période de 1990 à 1999 se caractérise par une baisse régulière du pourcentage d'APD nette qui est passé de 45% à 30%. La seconde période (1999 à 2003) se distingue par une augmentation du pourcentage d'APD nette qui est passé de 30% à 37%. Enfin, la dernière phase (2003 à 2014) se distingue par son instabilité en observant une légère baisse du pourcentage d'APD nette passant de 37% à 34%.

L'aide nette reçue par l'Afrique s'élevait à 54 193 millions USD¹³ en 2014. Celle-ci avait servi à financer les services sociaux comme l'éducation et la santé contribuant au développement en tant national qu'international. Mais, des secteurs comme l'économie via la construction des infrastructures économiques et sociales, et l'humanitaire, constituent en Afrique des préférences de financement par l'aide. Les principaux pays donateurs bilatéraux

¹³ Ibid., p.2

pour l'Afrique en 2014 ont été les Etats-Unis (17% de l'aide globale nette en Afrique)¹⁴, le Royaume-Uni (8%), les Émirats Arabes Unis (7%), l'Allemagne (6%), la France (5%) et le Japon (3%). Quant aux bailleurs de fonds institutionnels multilatéraux, les principaux donateurs en 2014 ont été les institutions de l'UE (12%), Association internationale de Développement (12%), la Banque Africaine de Développement (4%) et le Fonds mondial (4%). D'ailleurs, l'Éthiopie demeurait le principal bénéficiaire de l'APD en Afrique en 2014 avec un montant de 3585 millions de dollars USD¹⁵ soit 7%, suivi de l'Égypte avec un montant de 3532 millions de dollars USD aussi 7% de l'aide. Selon les rapports annuels de l'OCDE sur l'APD¹⁶, les Etats-Unis et l'UE constituent toujours les premiers donateurs de l'APD en Afrique.

Les fondements de l'aide ont donné un aperçu sur l'historique de l'APD et ses différents visages. Les motivations et les objectifs de l'APD dans sa coopération pour le développement sont complexes, parfois en contradiction, et en constante évolution. Mais au bout du compte, la question que se pose la plupart des personnes n'est pas de savoir pourquoi on donne l'aide, mais fonctionne-t-elle ? Comme le présente la partie suivante.

II. Littérature sur l'efficacité de l'Aide Publique au Développement (APD)

Malgré les grands objectifs ainsi définis par l'APD, la croissance économique a toujours constitué l'étalon principal auquel nous avons recouru pour juger son efficacité. La croissance économique se définit comme : « un processus continu et soutenu d'élévation du PIB par habitant du pays dans le temps » (Perroux, 1990). Une augmentation de l'APD devant, selon toute attente, entraîner une accélération de la croissance économique. Certains pays ayant bénéficié de financements importants au titre de l'APD ont enregistré une croissance économique rapide, alors que, pour d'autres, celle-ci a été lente, sinon négative. Le débat sur cette question se poursuit aujourd'hui. L'accord est général sur certains grands problèmes. Même ceux qui restent sceptiques vis-à-vis de l'APD admettent que celle-ci a réussi dans certains pays, qu'elle a favorisé l'amélioration de la santé par la fourniture des médicaments essentiels et qu'elle constitue un outil important pour l'apport d'un soutien d'urgence suite à des désastres naturels. En revanche, les optimistes reconnaissent que l'APD a, pour une part

¹⁴ Ibid., p.4

¹⁵ Ibid., p.1

¹⁶ Rapport OCDE sur la distribution de l'aide par région et par pays, 2006, p.18.

importante, été gaspillée ou volée dans des régimes aux Philippines, en Haïti et que même utilisée des conditions optimales, elle peut influencer négativement sur l'activité économique. Le débat se poursuit sur les tendances générales d'ensemble, sur les conditions dans lesquelles l'APD a réussi ou échoué, et sur les mesures possibles pour en accroître l'efficacité. Les preuves concrètes sont mitigées, et des études différentes arrivent à des conclusions distinctes. Nous les résumons en considérant trois (3) grands courants de pensée sur la relation entre APD et la croissance économique.

2.1 L'effet négatif de l'APD sur la croissance économique

Depuis une cinquantaine d'années, les critiques à l'encontre de l'APD s'inspirent de trois postures idéologiques de base : néomarxiste, populiste et néolibérale. Aujourd'hui, les attaques les plus vives contre le système de l'aide opèrent une synthèse inattendue entre ces divers courants a priori antagonistes. L'APD est d'abord un instrument de domination des pays industrialisés sur les pays pauvres. Teresa Hayter (1971) affirme que l'aide fournie par la Banque Mondiale et les pays de l'OCDE sert avant tout les intérêts des pays occidentaux et leurs entreprises transnationales.

L'impact de l'APD est souvent mesuré en termes de croissance économique induite par les capitaux étrangers (publics). Dès les premières décennies de l'après-guerre (seconde guerre mondiale), des économistes tels que Milton Friedman (1958), Peter Bauer (1972) se sont montrés très critiques vis-à-vis de l'APD, affirmant son inefficacité. Ils soulignent que l'APD a un effet négatif sur la croissance des PED en ce sens qu'elle encourageait la mauvaise gestion et ne bénéficiait qu'à une certaine oligarchie au détriment des populations. Haïti et la Somalie furent cités comme exemples. Le détournement de l'aide de leur objectif à des fins personnelles constitue ainsi l'une des principales causes de son inefficacité. De plus, l'aide est une source de gaspillage dans la mesure où elle permet à des pays de se doter d'équipements modernes dont ils n'ont souvent pas besoin (Easterly, 2000). L'aide est liée à sa mauvaise gestion par des gouvernements non démocratiques, souvent hostiles aux valeurs de l'Occident (Morgenthau, 1962; Bauer, 1981 et 2000).

D'ailleurs, l'APD est un outil de politique extérieure qui peut être utile, soit comme carotte, soit comme bâton (Burnell, 1997 : 22). La lutte contre la pauvreté est une responsabilité qui incombe d'abord à chaque État et non à la communauté internationale. Dès lors, les coûts de l'aide paraissent relativement élevés par rapport à ses bénéfices. Autrement dit, l'aide est souvent jugée inefficace. Pour prouver l'inefficacité de la coopération au développement, nous mettons en évidence le fait que l'aide n'a pas d'effet clair sur la croissance économique

ou sur l'orientation des politiques des PED (Gwin et Nelson, 1997 : 11). L'explication de cette situation paraît qu'étant une intervention de l'État dans l'économie, l'aide entraîne une distorsion des marchés et crée un climat de dépendance qui inhibe l'esprit d'entreprise. L'aide n'est pas intégrée à une vision d'ensemble du développement qui tiendrait compte du fait que le tiers-monde est aussi affecté par la politique des pays développés dans les secteurs du commerce, de la finance, de l'agriculture, de l'environnement ou de l'immigration (Thérien et Lloyd, 2000 : 32).

Partant de la décennie 90, nous nous attachons plus particulièrement à démontrer l'inefficacité de l'APD en arguant que celle-ci n'avait pas été utilisée dans les bonnes conditions. Selon Fieldhouse (1999), « l'aide ne peut donner de bons résultats dans les pays qui, d'une part, rejettent le mécanisme des prix et la libéralisation des échanges et, d'autre part, continuent de croire que les contrôles gouvernementaux [...] offrent le meilleur moyen pour réduire la pauvreté ». Alimentant ce point de vue, un important rapport de la Banque mondiale a soutenu que les PED qui pratiquent des politiques « médiocres » reçoivent plus d'aide financière que les pays dotés de « bonnes » politiques (World Bank, 1998 : 23- 25; Chavagneux, 2000 : 109). Cette situation est évidemment inacceptable. Il paraît urgent que l'attribution de l'aide soit plus sélective et mieux ciblée vers les pays où la réforme des politiques et des institutions est déjà avancée.

Mal nécessaire, l'aide est souvent ramenée à une expression de la charité des pays développés. Il paraît dès lors tout à fait naturel que ceux-ci en déterminent les règles de fonctionnement. Les politiques d'aide sont de plus en plus assujetties à un modèle de développement défini en fonction des intérêts et des valeurs des pays développés (Stokke, 1996 : 88; Grant et Nijman, 1998b : 186-190). Ensuite, l'APD pourrait ralentir la croissance économique en freinant les incitations à l'activité du secteur privé. Des flux d'aide important peuvent attiser l'inflation et provoquer une appréciation réelle du taux de change, qui réduit la rentabilité de la production de tous les biens commercialisables. On associe habituellement ces effets du « syndrome hollandais » aux recettes tirées de l'essor de l'exportation de ressources naturelles, mais ces effets peuvent également provenir des fonds octroyés au titre de l'aide. Certains analystes estiment que les flux importants dont a bénéficié le Ghana à la fin des années 80 et au début des années 90, ont sapé les incitations à l'exportation¹⁷.

De surcroît, l'aide alimentaire peut-elle parfois nuire à la production alimentaire locale. Jacques GIRI (1983) explique que: « L'aide aux pays du sahel à cause de son contenu et des

¹⁷ Voir Stephen Younger, « Aid and the Dutch Disease : Macroeconomic Management When Everybody Loves You », *World Development* 20, N°11, novembre 1992, pp1587-1597.

mécanismes en place n'est qu'une aide à la survie. Seulement 30% de cette aide permet seulement aux pays du sahel de vivre. Cette aide extérieure n'aura pas d'autre but que de développer des secteurs improductifs, imposant des charges intolérables à leurs petits budgets, désorganisant leurs campagnes, creusant les déficits de leurs balances commerciales, accélérant leurs endettements ».

Par ailleurs, l'APD pourrait avoir sur la croissance économique un effet plus réduit que celui escompté, si elle agit négativement sur l'épargne et l'investissement. Au départ, les chercheurs ont pris l'hypothèse que, l'aide constituait une forme d'épargne étrangère, chaque dollar d'aide résulterait en un dollar investit. Mais cette éventualité est improbable, pour au moins deux raisons. En premier lieu, la totalité de l'aide dispensée ne se compose pas de bien d'investissements ; elle n'a même pas pour finalité d'accroître les investissements et la croissance économique. En second lieu, même dans les pays où elle est axée directement sur l'investissement, son impact pourrait être en partie annulé par une réduction, soit de l'épargne privée (par une baisse de l'investissement privé), soit de l'épargne publique (par une baisse des recettes fiscales).

Griffen et Enos (1970) ont été parmi les premiers auteurs à remettre en question l'efficacité de l'APD, à partir d'une étude empirique faisant état d'une corrélation simple négative entre l'aide et la croissance économique dans 27 pays. De nombreux chercheurs ont fait écho à cette conclusion, soutenant que la relation était ténue ou inexistante (Mosley et alii, 1987 ; Dowling et Hiemenz, 1982 ; Singh, 1985; Boone, 1995). L'étude de Boone en particulier, est l'une des plus citées dans ce domaine. Son analyse s'est focalisée uniquement sur une relation linéaire faisant ainsi abstraction de l'éventuelle endogénéité de l'aide, et a abouti à la même conclusion selon laquelle l'aide affecte négativement la croissance économique. Selon lui 75%¹⁸ de l'aide au développement contribue à l'augmentation des dépenses gouvernementales et non à l'accumulation du capital. Il n'y a donc pas de baisse d'impôt permise par l'allocation de l'aide, et donc pas d'augmentation de la consommation des ménages et plus généralement pas d'augmentation de la production. Quant à Voivodas (1973) qui a travaillé sur un échantillon de 22 pays, sur la période de 1956 à 1968, la relation aide-croissance serait plutôt non significative. A la suite des travaux de Cassen (1985) : « Does Aid Work ? », le débat sur l'efficacité de l'aide au développement monte en puissance, Mosley (1987) formule le paradoxe « micro macro » de l'aide au développement. Ce paradoxe postule que l'on pouvait bien constater et évaluer l'efficacité des projets mis en place sur le terrain dans le cadre de

¹⁸ BOONE P. « The new evidence impact of foreign Aid on saving and growth », Working paper, School of economics, London, 1995, p.47.

l'aide au développement et que par contre il était quasi-impossible de détecter un impact positif de l'aide au développement au niveau global : c'est-à-dire sur la croissance économique (Severino et Charnoz, 2003 ; Roland-Holst et Tarp, 2003). Elliot Berg (1997) détecte des effets pervers de l'aide sur les décisions des gouvernants des pays bénéficiaires. Ces « effets négatifs sont des candidats potentiels pour expliquer le paradoxe micro-macro. Si l'on admet que l'aide peut avoir des effets agrégés négatifs sur le développement du pays receveurs, alors on peut imaginer que ces effets contrebalancent les réalisations et succès ponctuels et annulent leurs effets au niveau d'ensemble » (Lecomte et Naudet, 2000). Les études économétriques (Mosley et Hudson, 1996) qui tentaient de déterminer l'impact de l'aide au développement sur la croissance économique, concluaient l'absence d'une relation significative entre l'aide et la croissance économique. Autrement dit, l'APD n'a pas d'effet sur la croissance économique ; donc elle est inefficace (Lecomte et Naudet, 2000). Raghuram G. Rajan et Arvind Subramanian (2005), vont encore plus loin de façon macroéconomique sur la négation d'un effet de l'aide au développement sur la croissance des pays en développement. Ils concluent à l'inefficacité de l'APD dans ce domaine et quelque soit l'horizon considéré, le temps nécessaire pour que les effets de l'aide apparaissent, la période d'étude retenue, ou encore le type d'aide. Selon ces auteurs, l'aide n'a plus d'effet quelle soit de nature économique ou sociale, multilatérale ou bilatérale. Selon cette catégorie de chercheurs, l'aide ne favoriserait pas la croissance économique pour plusieurs raisons parmi lesquelles on dénombre, entre autres, les problèmes de gouvernance. En effet, pour ces auteurs, l'aide serait détournée de son objectif parce que engloutie dans des limousines et des palais présidentiels, ou parce que ordonnée au maintien au pouvoir des mauvais gouvernements, et donc à la perpétuation des politiques économiques malsaines et au report des réformes.

Dans un contexte plus africain, Dambisa Moyo (2007) s'explique sur l'inefficacité de l'APD dans les pays africains. Elle se demande pourquoi la majorité des pays subsahariens se débattent-ils dans un cycle sans fin de corruption, de maladies, de pauvreté et de dépendance malgré le fait qu'ils ont reçu plus de 300 milliards de dollars depuis 1970. Sa réponse est que : les africains sont pauvres précisément à cause de cette assistance. Entre 1970 et 1998, quand le flux d'aide était à son maximum, le taux de pauvreté en Afrique s'est accru de façon stupéfiante : il est passé de 11% à 66% Pour elle, les prêts à des conditions très favorables et les subventions (pour les secours d'urgence) ont des effets comparables à la possession de ressources naturelles précieuses: ils encouragent la corruption et sont source de conflits tout en décourageant la libre entreprise.

En outre, certains spécialistes soutiennent que l'APD perd une partie de son efficacité quand ses flux sont relativement importants pendant les longues périodes, parce que les prix, les institutions et les attentes s'adaptent à ce niveau et que les bénéficiaires en deviennent, dans une certaine mesure, dépendants. C'est une situation qui peut générer plusieurs défis. En premier lieu, plus le montant de l'aide est important, plus le risque est plus grand de sa réduction soudaine. Les flux d'aide tendent à être plus irréguliers que les recettes internes et le degré de leur irrégularité augmente avec le renforcement de la dépendance à l'égard de l'assistance¹⁹. Une réduction soudaine de l'aide, que ce soit en raison de coupes budgétaires auxquelles les donateurs ont faire face, en réaction à un scandale dû à la corruption, du fait d'un changement gouvernemental ou pour toute autre raison, peut avoir des conséquences macroéconomiques dont la gestion est difficile. En second lieu, les flux d'aide importants procurent aux donateurs un moyen de pression substantiel sur le bénéficiaire, si bien que les destinataires se montrent davantage prêts à introduire les conditions, bonnes ou mauvaises, requises par les donateurs, afin de s'assurer que l'aide continuera à leur parvenir. Les flux d'aide peuvent ainsi affaiblir le sens des responsabilités des personnes et entraver le développement de la société civile, si le gouvernement bénéficiaire se montre plus réactif envers les donateurs qu'envers ses propres citoyens.

2.2 L'effet positif de l'APD sur la croissance économique

Dans cette partie, nous partons du principe résumé par Roger Riddell (1978) en peu de mots : « l'aide est un enjeu moral ». Dans cette vision du monde, les pays riches ont des obligations éthiques à l'égard des pays pauvres. Dans la logique de l'ordre intérieur des pays et celui de l'international, l'aide est comprise comme une projection des responsabilités de l'État-providence sur la scène mondiale. Sa raison d'être, découle du fait que les mécanismes du marché ne permettent pas d'atteindre une allocation optimale des ressources et que l'intervention de l'État est nécessaire pour assurer un filet de sécurité sociale aux plus démunis.

En fait, les premières analyses de l'APD ont vu exclusivement dans l'aide comme un outil de financement des investissements et d'augmentation des réserves de capital. (Rostow, 1962). Cette idée est totalement cohérente avec le modèle Harrod-Domar qui voit dans la formation de capital le moteur principal de la croissance économique, ainsi qu'avec le modèle de Solow, qui juge l'accumulation du capital importante pour la croissance économique, encore que son

¹⁹ Ales Bluir et Javier Hamann, « How Volatile and Unpredictable Are Aid Flows, and What Are The policy Implications ? », document de travail du FMI N°01, Fonds Monétaire International, Washington, 2001, p 38.

rendement diminue et qu'un rôle de poids soit dévolu aux nouvelles techniques. Dans le contexte de ces modèles, l'aide augmente le montant total de l'épargne et dès lors, les investissements et les réserves de capital, cet accroissement accélérant à son tour le rythme de la croissance économique²⁰. D'ailleurs, l'APD a contribué à de nombreux progrès dans les pays du tiers-monde, dont « la révolution verte, la baisse des taux de mortalité, l'amélioration des infrastructures de base, la réduction de l'incidence des maladies et le recul spectaculaire de la pauvreté »²¹. Environ le dixième de l'aide humanitaire assure une assistance d'urgence à la suite de désastres naturels ou de crises humanitaires. Les actions de soutien faisant suite à des tremblements de terres, à des inondations ou à d'autres désastres fournissent classiquement de l'alimentation, des vêtements, des médicaments de bases et d'autres articles visant à satisfaire la demande de subsistance. De surcroît, l'aide humanitaire assiste les personnes vivant dans les camps de réfugiés et déplacées par la guerre ou un autre conflit. D'un point de vue économique, l'essentiel de cette aide vise à soutenir la consommation de base plutôt que la croissance économique en tant que telle, encore qu'une partie d'entre elle serve à construire des infrastructures détruites et à lutter contre un effondrement supplémentaire de la production susceptible de survenir à la suite des désastres.

Dans une importante étude, Robert Cassen (1994) a étayé cette évaluation favorable en concluant que « la majorité des programmes d'aide constituent des réussites au regard des objectifs qu'ils poursuivent ». Dans un large éventail de pays et de secteurs, ajoute-t-il, « l'aide a apporté une contribution à la fois positive et précieuse ». Des lors, l'aide paraît donc indispensable pour assurer un minimum de justice au niveau global. Et dans cette perspective, il semble plus légitime que ce soit l'ensemble de la communauté internationale qui en définisse les mécanismes de fonctionnement.

Au milieu des années 1990, un changement de cap important est survenu lorsque les tenants de ce courant ont commencé à se demander si l'aide pouvait stimuler la croissance et si son rendement pouvait décroître à mesure que ladite aide était augmentée. En effet, jusqu'au milieu des années 1990, ceux qui s'intéressaient à l'efficacité de l'aide n'ont testé qu'un rapport linéaire aide-croissance (fondé sur les modèles néoclassiques de la croissance) qui pose le problème d'endogénéité lié à l'utilisation d'une seule équation dans laquelle, l'effet inverse d'une faible croissance sur une massive allocation de l'aide est ignoré. Ces insuffisances ont été, par la suite, relevées par une nouvelle catégorie de chercheurs qui vont soutenir la thèse contraire. La plupart de ces derniers auteurs admettent le rendement

²¹ OCDE (1996), *Le Rôle de la coopération pour le développement à l'aube du XXIème siècle*. Paris, OCDE, p.1.

décroissant de l'aide et concluent à une relation positive entre celle-ci et la croissance (Hajimichael et alii, 1995 ; Durberry et alii, 1998 ; Dalgaard et Hansen, 2000 ; Hansen et Tarp, 2000 et 2001 ; Lensink et White, 2001 ; Dalgaard et alii, 2004). Selon la majorité de ces chercheurs, l'aide n'a pas toujours été efficace ; mais, en général, l'augmentation des flux d'aide a été associée à une croissance plus rapide. La relation est généralement positive²², bien que le rendement décroisse à mesure que l'aide augmente, c'est-à-dire que l'impact marginal sur la croissance économique est maximisé lorsque l'aide est moins importante et diminue à mesure que l'aide augmente. A ce propos, les premiers auteurs (Papenek, 1973 ; Levy, 1988), ont présumé que l'aide stimulerait la croissance en augmentant l'épargne et le stock de capital. De plus, l'aide pourrait, selon eux, contribuer à l'accroissement de la productivité des travailleurs (par exemple, par des investissements en santé ou en éducation). Elle pourrait aussi servir de courroie de transmission de la technologie ou des connaissances entre les pays riches et les pays pauvres (en finançant les importations de biens d'équipement ou dans le cadre de programmes d'assistance technique).

Par ailleurs, des économistes tels que Stiglitz (2002), Stern (2002) et Sachs (2004), eux, défendent l'idée que l'APD a, en général, un effet positif sur les pays receveurs, en dépit de quelques échecs remarquables. Ils en veulent pour exemple la Corée, le Botswana et l'Indonésie ou encore, plus récemment, la Tanzanie et le Mozambique. Une autre preuve de l'efficacité de l'aide s'est traduite, disent-ils, par le recul des indicateurs de pauvreté et la progression rapide des indicateurs d'éducation et de santé ces quatre (4) dernières décennies suite à la généralisation de l'aide. Sachs (2004) plaide pour une augmentation massive des flux d'aide. Ces chercheurs imputent également l'inefficacité de l'aide dans de nombreux cas à l'attitude des pays donateurs qui cherchent avant tout à renforcer des liens stratégiques avec les PED (Radelet et al, 2004, 2005).

Outre les effets positifs et négatifs de l'APD sur la croissance économique, des nouvelles pistes sont explorées, notamment la recherche d'une éventuelle conditionnalité dans la relation entre APD et croissance économique.

²² Il est à souligner cependant que la sensibilité de la croissance à l'aide varie selon les pays ou les régions.

2.3 La nature conditionnelle de la relation APD-croissance économique : le rôle des politiques économique

L'analyse de Burnside et Dollar (1997, 2000) est au cœur du débat sur l'efficacité de l'APD qui a animé la communauté internationale dans les années 1990. Dans cette partie, leurs travaux et les débats qui les ont entourés sont examinés de façon approfondie, et ce pour deux raisons. Tout d'abord, cette analyse marque un tournant dans l'étude de l'efficacité de l'APD, puisqu'elle aborde la question des *conditions macro-économiques* favorables à une plus grande efficacité ouvrant ainsi la voie à un vaste champ de recherche, alors inexploré. Ensuite, la recherche académique menée par ces auteurs a eu des implications politiques très importantes, puisqu'elle fonde les recommandations exprimées dans le rapport *Assessing Aid* publié par la Banque Mondiale en 1998²³. Elle représente également une avancée majeure de la réflexion menée par la Banque Mondiale sur une allocation sélective de l'aide fondée sur les performances et dont certains bailleurs de fonds bilatéraux se sont inspirés pour élaborer leurs stratégies d'aide au développement. Les travaux de Burnside et Dollar (1997, 2000) ont été élaborés alors que l'aide internationale était en forte baisse depuis le début des années 1990. Elle traversait une crise de légitimité liée notamment à la fin de la guerre froide et à la recrudescence des études critiques de son efficacité. Ainsi, les conclusions pessimistes des analyses de l'efficacité macro-économique de l'aide, la formulation par Paul Mosley du paradoxe « micro-macro » selon lequel les conclusions positives des études micro-économiques d'évaluation de projets contrastent avec celles, plutôt négatives, des études macro-économiques combinées à la mise en lumière des coûts humains et sociaux des PAS ont mené la Banque Mondiale à relancer le débat sur l'efficacité de l'APD. (Mosley, 1978, Stewart, 1987 et Jolly (1978)).

L'idée développée par Burnside et Dollar et défendue par la Banque Mondiale dans le rapport *Assessing Aid* est que l'efficacité de l'APD en termes de croissance économique²⁴ dépend de la qualité des politiques économiques mises en œuvre par les PED. Cette conclusion se fonde sur un travail économétrique dans lequel Burnside et Dollar estiment des équations de croissance incluant une variable d'aide et un terme d'aide en interaction avec un indicateur de

²³ Dès 1995, la Banque mondiale recommandait l'application du principe de sélectivité notamment dans le cas des pays d'Afrique subsaharienne (Banque Mondiale, 1995).

²⁴ Depuis 1950, les études de l'efficacité macro-économique de l'aide se sont essentiellement focalisées sur les questions de croissance. Il faudra attendre le début des années 1990 pour voir apparaître les premières études incluant les indications alternatives de l'efficacité de l'aide (mortalité infanto-juvénile, indicateurs de développement humain...).

politique économique²⁵. La qualité des politiques macro-économiques est appréhendée par la maîtrise de l'inflation, l'équilibre budgétaire et la mise en œuvre d'une politique d'ouverture commerciale²⁶. La conclusion selon laquelle l'efficacité de l'APD dépend de la qualité des politiques économiques résulte alors de la mise en évidence, dans les estimations de croissance économique, d'un effet significativement positif du terme croisé de l'aide avec l'indicateur de politique économique.

Les implications politiques de l'analyse de Burnside et Dollar sont très importantes. En effet, si l'APD est plus efficace dans un bon environnement macro-économique, elle devrait cibler les PED les plus pauvres et ayant adopté de « bonnes » politiques économiques. S'esquisse alors un principe de *sélectivité* des pays receveurs dans la logique d'une conditionnalité *ex-ante* fondée sur la qualité des politiques économiques.

L'analyse de Burnside et Dollar a fait l'objet de nombreuses critiques notamment celles de l'hypothèse de l'absence d'effet de l'aide sur les réformes, critiques de l'indicateur de composite économique et enfin critiques quant à la robustesse des résultats économétriques des auteurs (Amprou et Chauvet, 2004).

Conclusion

La question de la capacité de l'APD à promouvoir la croissance économique dans les PED est au cœur des réflexions de la communauté internationale. À la fin de la précédente décennie dominait la thèse selon laquelle l'efficacité de l'aide dépendait essentiellement de la qualité des institutions et de la politique économique des pays aidés. Bien que cette conception a été largement remise en question, plusieurs travaux académiques ont contribué à montrer que l'efficacité de l'aide dépend d'autres facteurs au moins aussi importants, tels que la vulnérabilité des pays aux chocs extérieurs ou les sorties de guerres. Cependant, l'adoption des OMD marque simultanément la prise de conscience que les pays très pauvres enfermés dans un « piège à pauvreté » à cause du faible niveau de leur capital physique et humain constituant un handicap que l'APD compte réduire de façon déterminante. Après avoir exposé sur les nouvelles dynamiques de l'APD, il convient dans le prochain chapitre d'aborder la relation entre l'APD et les stratégies de développement au Sénégal.

²⁵ Ce terme implique que l'effet marginal de l'aide sur la croissance dépend de la qualité des politiques économiques.

²⁶ De façon très novatrice, les auteurs abrègent ces trois variables dans un indicateur composite en les pondérant par leur impact respectif sur la croissance.

CHAPITRE II : AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT (APD) ET STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT AU SENEGAL

Introduction

Depuis son éligibilité à l'initiative PPTTE en 2000, le Sénégal met en œuvre, à travers sa Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP), des politiques et des programmes intégrés, dans une démarche inclusive. L'objectif consiste à assurer les conditions d'une croissance soutenue et durable à même de réduire significativement la pauvreté et d'atteindre les OMD. La mobilisation des ressources constitue une étape décisive pour la réalisation des objectifs de développement, mais celle-ci n'est pas uniquement focalisée sur l'épargne extérieure et le respect des engagements des pays développés de verser 0,7% de leur RNB à l'APD. L'initiative a prévu de mettre en avant le développement des opportunités internes de création de richesses et l'identification de niches d'extension de la base fiscale de manière à mobiliser les ressources internes potentielles. L'autre grand défi de l'atteinte des OMD porte sur la qualité de la gouvernance économique c'est-à-dire la mise en place d'une architecture de gestion de projet et de programmes efficaces capables de réussir leur exécution au bénéfice des populations.

Dans ce chapitre, il conviendra d'abord d'étudier l'intégration des OMD dans les politiques de développement, puis examiner le bilan des OMD au Sénégal.

I. Intégration des OMD dans les politiques de développement au Sénégal

Le Sénégal a souscrit en 2000 aux huit (8) OMD et s'est, en même temps, engagé dans la mise en œuvre de stratégies de lutte contre la pauvreté, au travers d'un DSRP appuyé par la communauté internationale. Ces objectifs assortis de cibles quantifiées et d'une date de réalisation, visent à réduire la pauvreté dans toutes ses dimensions, tout en promouvant l'égalité des sexes et la durabilité environnementale. Ils consistent également en la réalisation d'un ensemble de droits humains universellement reconnus.

1.1 Intégration des OMD dans DSRP

Le DSRP était la référence en matière de politique de moyen terme pour le gouvernement et les partenaires au développement. Ses deux dernières éditions déclinent des axes stratégiques intégrant les OMD.

Le DSRP I s'est exécuté sur la période 2003-2005. C'est le premier DSRP élaboré avant la contextualisation des OMD. Il part du bilan pour aboutir à des axes stratégiques et un Programme d'Action Prioritaire (PAP) arrimé au Programme Triennal Investissement Public (PTIP). Des indicateurs de suivi et leurs cibles sont choisis pour faciliter l'évaluation. Certains de ces indicateurs reprennent ceux des OMD et les ajustent en fonction des réalités nationales. Les différents axes sont:

- **Axe 1** : Création de richesses, qui regroupe principalement l'objectif de réduction de la pauvreté. La création de richesses étant le premier acte de lutte contre la pauvreté ;
- **Axe 2** : Renforcement des capacités et accès aux services sociaux de base qui regroupe l'essentiel des OMD 2, 3 4, 5 et 6 ;
- **Axe 3** : Amélioration des conditions de vie des groupes vulnérables. Ces couches bénéficient des programmes exécutés dans le cadre des autres OMD.

Le DSRP II : Les travaux des GTS (Travaux Géotechniques et de Sécurisation) (programme d'action et d'investissement (calcul des coûts) pour son secteur particulier concernant la réalisation des OMD à l'horizon de 2015) et la contribution d'acteurs de différents secteurs ont facilité l'alignement du DSRP de deuxième génération (2006-2010) sur les OMD, en créant un cadre de mise en œuvre de la SRP axé sur les objectifs.

Le DSRP II dont la Stratégie de Croissance Accélérée (SCA) avec son approche grappe de croissance était un des volets essentiels, a fait l'objet de plusieurs revues pour situer l'état d'avancement du PAP, de la lutte contre la pauvreté dans les régions et de l'Accord Cadre Budgétaire (ACAB). La matrice des indicateurs reflétait l'engagement du gouvernement à atteindre, d'ici à 2015, les objectifs harmonisés et quantifiables, notamment les OMD, qu'il a identifiés comme étant prioritaires. Le DSRP II a été particulièrement soutenu par les partenaires au développement, puisque certains de ses indicateurs sont des déclencheurs en matière d'aide budgétaire²⁷.

²⁷ « L'aide budgétaire est une nouvelle modalité de gestion de l'aide publique au développement. C'est un appui apporté par un partenaire au développement au budget de l'État bénéficiaire et géré selon les procédures budgétaires nationales. Cet appui est non ciblé et les ressources apportées à l'Etat bénéficiaire par le Partenaire au développement sont directement versées au Trésor public. » OCDE (2003). « Définition des principaux termes », *Revue de l'OCDE sur le développement*, N° 4, pp 195.

Les différents axes stratégiques sont :

- **Axe 1** : Création de richesses pour une croissance pro-pauvre ;
- **Axe 2** : Accélération de la promotion de l'accès aux services sociaux de base ;
- **Axe 3** : Protection sociale, prévention et gestion des risques et catastrophes ;
- **Axe 4** : Bonne gouvernance et développement décentralisé participatif.

1.2 Internationalisation des OMD dans le programme d'investissement

Après la définition des axes stratégiques du DSRP, l'on dispose d'un corridor défini comme un ensemble d'actions à même de faire converger l'économie et la société sur les chemins de l'émergence. Ces actions se déclinent en projets et programmes regroupés dans le Budget Consolidé d'Investissement (BCI) et dont les montants témoignent des efforts du gouvernement pour l'atteinte d'un objectif. Ces investissements concernent la mise en place d'infrastructures à caractère social associée à un très faible volet de charges de fonctionnement constitué par les salaires versés dans les projets.

Les autres charges récurrentes sont inscrites au budget de fonctionnement. L'analyse porte sur la répartition des sous-secteurs par OMD conformément à la nomenclature du BCI décrit ci-après :

OMD 1 : Agriculture, Elevage, pêche, mines, industrie, artisanat, énergie, emploi, commerce, tourisme, hydraulique agricole et mobilité rurale et nutrition ;

OMD 2 : Education et formation (PDEF) ;

OMD 3 : Développement social ;

OMD 4 : Santé et nutrition (programme de renforcement de la nutrition) ;

OMD 5 : Santé et nutrition (PDIS/santé-action sociale) ;

OMD 6 : Santé et nutrition (Programme Sanitaire de lutte contre SIDA) ;

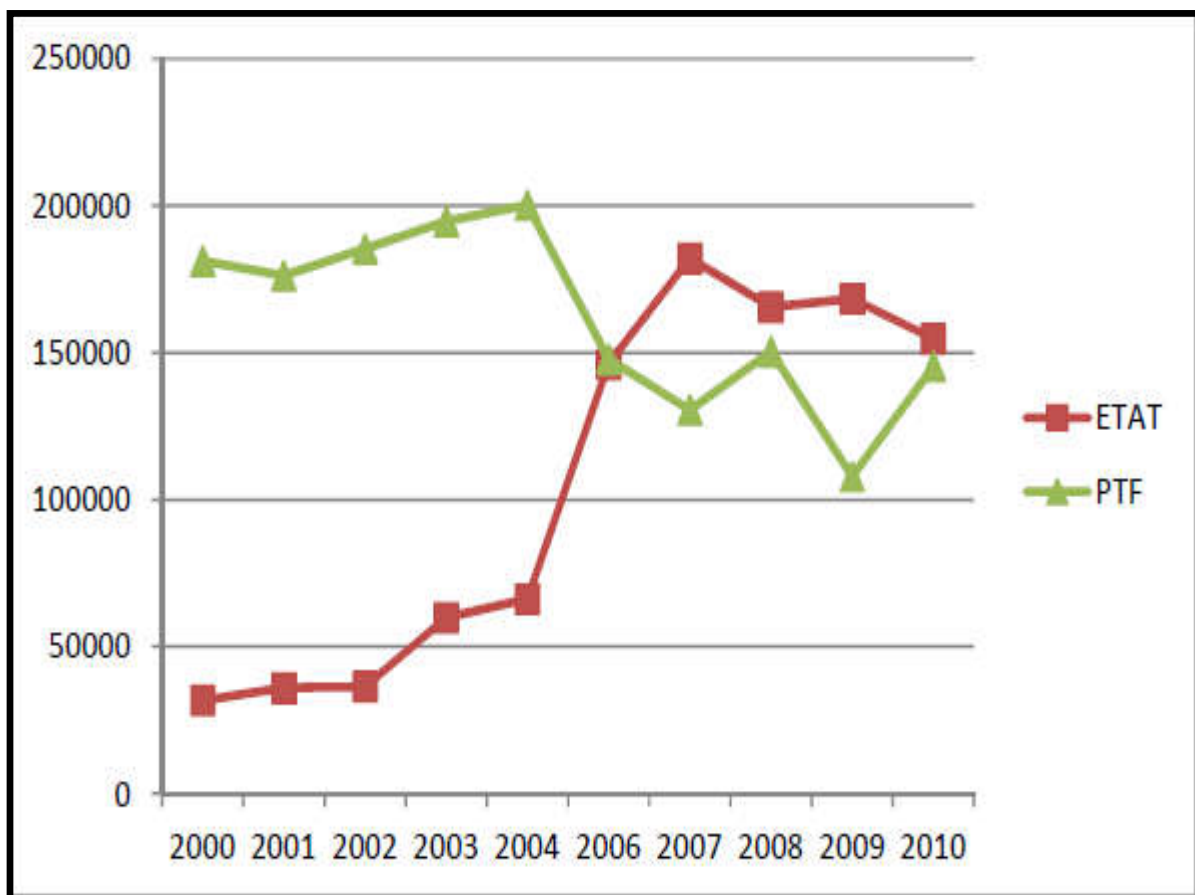
OMD 7 : Eaux et forêt, énergie classique/renouvelable, habitat et urbanisme, hydraulique et assainissement ;

OMD 8 : TIC, mise à niveau des entreprises, coopération décentralisée et intégration régionale.

La méthodologie a consisté à se focaliser sur l'exploitation des différents BCI disponibles. Il en ressort que sur la période 2000-2010, avec l'appui de ses partenaires au développement, l'Etat a consenti plus de 2286 milliards de FCFA²⁸ d'investissement pour l'atteinte des OMD, dans un contexte difficile de graves crises (financière, économique, climatique, etc.).

Pour mieux comprendre l'évolution des réalisations du BCI, il convient de spécifier les parts de l'Etat et des Partenaires Techniques et Financiers (PTF). Le graphique ci-dessous présente l'évolution des investissements des PTF et de l'Etat pour l'atteinte des OMD en millions de FCFA.

Graphique 6 : Investissements des PTF et de l'Etat (millions de FCFA)



Source : Rapport de suivi des OMD (2000-2012), MEF-PNUD Sénégal, 2013

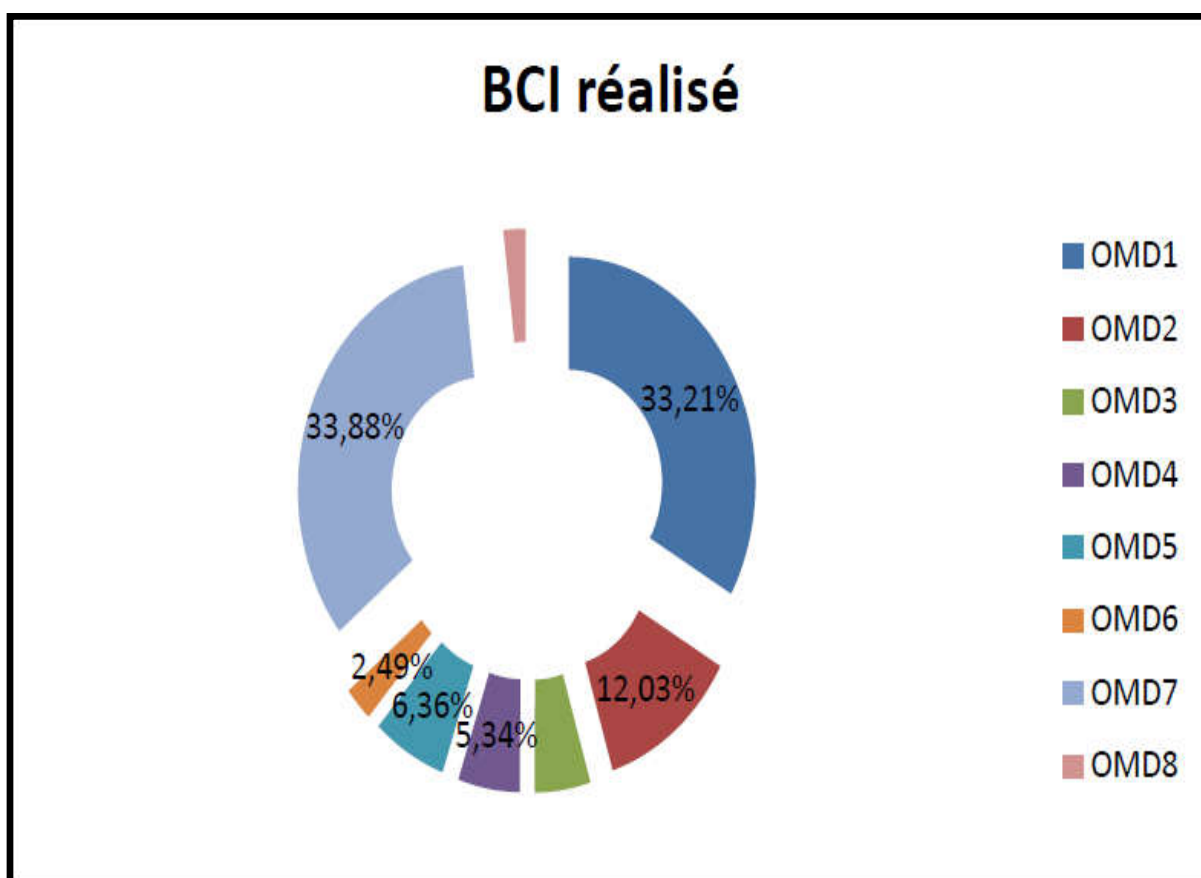
La part des PTF croît régulièrement de 2004 à 2009 où elle passe de 181 000 millions à 200 000 millions de FCFA avant de chuter rapidement jusqu'à 107 000 millions de FCFA en 2009 pour terminer à 145 000 millions de FCFA. Grâce à son appui, l'Etat a réalisé un effort maximal avec 182 000 millions de FCFA alors qu'il avait commencé en 2000 qu'avec 31 000

²⁸ Rapport de suivi des OMD (2000-2012), MEF-PNUD Sénégal, 2013, p. 22.

millions de FCFA. Les ressources issues des annulations de dette viendraient soutenir l'effort d'investissement. Les deux courbes d'évolution des PTF et de l'Etat se croisent en 2006 (près de 146 000 millions de FCFA), année à partir de laquelle la part de l'Etat dans le BCI devient supérieure à celle des PTF.

La répartition des financements en faveur de la pauvreté et de l'environnement s'explique par les choix des PTF et de l'Etat qui, pris isolément, leur réservaient respectivement 72,6% et 59,6%²⁹ des ressources. Le graphique ci-dessous présente la répartition du BCI par OMD.

Graphique 7 : Répartition du BCI par OMD



Source : Rapport de suivi des OMD (2000-2012), MEF-PNUD Sénégal, 2013

En termes de proportions et sur la somme des investissements de la période 2000-2012, les OMD 1 et 7 constituaient la priorité implicite du gouvernement et des partenaires puisque à eux seuls ils représentaient plus des deux tiers (2/3) de l'enveloppe globale avec respectivement 33,21% et 33,88%. Les OMD 4, 5 et 6 de la santé mobilisaient ensemble près de 13% des investissements. L'OMD 2 relatif à l'éducation suit avec 12,03%.

²⁹ Ibid., p.23

Cette modeste part de l'éducation et de la santé tient à la faiblesse des coûts unitaires des infrastructures et à la part prépondérante des charges de personnel inscrites au budget de fonctionnement.

II. Bilan des OMD au Sénégal

2.1 L'analyse tendancielle des OMD

✓ La lutte contre l'extrême pauvreté et la faim

L'OMD 1 visait à : « éliminer l'extrême pauvreté et la faim » tout en poursuivant trois cibles : (i) la première consistait à réduire de moitié la part des individus vivant avec moins d'un (1) dollar USD par jour : l'objectif assigné au Sénégal consistait à faire passer de 60% en 1990 à 30% la part de cette population vivant avec moins d'un dollar USD par jour ; (ii) la seconde cible visait à fournir un emploi décent et productif à tous, femmes et jeunes inclus ; et (iii) la troisième cible portait sur la réduction de moitié la part des individus souffrant de la faim.

En matière de lutte contre la pauvreté, les résultats des trois dernières enquêtes se rapportant à 2001, 2005 et 2010, traduisaient un recul de la pauvreté, qui passe respectivement de 55,2%, à 48,3% puis à 46,7%. Ce recul a été plus rapide entre 2001 et 2005 (7 points) qu'entre 2005 et 2010 (2 points)³⁰, ce ralentissement pouvant être attribué à celui de l'activité économique et à l'essoufflement des programmes spécifiques.

S'agissant de la typologie retenue dans le cadre de ESPS II (2012), les régions de l'échantillon se répartissent comme suit selon l'importance de la pauvreté : (i) Kaolack, Kolda et Tambacounda étaient à très forte incidence de pauvreté (plus de 60%), à côté de celles de Sédhiou, Kédougou, Kaffrine, Ziguinchor, et Fatick ; (ii) Diourbel était à forte incidence de pauvreté (entre 40% et 60%), à côté de Matam, et Thiès ; et (iii) Saint Louis était à incidence de pauvreté moyennement forte (moins de 40%) à côté de Dakar et de Louga.

S'agissant de la prévalence de l'insuffisance pondérale selon l'enquête nationale réalisée³¹ en 2012, elle a reculé entre 1992 et 2005, passant de 20% à 17%. Cette évolution a été favorisée par les performances économiques de la période et la mise en œuvre de plusieurs programmes de nutrition : Prise en Charge Intégrée des Maladies de l'Enfant (PCIME), du Paquet d'Activités Intégrées de Nutrition (PAIN) et du Programme de Renforcement de la Nutrition

³⁰ NDOYE, O. (2013). Rapport PNUD de Suivi des OMD 2000-2012, p 32.

³¹ Rapport final enquête CLM/smart 2012. Disponible sur : <http://clmsn.org/index.php/14-actualites/122-rapport-de-lenquete-smart>.

(PRN). Toutefois, la prévalence d'insuffisance pondérale était stagnante entre 2005 (17,3%) et 2010 (17,7%).

Dans le domaine de l'emploi, nous ne pouvons parler d'amélioration dans la mesure où le taux d'occupation passe de 45,4% en 2002 à 43,8% en 2011, avec une quasi-stagnation du chômage durant cette période.

La proportion de la population en dessous du seuil de pauvreté était projetée à 38,4%³² en 2015, soit légèrement au dessus de la cible maximale (34%), prévue dans les OMD. De même, la prévalence de l'insuffisance pondérale était projetée à 13%³³ en 2015, légèrement au dessus de la cible maximale des OMD (10%).

Malgré une constance dans les efforts de financement, l'objectif « réduire de moitié la pauvreté et la faim » par rapport aux cibles, n'a pas été atteint en 2015 en raison de la faible croissance économique et du tassement des revenus agricoles.

✓ **L'assurance d'une éducation primaire pour tous**

L'OMD 2 visait à : « donner à tous les enfants, garçons et filles, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires. L'évolution observée montre que le Taux Brut de Scolarisation (TBS) global est passé de 67,1% en 2000 à 82,5 % en 2005 et 94,5% en 2011 (Ministère de l'Education Nationale (MEN)). Dans cette dynamique, on note que le TBS des filles est passé de 62,3 % en 2000 à 80,6 % en 2005 et 98,6 % en 2011 dépassant le TBS des garçons qui est passé de 71,9 % en 2000, à 84,4 en 2005 et 89.5 en 2011. L'indice de parité filles/garçons est ainsi passé de 0,9 en 2000 à 1,1 en 2011 »³⁴.

Ces résultats cachent cependant de profondes disparités régionales. Une région comme Kolda (comme celles de Dakar et de Ziguinchor, et de Sédhiou) a un TBS supérieur à 100 % alors que celle de Diourbel (comme Kaffrine) a un TBS qui se situe en deçà de 60 % et avait donc de faibles chances d'atteindre un TBS de 100 % en 2015. Kaolack et Saint Louis affichent des TBS élevés (respectivement plus de 100% et plus de 90%), alors que Tambacounda (avec environ 72% en 2011) fait juste légèrement mieux que Diourbel, dont le niveau de TBS est handicapé par la non prise en compte des données relatives à l'enseignement dispensé dans les écoles privées franco-arabes ou les « daaras ».

³² Rapport de suivi des OMD : Progrès réalisés et perspectives pour 2015, MEF, Sénégal, 2010, p.7

³³ Ibid., p.7

³⁴ NDOYE, O. (2013). Rapport PNUD de Suivi des OMD 2000-2012, p 37.

Par ailleurs, il est indiqué³⁵ que la proportion d'écoliers commençant la première année d'étude dans l'enseignement primaire et achevant la cinquième est passée de 38,5 % en 2000 à 53,9 % en 2005 et 66,7 % en 2011 (MEN).

Le taux d'achèvement primaire était projeté de 73%³⁶ en 2015 en dessous de la cible maximale (90%) prévue dans les OMD. Ceci interpelle les autorités à faire des efforts supplémentaires dans ce domaine, notamment dans le maintien des enfants à l'école et l'amélioration de la qualité de l'enseignement. Pour assurer l'éducation primaire pour tous les enfants comme le préconise cet OMD, le Sénégal devra faire davantage d'efforts pour améliorer le taux d'achèvement à l'école primaire et relever du même coup le niveau des infrastructures scolaires afin d'accélérer l'accès à l'école primaire.

✓ **La promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes**

L'OMD 3 visait l'élimination des disparités entre les sexes, notamment dans l'éducation primaire et le secondaire, mais aussi la promotion de l'autonomisation des femmes, en éliminant aussi les disparités dans les emplois et les instances politiques. Selon toujours le Rapport sur le Suivi des OMD, de 2000 à 2010, l'indice de parité filles/garçons dans l'admission au primaire comme la parité dans la scolarisation primaire étaient pratiquement tous deux passés de 0,9 à 1,1 ce qui veut dire un renversement de rapport au profit des filles durant cette période. Dans l'enseignement moyen, la proportion des filles est passée de 39,7% en 2000 à 47,2% en 2010 (MEN), ce qui ramène l'écart à 2,8 points de pourcentage.

De manière générale, cette stratégie avait permis au Sénégal de rester sur une bonne dynamique pour atteindre l'objectif de parité « femme/homme » dans la vie politique et économique mais leur autonomisation ne pourrait être programmée qu'à long terme, notamment dans l'accès aux facteurs de production. Donc, des efforts restent encore à faire sur la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

✓ **La réduction de la mortalité des enfants de moins de 5 ans**

Relativement à l'OMD 4 visant à réduire de deux tiers (2/3) le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans (en le ramenant à 44 pour 1000 naissances vivantes), une tendance significative à la baisse a été notée. En effet, le taux a chuté de 139‰ en 1997, à 121‰ en 2005, à 72‰ en 2010-2011 et 65 ‰ en 2013. Toutefois, des disparités existent entre les régions. En 2010-2011, alors que Saint Louis affichait un taux de 90 ‰, Diourbel, Kaolack et

³⁵ Ibid., p.39

³⁶ Rapport de suivi des OMD : Progrès réalisés et perspectives pour 2015, MEF, Sénégal, 2010, p.9.

Tambacounda 100 ‰, la région de Kolda, avec 145 ‰ (soit le double du taux national de 72 ‰), ne faisait pas mieux que la région de Kédougou (154 ‰).

Le niveau de mortalité des enfants de moins de cinq (5) ans était encore élevé en 2015. Ce niveau était projeté à 110 décès pour mille³⁷ en 2015 alors la cible maximale prévue dans les OMD était de 44 décès pour mille. Malgré les progrès de cet indicateur, le Sénégal devrait envisager d'importants investissements dans le domaine de la santé.

✓ **L'amélioration de la santé maternelle**

S'agissant de la mortalité maternelle (OMD 5) pour laquelle l'objectif consistait en une réduction de son taux de trois quarts (3/4), pour le ramener en 2015 à 127 décès pour 100 000 naissances vivantes, une lente évolution est notée. Selon les différentes EDS (Enquête Démographique et de Santé) menées depuis 1992, l'évolution de ce taux est la suivante : 510 pour la période 1986-1992, 401 pour la période 1998-2005, et 392 pour 2011. Le taux de planification familiale est passé de 10,3% en 2005 à 12,1% en 2010.

Pour apprécier les disparités régionales qui affectent cette cible, le taux d'accouchements assistés par un personnel qualifié pour l'année 2010-2011 est utilisé. Il en ressort alors que Saint-Louis et Diourbel (avec un même taux de 69%) se situaient bien au dessus de la moyenne nationale qui était de 65%, au moment où Kaolack enregistrait 49%, suivie respectivement de Kolda (33%) et Tambacounda (32%).

Le gouvernement a pris d'importantes initiatives en instaurant notamment la gratuité actes et médicaments (accouchements, césariennes, médicaments pour la prévention du paludisme chez la femme enceinte...). Mais les réalisations du Sénégal pour l'atteinte de cet OMD étaient faibles et lent par rapport à la cible de 2015 (127 décès pour cent mille naissances vivantes) alors que le taux de mortalité maternelle était projeté à 326 décès pour cent mille naissances vivantes³⁸.

✓ **Le combat contre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies**

En ce qui concerne l'OMD 6, pour la cible consistant à stopper la propagation du VIH/SIDA, le niveau de la séroprévalence pour l'ensemble des hommes et des femmes de 15- 49 ans était resté le même (0,7%) entre les deux enquêtes de 2005 et de 2010-11³⁹. Ce taux national masque des disparités régionales : si Diourbel (0,2%) et Kolda (2,4%) occupent les deux extrêmes, les autres régions se situent au dessus de la moyenne nationale : 0,9 % pour Saint-

³⁷ Ibid., p.11

³⁸ Ibid., p.12

³⁹ NDOYE, O (2013). Rapport PNUD de Suivi des OMD 2000-2012, p.49

Louis, 1,1% pour Kaolack, et 1,4% pour Tambacounda⁴⁰. Concernant la prévalence de la parasitémie palustre, selon les données d'EDS-MICS 2010-2011, Kolda (avec 12%) figurait parmi les deux régions qui connaissent les taux les plus élevés, Tambacounda et Kaolack étant à des niveaux moyens (7% et 4%), alors que Saint-Louis était à 0%. Le taux national était estimé à 3%. Pour ce qui est de la prévalence de la tuberculose, le taux pour 100.000 habitants qui était de 446 cas en 2000 et 492 cas en 2005 en 2011 et était tombé à 90 cas selon les statistiques du Programme National de Lutte contre la Tuberculose (PNLT). Le succès enregistré dans le domaine de ces différentes maladies s'explique par l'engagement politique et l'appui des partenaires pour la lutte contre ces maladies considérées comme prioritaires. Pour cet OMD, le Sénégal a été en phase avec l'engagement international, avec des progrès conformes à l'atteinte de la cible fixée à l'horizon 2015. Grâce aux interventions massives sur les grandes endémies (paludisme, SIDA, tuberculose), leur prévalence a été en net recul. Dans l'ensemble a atteint les cibles maximales fixées pour 2015. Il reste quand même pour lui à consolider et à maintenir les acquis dans le cadre des différents projets et programmes.

✓ **L'assurance d'un environnement durable**

Pour l'OMD 7 qui consistait à assurer un environnement humain durable. Certains indicateurs relatifs à la conservation de la biodiversité et la gestion des ressources forestières font état d'une tendance à la stagnation entre 2005 et 2011. Concernant l'accès à l'eau potable, des progrès notables ont été constatés et les objectifs visés (100% d'accès pour des populations urbaines et 82 % pour celles rurales) ont été atteints uniquement que dans le milieu urbain. Toutefois, des régions comme Kolda connaissent des taux de desserte en retrait par rapport aux autres régions. Dans le domaine de l'assainissement, les performances sont jugées faibles aussi bien en milieu urbain que rural.

Le secteur de l'habitat social a enregistré un recul assez important. En 2008, le nombre de nouvelles parcelles viabilisées s'est établi à 2 416 contre 4 545 en 2007, très en deçà de l'objectif annuel des OMD (9 250). Dans le cadre de l'éradication des bidonvilles et de l'habitat précaire, 27 750 personnes ont été relogées dans des habitats décentes en 2008. Ces réalisations sont en deçà des objectifs annuels retenus dans le cadre des OMD (73 575 personnes). Cependant, avec le démarrage du programme « Villes du Sénégal sans bidonvilles », le Sénégal devrait faire des progrès substantiels en matière de logements modernes.

⁴⁰ Rapport de suivi des OMD : Progrès réalisés et perspectives pour 2015, MEF, Sénégal, 2010, p.13.

✓ **La mise en place d'un partenariat mondial pour le développement**

L'OMD 8 était relatif à l'aide au partenariat pour le développement. Il est marqué par une longue évolution liée à l'adoption des OMD dans les années 90. Le Sénégal reçoit en moyenne près de 500 milliards de FCFA⁴¹ au titre de l'APD. Cette aide représente moins de 10% du revenu national brut. De l'efficacité de l'aide, matérialisée entre autres par la Déclaration de Paris de 2005 et le Programme d'Action d'Accra de 2008, le Sénégal est passé à un développement efficace qui a été au centre des engagements enregistrés par le Forum de Haut Niveau de Busan en 2011. Les cibles visées par cet objectif ont trait à l'APD, à l'accès aux marchés, à la viabilité de la dette des PED et à l'accès aux nouvelles technologies. L'APD est à 0,39% du RNB des pays développés, soit bien en deçà de la cible de 0,7%. Les remises de dettes ont permis à plusieurs pays africains, comme pour le Sénégal (PPTTE en 2000 et Initiative d'Annulation de la Dette Multilatérale (IADM) en 2006), d'être soulagés du fardeau de la dette à travers les initiatives PPTTE et IADM. Cependant, un risque de ré-endettement menace toujours la plupart des pays ayant bénéficié de ces remises de dettes même si la baisse tendancielle du ratio service de la dette sur recette d'exportation (3,1% en 2008 pour l'Afrique subsaharienne) s'est poursuivie excepté pour l'année 2009 qui a enregistré des baisses importantes de recettes d'exportation.

Les transferts de fonds des migrants internationaux atteignent voire dépassent le niveau de l'APD et jouent un rôle plus important dans le financement de l'économie. Les Investissements Directs Etrangers (IDE) se sont améliorés dans la seconde partie de la décennie particulièrement en raison des investissements dans les secteurs des télécommunications, des mines et de la finance.

Enfin, le taux de pénétration du Sénégal aux réseaux internet s'est sensiblement renforcé et l'UIT (Union Internationale des Télécommunications) l'évaluait à près de 15% en août 2012. Concernant l'accès aux marchés extérieurs, les Etats de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) négocient un Accord de Partenariat Economique Régional (APER) avec l'UE. Dans ce cadre, le Sénégal, bénéficie depuis mars 2001 du traitement le plus favorable consenti avec l'UE de l'initiative "Tout sauf les armes". La perspective d'une Zone de Libre Echange en 2020 entraînera des contraintes et coûts d'ajustement à cause de la concurrence des produits européens et de la difficulté de pénétrer le marché européen.

⁴¹ Ibid., p.16

Le Sénégal bénéficie aussi de l'« AGOA » mis en place par les Etats Unis d'Amérique pour améliorer les conditions d'accès à son marché. Les principales améliorations portent sur l'inclusion des vêtements et habillements dans la liste des produits éligibles.

S'agissant de l'OMD 8, les réalisations du Sénégal sont plus ou moins conformes à ces engagements internationaux pour la viabilité de sa dette publique et pour une gestion axée sur les résultats de développement. Toutefois, il faut continuer à mettre en place un système commercial diversifié fondé sur nos besoins en matière de développement.

2.2 Diagnostic du cadre des OMD

2.2.1 Les avantages

Les OMD ont influencé les politiques nationales de développement de façon multiforme en raison d'une part de leur cadre simplifié et d'autre part de leur caractère opportun dû au fait qu'ils ont pris en compte des préoccupations majeures des populations en s'adressant prioritairement à la lutte contre la pauvreté. Plusieurs couches de la population ont pu profiter des résultats positifs de la mise en œuvre des OMD. Différents secteurs économiques et sociaux ont été impulsés directement ou indirectement par les OMD avec des progrès sensibles qu'il faudrait conforter à l'avenir. Il s'agit de l'agriculture, de la santé, de la protection de l'enfance, de l'autonomisation des femmes, de la parité fille/garçon dans l'éducation primaire etc.

Les politiques de développement ont été, dans une large mesure, marquées par l'adoption des OMD par notamment une meilleure compréhension des objectifs et un meilleur ciblage des actions à mener. Cela a été rendu possible, en particulier, par l'approche consensuelle qui a guidé cette adoption et par une articulation du DSRP avec les OMD. L'atteinte des OMD a constitué un enjeu majeur qui a fortement influencé les politiques de développement. De manière générale, que ce soit dans le DSRP, le Document de Politique Economique et Social (DPES) ou la Stratégie Nationale de Développement Economique et Social (SNDES), il a été fait référence de cet engagement international que les pouvoirs publics ont essayé de matérialiser à travers les politiques adaptées.

L'adoption des OMD, en créant un cadre de mobilisation et de fédération des efforts de l'ensemble des acteurs de développement, a amené le Sénégal à opérationnaliser des politiques de développement orientées vers l'atteinte des OMD. Cela a amené à une prise en compte réelle des problèmes et préoccupations largement partagés au Sénégal par le gouvernement et les acteurs du développement. En particulier, le gouvernement a mis l'accent sur la protection sociale des couches des populations les plus vulnérables afin de diminuer les

inégalités. En milieu rural, l'accent des politiques a été mis de façon explicite aussi bien sur la lutte contre la pauvreté que sur la sécurité alimentaire.

Les populations du Sénégal ont depuis toujours bénéficié des grands programmes développés par l'Etat et les ONG. Cependant, avec les OMD, les efforts ont été mieux répartis, mieux concentrés et plus visibles. Les politiques publiques couvrant ces problématiques ont été mises en œuvre à travers des projets et programmes qui ont eu des impacts importants sur les conditions de vie des populations. D'ailleurs, le contexte des OMD a favorisé une prise de conscience des citoyens face aux défis qui les interpellent en vue de renforcer leur engagement dans un contrôle citoyen de l'action publique.

2.2.2 Les limites

Les principales lacunes du système des OMD sont : le manque d'approbation par les populations bénéficiaires du système des OMD, l'absence de communication suffisante sur les OMD, leur non vulgarisation au niveau des organisations communautaires de base, leur non accessibilité car non traduits dans toutes les langues nationales, la mise en cohérence des politiques sectorielles, le manque d'alignement avec les priorités nationales (du moins dans le domaine de la santé) et l'absence de priorisation des OMD. Certains aspects ont été ignorés par les OMD : la protection sociale, la gestion des risques, la culture, les migrations, la protection des droits humains, la paix et la sécurité, les changements climatiques, le désarmement, le développement de l'industrie, la science et la technologie et la décentralisation.

Concernant la formulation, certains OMD ne reflètent pas les réalités socioéconomiques. Les pays concernés n'ont pas été associés à cette étape. En outre, les OMD ont rencontré des difficultés dans leur formulation à cause de l'approche « *top down* »⁴² qui a affecté leur efficacité et leur durabilité. La mise en œuvre a été marquée par le manque d'appropriation par les populations. Le Sénégal n'était pas préparé à ce cadre et il a fallu réadapter toutes les politiques proposées.

Au sujet du suivi, les différents acteurs n'avaient pas toujours la même compréhension du contenu des indicateurs. Plus spécifiquement, les sectoriels n'ont généralement pas pu développer des mécanismes de suivi leur permettant de renseigner les indicateurs d'impact. C'est essentiellement à travers les grandes enquêtes dont la périodicité est de quatre à cinq (4 à 5) ans que ces indicateurs sont renseignés.

⁴² Une stratégie d'investissement utilisée par les gérants de portefeuille. C'est une méthode qui porte peu d'attention à la valeur sélectionnée.

De plus, les OMD restent caractérisés par la faible décentralisation des structures institutionnelles, la non participation de certains acteurs clés (jeunes, chômeurs et femmes), le problème de la bonne gouvernance dans toutes ces composantes. Les organisations de travailleurs n'ont pas été suffisamment associées à la mise en œuvre du système de partenariat. Il n'y a eu aucune activité de sensibilisation, de plaidoyer et de vulgarisation du cadre mené en direction du monde du travail et d'autres couches de la population.

Enfin, les OMD n'ont pas considéré la qualité des ressources humaines chargées de leur mise en œuvre. Le manque de consultations participatives avec les populations, préalablement à la mise en place du système et la mise en œuvre des programmes, a entraîné ce handicap.

Conclusion

Le Sénégal a réalisé beaucoup d'effort en direction des OMD mais la perspective de ces objectifs à l'horizon de 2015 s'est éloignée, notamment en matière de réduction de la pauvreté, de baisse de la mortalité maternelle et infantile, d'amélioration du taux d'achèvement du cycle élémentaire et d'accès à l'assainissement. Seul l'objectif d'accès d'eau potable en milieu urbain a été atteint même avant la date d'échéance. Cependant, l'optimisation de la qualité de vie d'une population vulnérable était la meilleure manière d'atteindre les OMD, puisque l'amélioration des conditions de logements, l'accessibilité à une eau potable, à une hygiène de vie décente ne permet pas uniquement de sauver des vies, mais d'encourager et de stimuler les progrès dans l'éducation et la santé, dans les régions où il faudrait encore intensifier les efforts pour toucher davantage de population fragile. Malgré les efforts faits par le Sénégal, la faiblesse de la croissance économique combinée à une forte croissance démographique qui est observée depuis une vingtaine d'année fait que le pays risque de continuer toujours à dépendre de l'APD rendue aléatoire par les crises économiques qui frappent les économies du Nord. Après avoir exposé sur l'APD et les stratégies de développement au Sénégal, il conviendra dans le prochain chapitre d'étudier l'évolution de l'APD dans l'économie sénégalaise.

CHAPITRE III : EVOLUTION DE L'AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT (APD) DANS L'ECONOMIE SENEGALAISE

Introduction

Le Sénégal appartient actuellement à la catégorie les PED. Au cours de ces dernières années, sa croissance économique a été inférieure à celle de la région ouest africaine (PNUD Sénégal, 2015). Le pays connaît une forte croissance démographique alors que les offres de services sociaux et les possibilités d'insertion dans le marché du travail sont encore réduites notamment pour les jeunes qui représentent la grande majorité de la population. Les résultats des politiques sociales et le poids de l'économie informelle expliquent l'atrophie du secteur privé tandis que les insuffisances du secteur d'énergie et le déficit d'infrastructures constituent un frein au développement économique. Mais la stabilité, les politiques libérales ainsi que l'influence diplomatique du Sénégal ont encouragé la générosité des bailleurs de fonds, sensibles aux difficultés économiques du pays. Même si l'APD occupe une place importante dans le dispositif du financement de l'économie sénégalaise et demeure l'une des principales sources de financement extérieur, son niveau varie considérablement d'une année à une autre.

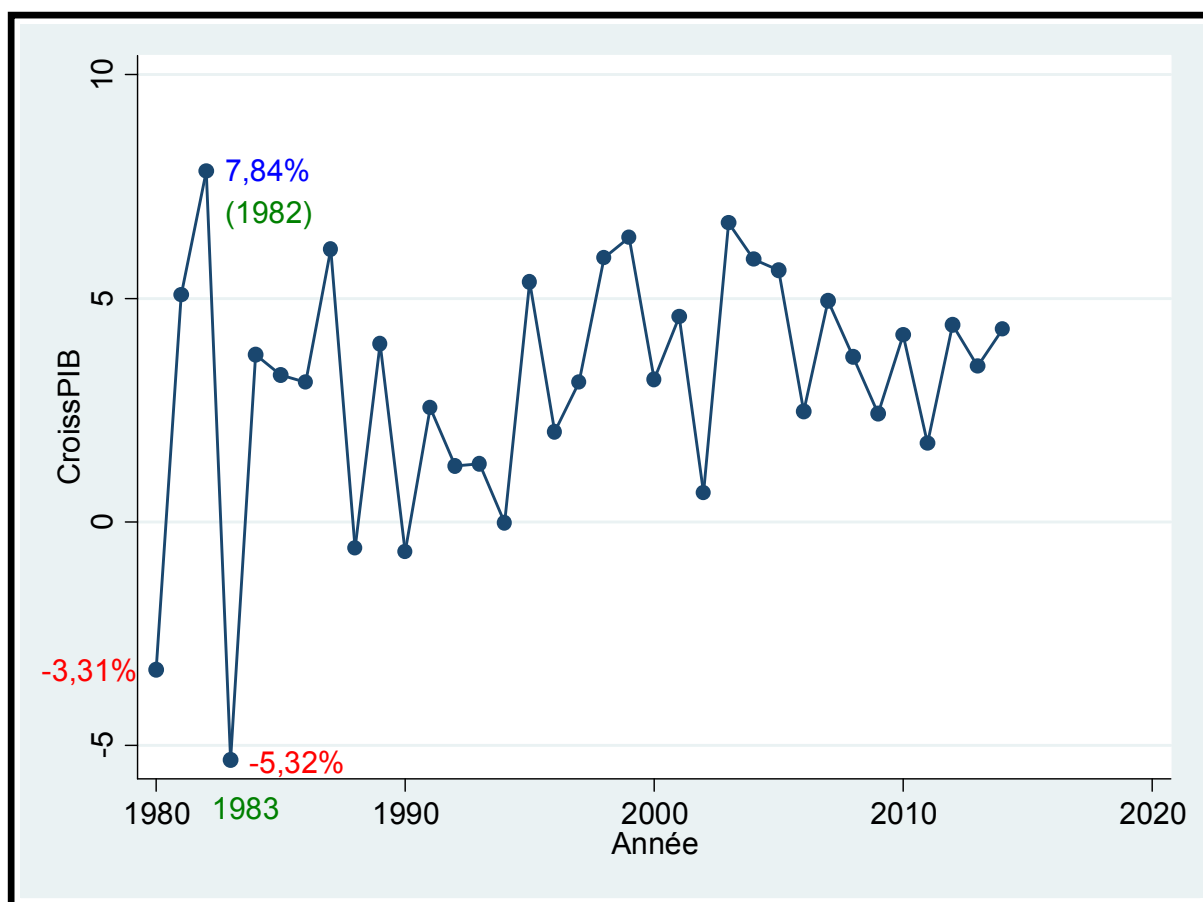
Dans ce chapitre, il conviendra de présenter d'abord la situation économique et sociale du Sénégal, puis analyser le profil de l'APD au Sénégal.

I. Situation économique et sociale du Sénégal

1.1 La politique macroéconomique

Le Sénégal a connu un regain d'activité en 2014, grâce notamment au démarrage du PSE. Celui-ci a en effet consolidé les investissements publics dans l'énergie et les infrastructures et ainsi permis de renforcer la demande intérieure. Le graphique suivant présente l'évolution du taux de croissance réel du PIB du Sénégal de 1980 à 2014.

Graphique 8 : Evolution du taux de croissance réel du PIB



Source : Auteur, inspiré des données de la Banque Mondiale/WDI/Sénégal, 2015

L'évolution du taux de croissance réel du PIB de 1980 à 2014 est caractérisée par des fluctuations. Durant cette évolution, nous constatons d'abord un taux de croissance du PIB négatif en 1980 avec un taux de -3,31% dû à la situation économique catastrophique du Sénégal marquée par la crise de la dette. Mais ce taux augmente de 1980 à 1982, année où le Sénégal enregistre son taux le plus élevé en croissance du PIB avec 7,84% et chute significativement pour atteindre un taux de croissance du PIB négatif en 1983 année à laquelle le Sénégal enregistre son plus faible taux de croissance égal à -5,32%. Ces situations ont pour explication l'application des PAS qui à court terme a eu des effets positifs sur la croissance économique car elle avait pour objectif de réduire le déséquilibre macroéconomique à court terme et soutenir la croissance économiques. Mais les conséquences étaient plutôt dramatiques sur le plan social constatées par la montée du chômage, l'accentuation des inégalités, la baisse des revenus et la perte de compétitivité. Une autre raison expliquant la baisse du taux de croissance du PIB réel dans les années 80 est le conflit casamançais qui a handicapé l'économie du sud du Sénégal.

En 2014, le Sénégal a enregistré des résultats macroéconomiques moins solides, avec un taux de croissance de 4,3%. L'évolution du taux de croissance du PIB réel est faible par rapport à celle de l'Afrique. Cette progression résulte de la vigueur des services et de la relance du secondaire. Malgré tout, l'activité a été légèrement en deçà des projections initiales de la croissance de 4,9%, en raison de l'impact négatif de la maladie Ebola sur le secteur du tourisme (0,2 point de pourcentage du PIB) et du retard de l'hivernage sur le sous-secteur agricole (0,2 point de pourcentage)⁴³. Les projections tablaient sur une consolidation de la croissance du PIB à 4,6% en 2015 et 5% en 2016. Elles prennent en compte les effets de la mise en œuvre du PSE, dont 14 des 27 projets phares et 5 des 17 grandes réformes ont été lancés en 2014. Ces projets concernent notamment des projets d'énergie, de l'agriculture et du tourisme. S'y ajoutent les programmes d'investissement dans le secteur routier, avec la poursuite des travaux de l'autoroute à péage et de l'aéroport, ainsi que ceux destinés au désenclavement du sud. Du côté de l'offre, la production est portée par une dizaine de branches d'activités, qui ont représenté environ 57% du PIB⁴⁴ en 2014. L'étroitesse de la base de production rend l'économie vulnérable aux chocs, en particulier aux aléas climatiques.

1.1.1 La politique budgétaire

La politique budgétaire a été conduite dans le contexte de la première phase des projets phares du PSE lancés en 2014. Les autorités ont été prudentes dans la gestion des finances publiques et du ratio d'endettement, afin de préserver la stabilité macroéconomique. Elles ont poursuivi l'assainissement des finances publiques, avec un déficit passé de 6,7 % en 2011 à 5,1 %⁴⁵ en 2014, tout en tenant compte des priorités du PSE. Elles se sont également engagées à continuer les réformes du PSE en maintenant le déficit budgétaire à des niveaux compatibles avec la viabilité de la dette.

Les allocations à la santé, définies dans le cadre de la programmation budgétaire et économique pluriannuelle 2015-2017, représentent environ 5% du budget total en 2015, alors que l'objectif fixé par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) est de 9 %. L'éducation représente environ 19 % du budget total à travers ses trois ministères, selon les données de la première loi de finances 2015.

⁴³ HOUENINVO, T. GASSAMA, K. et TRAORE, B. « Perspectives Economiques en Afrique : SENEGAL 2015 » Rapport BAD OCDE PNUD, 2015, p.3.

⁴⁴ Ibid., p.4

⁴⁵ Ibid, p.5

Les autorités devront néanmoins accentuer leurs efforts pour augmenter les allocations budgétaires aux secteurs de la santé et de l'éducation et rendre leurs dépenses plus efficaces. Le tableau suivant présente les opérations financières de l'Etat en pourcentage du PIB.

Tableau 1 : Opérations financières de l'Etat (en pourcentage du PIB)

Opérations	Années						
	2006	2011	2012	2013	2014 (e)	2015(p)	2016(p)
Totale recette et dons	21,2	21,9	22,7	22,2	21,7	21,2	21,5
Recettes fiscales	18,8	19	18,9	18,4	17,5	17,1	17,2
Dons	1,5	2,2	2,9	2,6	3	2,8	3
Totales dépenses et prêts nets (a)	27,1	28,7	28,6	27,7	26,8	25,7	26,1
Dépenses courantes	16,9	17,6	17	16,8	15,9	14,9	15
Sans intérêt	16	16,7	16	15,4	15,2	15,4	14,7
Salaires	5,8	6,3	6,4	6,4	6,4	6,3	6,3
Intérêts	0,9	1	0,9	1,4	0,7	0,4	0,4
Dépenses d'investissement	9,7	10,6	11,4	11	10,9	10,7	11
Solde primaire	-5,1	-5,8	-4,9	-4,1	-4,4	-4,1	-4,3
Solde global	-6,0	-6,7	-5,8	-5,5	-5,1	-4,5	-4,6

Source : Données du MEF du Sénégal, 2015 ; calcul des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

Note : a. Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés.

A partir des données de 2011, nous constatons une baisse des recettes et dons, des dépenses et prêts nets mais aussi du solde primaire en pourcentage du PIB. Cela est dû, tout d'abord, à une baisse de 0,8 points de pourcentage de subventions de l'énergie et d'autre part à une augmentation de re ues de partenaires de 0,4 points de pourcentage⁴⁶. Cependant, la baisse des subventions de l'énergie a été partiellement compensée par une hausse des impôts impayés de la SENELEC. Le taux de pression fiscale est estimé à 17,5%, en recul par rapport à 2013, mais légèrement au dessus de la norme de 17% fixée par l'UEMOA. Les dépenses publiques totales enregistrent également une légère baisse en 2014, estimées à 26,8% du PIB. Le déficit budgétaire continue à baisser avec, pour objectif à long terme, d'atteindre les 3%,

⁴⁶ Ibid., p.6

conformément au plafond défini par l'UEMOA. Pour y parvenir, les responsables poursuivent la modernisation de l'administration fiscale et la réduction des dépenses de fonctionnement. C'est le cas de la baisse des dépenses de téléphone, du gel des augmentations de salaire et du contrôle des effectifs inscrits dans le budget 2015.

Du point de vue des investissements, la priorité a été donnée aux projets du PSE, avec une dotation de 166 milliards de FCFA pour 2015. La baisse du cours du pétrole devrait contribuer à la réduction du déficit budgétaire, notamment en allégeant des aides aux prix de l'électricité. Selon les premières estimations, ce soutien a été de 66 milliards de FCFA en 2014, contre 80 milliards FCFA⁴⁷ en 2013.

1.1.2 La politique monétaire

La politique monétaire, dont l'objectif principal est d'assurer la stabilité des prix pour sauvegarder le pouvoir de la monnaie, s'inscrit dans le contexte communautaire de l'UEMOA. Au deuxième trimestre 2014, la Banque Centrale des États d'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a baissé le taux d'intérêt de 26,5 points de base par rapport à la même période en 2013. Le taux des opérations d'appels d'offres pour les injections de liquidités à une semaine s'est ainsi établi à 2,5 %, celui des opérations d'appels d'offres à un mois à 2,6%, contre 2,9% un an auparavant (PNUD Sénégal, 2015). En 2014, la masse monétaire (mesurée par l'agrégat M3) a augmenté, pour s'établir à 3 564 milliards FCFA⁴⁸, contre 3 127 milliards FCFA en 2013. Elle est passée de 43% du PIB en 2013 à 47% en 2014. Le crédit à l'économie a également augmenté, passant de 33%⁴⁹ du PIB en 2013 à 35,6% en 2014. La liquidité globale de l'économie est projetée à environ 49% en 2015. Les taux d'intérêt débiteurs se situaient fin novembre 2014 entre 5,1%⁵⁰ et 11% selon les emprunteurs, avec un taux moyen de 5,7%. L'inflation, mesurée par l'indice harmonisé des prix à la consommation, a été faible en 2014, à moins de 1%⁵¹ en variation annuelle. En 2013, le taux moyen d'inflation est tombé à 0,7%. Ce taux représente une baisse substantielle par rapport à 2011 et il est nettement inférieur au seuil communautaire fixé à 3% par l'UEMOA.

⁴⁷ Ibid., p.6

⁴⁸ Rapport de la DPEE/DPMS, Sénégal 2015, p.20.

⁴⁹ Ibid., p.20

⁵⁰ Ibid., p.20

⁵¹ Ibid., p.20

1.1.3 La coopération économique, intégration régionale et commerce

En 2015, les échanges extérieurs se traduiraient par une amélioration du compte des transactions courantes comme le présente le tableau suivant.

Tableau 2 : Comptes courants du Sénégal (en pourcentage du PIB)

Années Comptes	2006	2011	2012	2013	2014 (e)	2015 (p)	2016 (p)
Balance commerciale	-17,1	-17,5	-20,5	-20,3	-18,9	-15,2	-16,6
Exportations des biens	17,0	18,3	19,6	19,3	18,9	17,9	17,6
Importations des biens	34,1	35,7	40,1	39,6	37,8	33,1	34,2
Services	-0,4	-0,9	-0,8	-0,8	-0,7	-0,7	-0,7
Revenus des facteurs	-0,7	-2,0	-2,1	-2,2	-2,1	-5,0	-2,7
Transferts courants	8,9	12,3	12,5	12,4	12	12,0	11,5
Solde des comptes courants	-9,2	-8,0	-10,9	-10,8	-9,3	-8,8	-8,6

Source : Données de la BCEAO et du MEF du Sénégal, 2014

Calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

Sur l'année 2014, le déficit commercial était estimé à 18,9% du PIB. Le déficit du compte courant était d'environ 9,3% du PIB, projeté à 8,8 % en 2015. Les transferts des fonds des migrants sont eux estimés à 12% du PIB et projetés à ce niveau en 2015.

Sur les dix premiers mois de 2014, les exportations ont été d'environ 1 040 milliards FCFA, soit un accroissement de 0,3% par rapport à la même période en 2013. Les principales exportations sont les produits pétroliers (18%), les produits de la pêche (14%), l'or non monétaire (13%) et le ciment (7%). Les exportations en 2013 et 2014 ont principalement été orientées vers les pays de l'UEMOA et ceux de l'Europe. Les premiers ont représenté 27% des exportations en octobre 2014, contre 26% un an plus tôt ; les seconds 29%, contre 31% en glissement annuel. A lui seul, le Mali a représenté environ 16 %⁵² des exportations totales en octobre 2014, contre 15% en octobre 2013. Le Sénégal devra redoubler d'effort pour

⁵² HOUENINVO, T. GASSAMA, K. et TRAORE, B. « Perspectives Economiques en Afrique : SENEGAL 2015 » Rapport BAD OCDE PNUD, 2015, p.7.

maintenir les flux commerciaux avec les pays voisins, à cause, d'une part, de l'état dégradé du chemin de fer entre Dakar et Bamako, et, d'autre part, du retour de la stabilité politique en Côte d'Ivoire, concurrent régional.

1.1.4 La politique de la dette

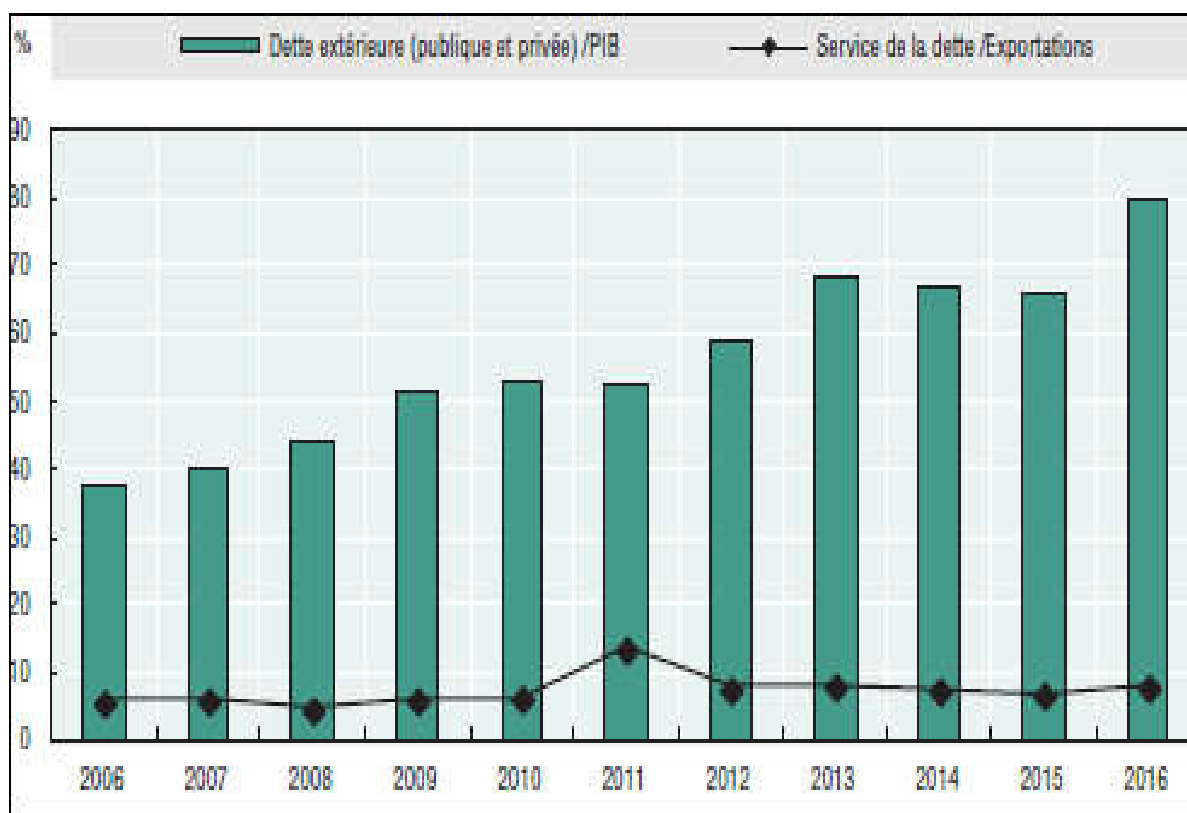
En 2014, le Sénégal a continué à diversifier ses instruments de dette à travers l'émission de titres sur le marché régional et international. Le gouvernement privilégie le financement concessionnel et ne contracte ni ne garantit des emprunts extérieurs à des conditions non concessionnelles. Il consulte le Fonds Monétaire International (FMI) à l'avance pour toute dérogation à ce critère.

Pour mieux gérer la dette à moyen terme sur la période 2015-2018, les autorités passent chaque année en revue les caractéristiques du portefeuille d'encours de la dette existante. Elles examinent aussi les perspectives de financement à moyen terme et étudient les diverses options de financement envisageables.

Pour 2014, l'encours de la dette intérieure était estimé à 12,8% du PIB, contre 14,3% en 2013. Parallèlement, l'encours de la dette publique totale devrait atteindre 48% du PIB, contre 46%⁵³ en 2013. Le graphique suivant présente la part de l'encours de la dette extérieure dans la PIB et le ratio du service de la dette sur les exportations.

⁵³ Ibid., p.7

Graphique 9 : Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations



Source : FMI (WEO et article IV), Sénégal, 2015

Les ratios du montant de la dette publique et de la dette extérieure du Sénégal ont connu une augmentation spectaculaire cours des dix dernières années. La dette extérieure représente l'essentiel de la dette publique (82% en 2014). Son montant est passé de 38% du PIB en 2006 à 69% du PIB en 2013. Le service de la dette publique extérieure ne représenterait que 7,8% des recettes budgétaires et 5,7% des exportations de biens et services, contre les plafonds respectifs de 22% et 25% retenus dans le cadre de l'analyse de la viabilité de la dette. Le service de la dette intérieure a été de 58 milliards FCFA en 2013 et 2014, projeté à 74 milliards FCFA⁵⁴ en 2015.

Le taux d'endettement reste en dessous de la norme de 70% fixée par l'UEMOA, malgré un accroissement soutenu (19% du PIB en 2006, 48% en 2014) depuis les annulations obtenues dans le cadre de l'IADM en 2006. De même, bien que faible, l'encours de la dette intérieure a augmenté de façon constante entre 2007 (4,5% du PIB) et 2013 (14,3%), et a légèrement baissé en 2014 (12,8%). Cette évolution à la hausse s'explique par le financement extérieur

⁵⁴ Ibid., p.7

des importants programmes d'investissements publics et le financement contracté sur le marché régional. En novembre 2014, le Sénégal a émis des titres publics sur le marché régional pour un montant d'environ 311 milliards FCFA. Ils sont constitués de bons du Trésor (35%) et d'obligations (65%) et ont une maturité de cinq (5) ans maximum. La première émission de titres de finance islamique « *sukuk* » sur le marché sous-régional a été réalisée en 2014, pour un montant de 100 milliards FCFA⁵⁵. Le pays a reçu début mars 2015, le 1^{er} prix africain de la finance islamique en Afrique.

L'agence de notation américaine Standard & Poor's a confirmé les notes à long terme « B+ » et à court terme « B » du Sénégal. Selon elle, le pays devrait être stable dans les années à venir. L'analyse de viabilité de la dette extérieure en 2014 confirme que le Sénégal présente un faible risque de surendettement. Il devra maîtriser son déficit budgétaire pour préserver cette position.

1.2 Contexte social et développement humain

1.2.1 Le développement des ressources humaines

Les politiques d'éducation et de santé continuent de faire l'objet d'une attention particulière, et les résultats sont plutôt bons au niveau des indicateurs de base. Néanmoins, les autorités devront redoubler d'efforts pour permettre l'accès de toute la population aux services de santé. De son côté, la politique de formation a besoin d'être améliorée afin de mieux aider les apprenants à acquérir les bonnes compétences professionnelles.

Sur le front des OMD, le Sénégal a fait des progrès importants pour l'objectif 6 (lutte contre le VIH/SIDA et le paludisme) et, pour les objectifs 2 (égalité d'accès à l'éducation) et 7 (environnement durable). Le pays dispose d'un système de santé assez solide, comme il l'a prouvé en 2014, lors de la gestion de l'épidémie d'Ebola qui sévit dans les pays voisins. Grâce à leurs capacités, les autorités sanitaires ont pu éviter la propagation à partir du seul cas importé.

La santé représente environ 5% du budget total, alors que l'OMS a fixé ce pourcentage à 9%. Les indicateurs de mortalité sont mesurés tous les cinq (5) ans dans le cadre de l'Enquête Démographique et de Santé à Indicateurs Multiples (EDS-MICS), dont la dernière date de 2011. L'EDS-MICS a été doublée d'une EDS dite « continue », plus légère, en 2012/2013.

Les résultats de ces deux enquêtes montrent que le taux de mortalité infantile (enfants de moins de 5 ans) a fortement baissé, passant de 121‰ à 65‰ entre 2005 et 2013. Ces résultats positifs proviennent de la diminution du taux de mortalité juvénile qui, de 70‰ en 2005, est

⁵⁵ Ibid., p.7

passé à 23% en 2013. La proportion d'enfants de 0-11 mois complètement vaccinés a augmenté, atteignant 70% en 2013, contre 63% en 2011. Celle des naissances ayant eu lieu dans un établissement de santé est restée constante, autour de 72% en 2011 et 2013. La contraception a augmenté, mais reste faible : 17,8% en 2013, contre 13% en 2011. La situation nutritionnelle des moins de 5 ans demeure problématique avec, au niveau national en 2013, une prévalence du retard de croissance de 19%, plus marquée en milieu rural (21%) qu'en milieu urbain (13%).

La prévalence du VIH/SIDA dans la population reste faible (0,7%), mais avec des disparités entre les sexes. Ainsi, le taux de séroprévalence chez les femmes est estimé à 0,8%, contre 0,5% chez les hommes du même groupe d'âge. Des progrès ont été enregistrés dans la lutte contre le paludisme, avec une utilisation plus fréquente des moustiquaires pour les personnes vulnérables, à savoir les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes. La prévalence du paludisme chez les enfants de 6-59 mois a été estimée à 2,8% en 2013. La morbidité proportionnelle palustre est restée à 5% en 2013.

Selon les données de la loi de finances initiale de 2015, le secteur de l'éducation, concerné par trois ministères, a bénéficié d'environ 19% du budget total. Le TBS dans l'enseignement primaire a baissé légèrement, passant de 94,1% en 2012 à 93% en 2013. Mais le TBS des filles est resté constant, à environ 99% en 2013. L'indice de parité de 1,12 est en faveur des filles. Un tiers des enfants en âge scolaire n'achève pas le cycle primaire. Le taux d'achèvement dans l'élémentaire s'est stabilisé autour de 66% en 2013. A l'université et dans la formation professionnelle, c'est l'acquisition des bonnes compétences qui fait défaut. Les deux systèmes ont besoin de nettes améliorations à ce niveau. Enfin, le taux brut de préscolarisation a été de 12,1% en 2013, contre 11,3% en 2012.

1.2.2 La réduction de la pauvreté, la protection sociale et travail

Les résultats de l'ESPS-II de septembre 2012 donnent une proportion d'individus vivant sous le seuil de pauvreté de 46,7% en 2011, contre 48,3% en 2005. De son côté, l'indice de pauvreté multidimensionnelle du PNUD a été estimé à 74% de la population en 2014. Ces éléments indiquent que des progrès soutenus sont nécessaires pour combattre le dénuement d'une grande partie des Sénégalais.

Pour améliorer la protection sociale de la population, le gouvernement a commencé à mettre en place le registre unifié de ciblage des ménages vulnérables. Il a aussi procédé au lancement de deux grands programmes: le Programme National de Bourses de Sécurité Familiale (PNBSF), et le programme de développement de la Couverture Maladie Universelle (CMU).

Le PNBSF, qui a été lancé en 2013 et durera jusqu'en 2017, vise à réduire la grande pauvreté en allouant 100 000 FCFA par an aux ménages qui en ont le plus besoin. Cette aide est versée chaque trimestre (25 000 FCFA) et doit principalement aider à la scolarisation assidue et au suivi sanitaire des enfants, notamment pour la vaccination. La phase pilote a démarré en 2013 et concerne 50 000 ménages dans tous les départements. La deuxième phase a été officiellement lancée à la mi-juin 2014 et bénéficiera à 50 000 ménages supplémentaires. Le PNBSF entend toucher 250 000 ménages en 2017.

Les autorités ont élaboré le plan stratégique 2013-2017 pour développer la CMU. Il s'articule autour de trois grands axes : la promotion des mutuelles de santé, par lesquelles transitera la CMU ; la réforme de l'assurance maladie obligatoire ; le renforcement des politiques de gratuités existantes. La mise en œuvre de ce plan devrait permettre d'assurer une couverture maladie à au moins 75% de la population à l'horizon 2017. Pour promouvoir et développer les mutuelles de santé, le gouvernement a adopté l'approche « Décentralisation et Assurance Maladie » (DECAM). Y sont associées des mesures d'accompagnement, telle la subvention des cotisations à hauteur de 50% pour les personnes ayant la capacité d'adhérer à une mutuelle de santé, et de 100% pour les personnes identifiées comme indigentes. Le programme DECAM a permis de mettre en place les comités départementaux de suivi de la CMU et de toucher près de 51 000 adhérents de mutuelles de santé. Les partenaires techniques et financiers se sont également engagés à travers le Fonds d'équité, qui a pris en charge 7 000 personnes pauvres dans 43 mutuelles de santé dans les régions de Kaolack, Fatick, Diourbel et Kaffrine.

En matière de protection sociale des travailleurs, le Sénégal a ratifié 37 conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), dont 33 sont en vigueur. En 2014, le pays a adopté un projet de loi sur les contrats d'apprentissage et les contrats de stage, qui ont été introduits dans le code du travail en février 2015. En outre, la résolution de l'OIT de 2013 sur les statistiques du travail a pu être appliquée lors du recensement général de la population et de l'habitat, de l'agriculture et de l'élevage de 2013, publié en 2014. Cette convention sera appliquée pour l'enquête sur l'emploi, en cours de préparation.

La situation économique et sociale du Sénégal en 2014 semble se maintenir dans une trajectoire plutôt favorable dans un contexte marqué par la mise en œuvre du PSE. Le Sénégal honoré pour sa stabilité politique, a reçu un important flux d'APD pendant plusieurs décennies. Comment est-elle répartie cette aide? Quels sont les différents secteurs financés ?

II. Profil de l'Aide Publique au Développement (APD) au Sénégal

2.1 Dispositif d'orientation de l'APD

Le Sénégal bénéficie d'un apport considérable d'APD grâce à un dispositif de gestion des investissements publics et un dispositif de coordination de l'aide. Les projets d'investissements publics au Sénégal financés par des ressources internes comme externes sont gérés suivant un SNP qui fait intervenir des acteurs tout au long du cycle de vie des projets d'investissements publics.

2.1.1 Le Système National de Planification (SNP)

Les investissements publics sont gérés dans le cadre du SNP. Ce dispositif permet de gérer et de concevoir des investissements publics de manière globale et détaillée suivant trois (3) instruments et horizons différents :

- une étude prospective sur la société sénégalaise et son environnement, naturel et international, explorant à l'horizon d'une génération le champ des futurs possibles et plausibles constituée afin de guider les choix stratégiques des plans d'une orientation à moins terme ;
- une loi-plan d'orientation économique et sociale, révisable à mi-parcours fixant les stratégies à mettre en œuvre et objectifs intermédiaires à atteindre à moyen et long terme par le gouvernement du Sénégal. Cette loi-plan doit fournir les critères et les repères tant pour la sélection et la programmation des projets et actions publics, qu'en vue du choix des mesures d'impulsion des initiatives privées ;
- une loi-programme triennale d'investissements et actions publics, constituant le maillon opérationnel du SNP. Il est précédé par l'élaboration des « Perspectives Triennales » qui en sont le cadre macroéconomique et financier. Ce PTIP est ajustable annuellement et sa partie exécutoire forme le BCI intégré dans la loi des finances annuelle.

Ce cadre offre les moyens d'assurer la préparation, la programmation, le suivi et l'évaluation des projets d'investissement publics. Par contre, l'exécution financière des projets repose sur le SGFP dont le but est de réglementer l'ensemble des procédures et modalités d'approbation, d'exécution et de contrôle des recettes et de dépenses publics. Ainsi, ce dispositif définit précisément les procédures, conditions et agents d'exécution des budgets de fonctionnement et d'investissement particulier, le circuit que doit emprunter chaque dépense y compris celui d'investissements qu'ils soient financés sur les ressources nationales ou ressources externes.

2.1.2 Les principaux acteurs du cycle de vie des projets d'investissements publics

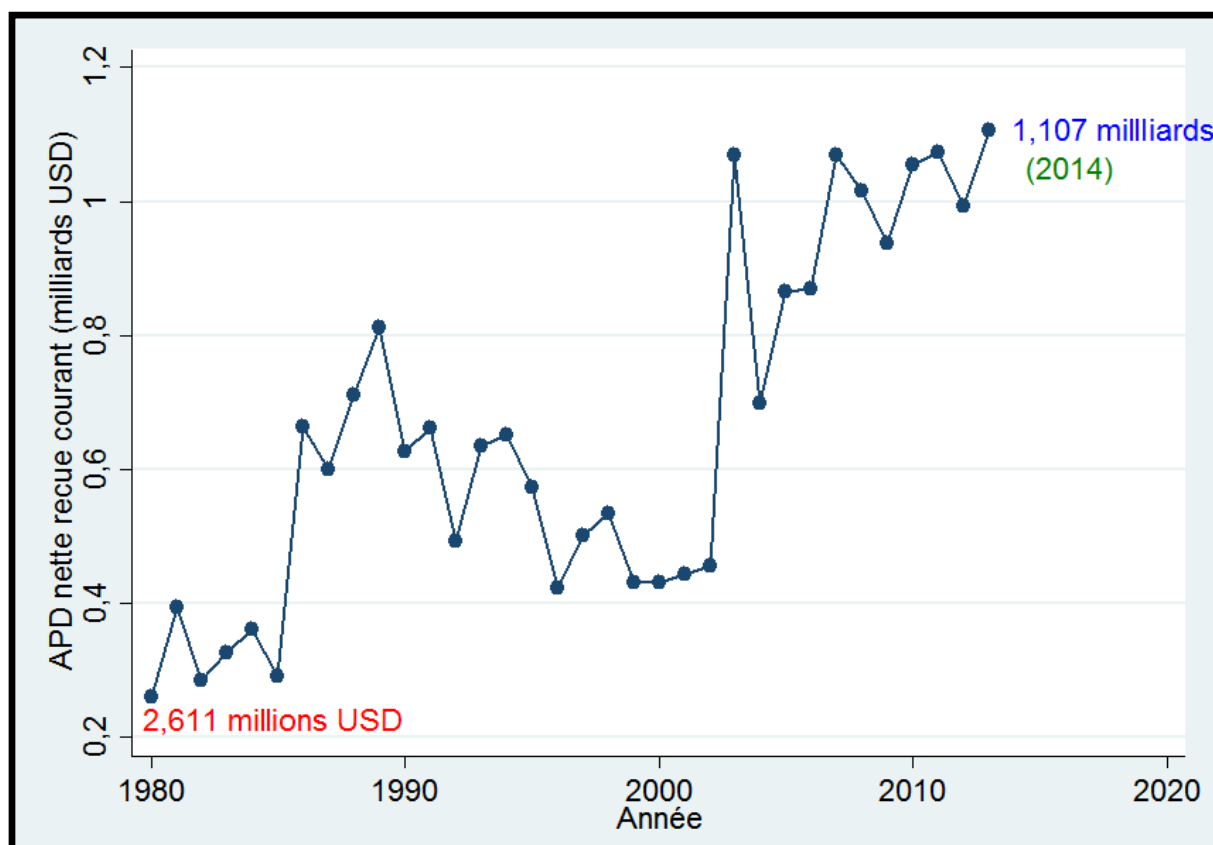
Le processus d'évaluation comprend plusieurs étapes dans lesquelles nous constatons l'intervention de plusieurs acteurs :

- L'identification, la préparation et l'évaluation de projets par chaque Ministère Technique (MT). Toutes les requêtes portant sur des projets d'investissements doivent être reçues par le Ministère du Plan ;
- La contre-évaluation économique et financière pour vérifier la conformité du projet aux objectifs de développement par la Direction chargée de la Planification. Les projets dont l'évaluation est concluante sont transmis à la DCEF pour soumission au Comité de Sélection des Projets (CSP) ;
- La sélection des projets par le CSP et fixation, dans ce cadre, la DCEF doit du volume et de l'allocation sectorielle des investissements tels que définis par le cadrage macro-économique des perspectives triennales ;
- La programmation et la recherche de financement du projet ;
- La signature des conventions de financement et l'ordonnancement des dépenses d'investissement par la la Direction de la Dette et de l'Investissement (DDI);
- L'exécution du paiement des dépenses d'investissements publics par la Direction Générale de la Comptabilité Publique et du Trésor (DGCPT) ;
- Le suivi de l'exécution par tous les partenaires impliqués ;
- L'évaluation post destinée à estimer l'impact réel des investissements et de mesurer les écarts entre les objectifs initiaux et les réalisations effectives.

2.2 Tendances de l'APD au Sénégal

L'évolution et la répartition de l'aide au niveau des pays africains se sont faites de manière considérable suivant la situation politique du pays, sa stabilité et les ressources naturelles dont le pays dispose. L'APD constitue l'une des principales sources de financement extérieur de l'économie sénégalaise mais son niveau varie considérablement d'une année à une autre. Le Sénégal du fait de sa stabilité politique représente un atout comparé aux autres pays de la région mais en 2014 il reste tout de même derrière les pays comme la Nigéria et la Côte d'Ivoire qui, sont les deux premiers pays bénéficiaires de l'APD en Afrique de l'Ouest (*Annexe 6*). Le graphique suivant présente l'évolution de l'APD nette reçue au Sénégal de 1980 à 2014.

Graphique 10 : APD nette reçue par le Sénégal en milliards USD



Source : Auteur, inspiré des données de la Banque Mondiale/WDI/Sénégal, 2015

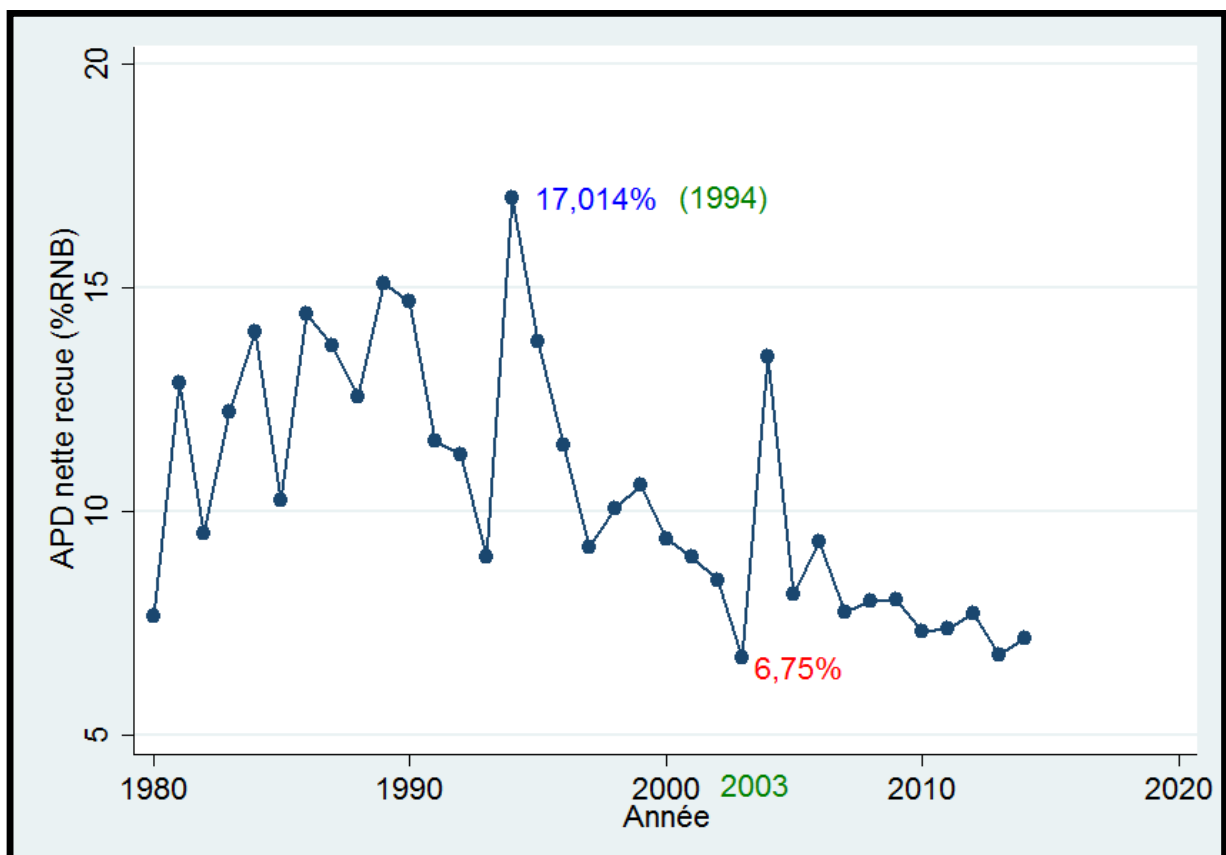
L'évolution de l'APD nette reçue par le Sénégal de 1980 à 2014 est caractérisée par des fluctuations. C'est en 1980 que le Sénégal enregistrait sa plus basse valeur d'aide reçue avec 2,611 millions USD et en 2014, sa plus haute valeur avec 1,107 milliards USD. Sur la période de 1980 à 2014, nous pouvons distinguer quatre (4) phases d'évolution de l'APD reçue au Sénégal. Tout d'abord la période 1980-1985 se caractérise par une fluctuation à la hausse comme à la baisse passant de 2,611 millions USD à 2,90485 millions USD. Ensuite, la seconde phase 1985 à 2000 se distingue par une fluctuation à la hausse comme à la baisse mais supérieure à celle de la phase précédente avec 4,5678 millions USD en 2000. Puis, la troisième phase de 2000 à 2004 se caractérise par une augmentation considérable de l'aide passant de 1,07 milliards USD en 2004. Enfin, la période 2004 à 2014, l'aide revient à nouveau avec des fluctuations instables à la baisse comme à la hausse passant de 6,9798 millions USD en 2005 à 1,107 milliards UDS en 2014.

La crise de dette qu'a connue le Sénégal dans les années 80 a fortement entraîné la baisse l'APD qui s'était soldée par une crise d'insolvabilité de sa dette. Mais notons aussi que l'aide internationale était en forte baisse au début des années 1990 et traversait une crise de

légitimité liée notamment à la fin de la guerre froide et à la recrudescence des études critiques de son efficacité. Après la crise économique de 2008, l'APD au Sénégal a connu une augmentation notamment en 2014 en raison gain de confiance auprès des bailleurs de fonds pour le financement des programmes d'investissement inclus dans le PSE.

L'APD reste une dimension essentielle de la politique de développement international. Elle occupe une place importante dans l'économie sénégalaise comme présente le graphique ci-dessous.

Graphique 11 : APD nette reçue (en pourcentage du RNB) au Sénégal



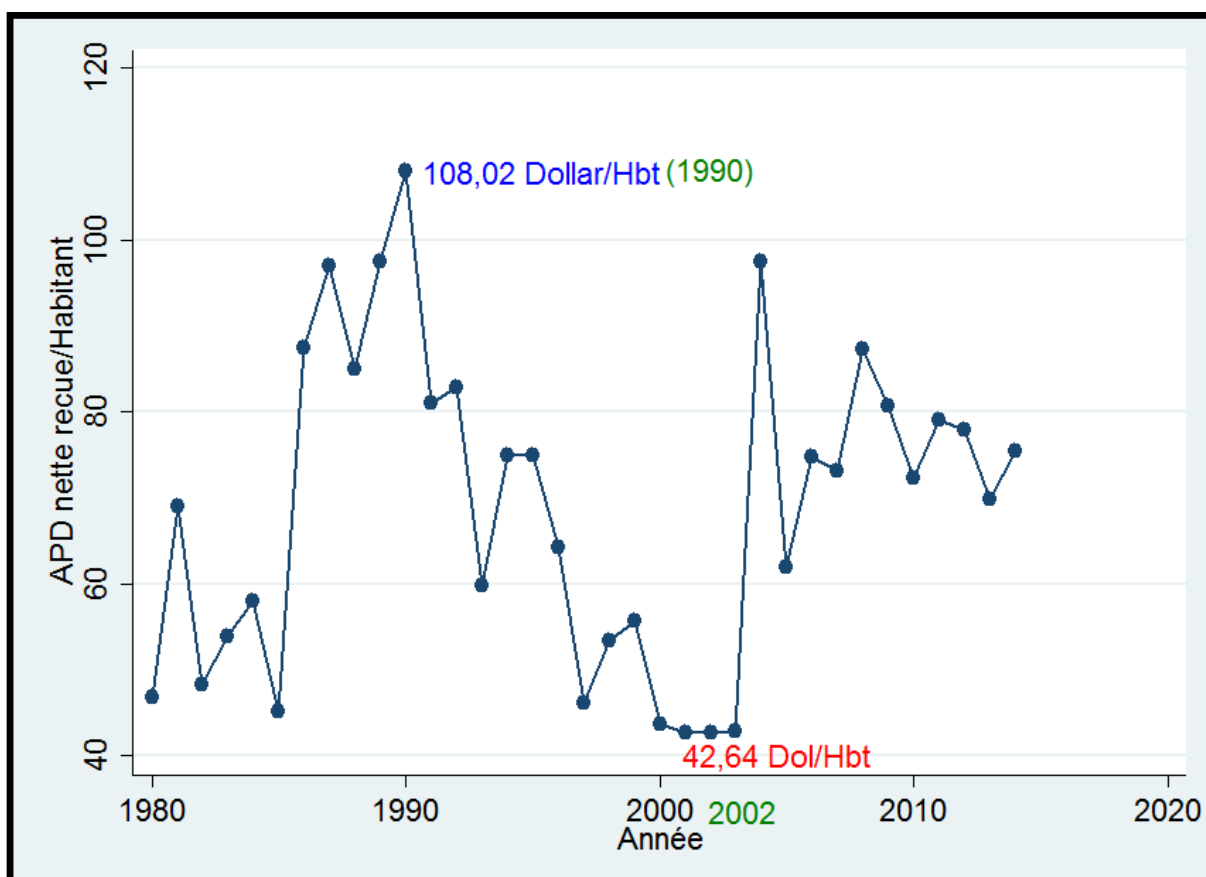
Source : Auteur, inspiré des données de la Banque Mondiale/WDI/Sénégal, 2015

L'évolution de l'APD nette reçue au Sénégal en pourcentage du RNB est marquée par des fluctuations de 1980 à 2014. En 2014, Celle-ci représente seulement 7,34% du RNB au Sénégal. C'est en 2003 que le Sénégal enregistrait sa plus basse valeur d'aide en pourcentage du RNB avec 6,752% du RNB et en 1994, sa plus haute valeur avec 17,014% du RNB. L'année 1994 marquée par la dévaluation du FCFA montre que la communauté internationale a particulièrement soutenu le Sénégal en accordant des montants substantiels au titre d'appui budgétaire. Mais les années 2000 marquées par l'alternance, une autre politique qui fut

appliquée s'est achevée vers la mise en œuvre la SCA au moment où les institutions financières ont abandonné les PAS pour des DRSP. Ce qui explique la baisse de l'APD dans le RNB du Sénégal.

D'une manière générale, le Sénégal fait partie des pays qui reçoivent le plus d'aide officielle par habitant en Afrique. Les cinq plus grands donneurs ont contribué à hauteur d'environ 60% de l'APD du Sénégal mais en 2014, l'APD nette reçue occupe une faible part dans le RNB du Sénégal comparée à d'autres pays comme la République Centrafricaine (34,10%) et le Libéria (43,94%)⁵⁶. Ainsi, pour représenter l'APD au niveau de la population sénégalaise, nous utiliserons l'APD nette reçue par habitant. Le graphique ci-dessous présente l'APD nette reçue par habitant du Sénégal de 1980 à 2014.

Graphique 12 : APD nette reçue par habitant en dollars USD au Sénégal



Source : Auteur, inspiré des données de la Banque Mondiale/WDI/Sénégal, 2015

L'évolution de l'APD nette reçue par habitant au Sénégal est marquée par des fluctuations de 1980 à 2014. Les années de l'application des PAS (1980-1985) sont marquées par une faible

⁵⁶OCDE, Statistics by region, Africa, Regional shares of total net ODA, 2016, p.8

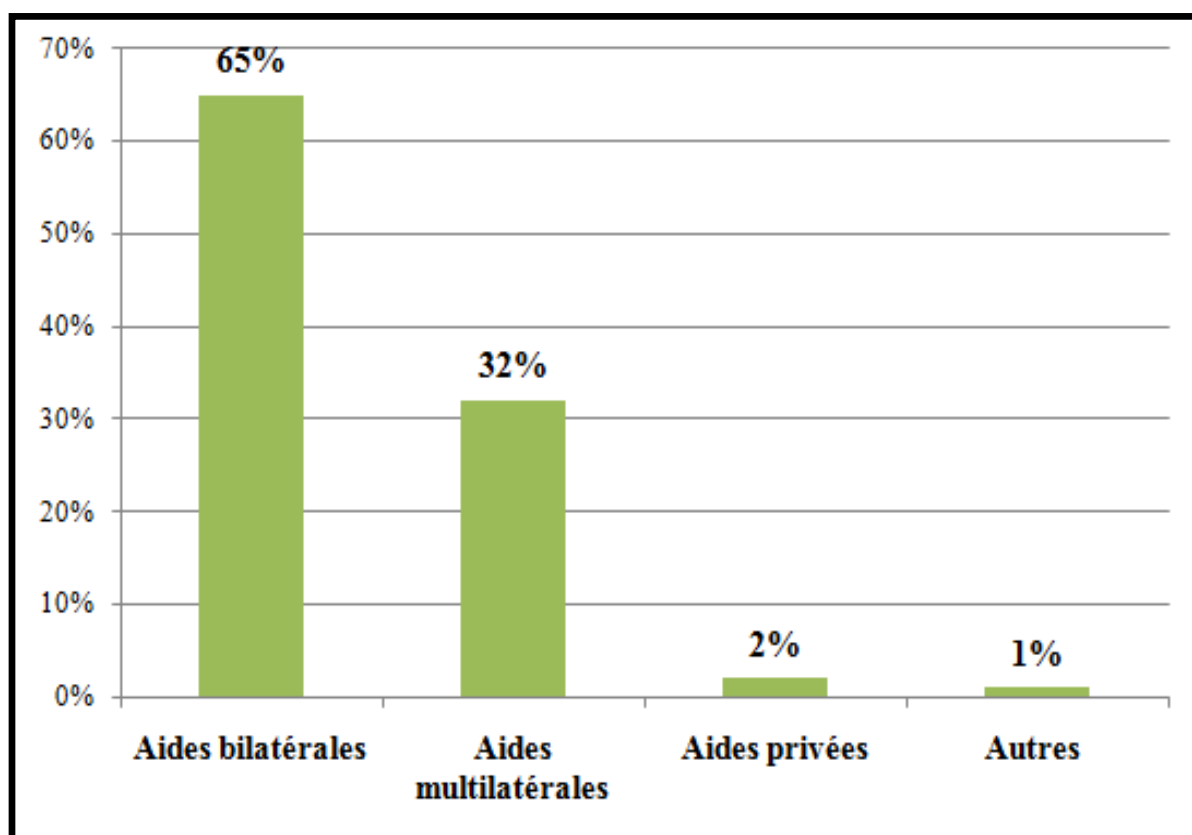
représentation de l'APD sur la population : 46,88 dollars USD par habitant en 1980, 48,33 dollars en 1982 et 45,11 dollars en 1985. En 2014, celle-ci représente 75,44 dollars USD par habitant. C'est en 2002 que le Sénégal enregistrait sa plus basse valeur d'aide reçue par habitant avec un montant de 42,64 dollars USD par habitant et en 1990, sa plus haute valeur avec 108,026 dollars USD par habitant. La faible représentation de l'APD reçue par habitant au Sénégal s'explique d'une part par la croissance démographique qu'a connue le Sénégal et d'autre part par la période des crises économiques et financières dans les pays donateurs.

2.3 Analyse sectorielle de l'APD au Sénégal

2.3.1 La tendance par source d'aide extérieure

L'aide extérieure reçue par le Sénégal provient essentiellement de plusieurs sources de financement parmi lesquelles nous pouvons citer l'APD (Aides bilatérales et multilatérales), l'assistance volontaire privée qui inclut les dons provenant d'ONG, de groupes religieux, d'institutions caritatives, de fondations et sociétés privés. Le graphique ci-dessous présente les différentes formes d'aide extérieure au Sénégal en 2014.

Graphique 13 : Formes d'aide extérieure au Sénégal en 2014



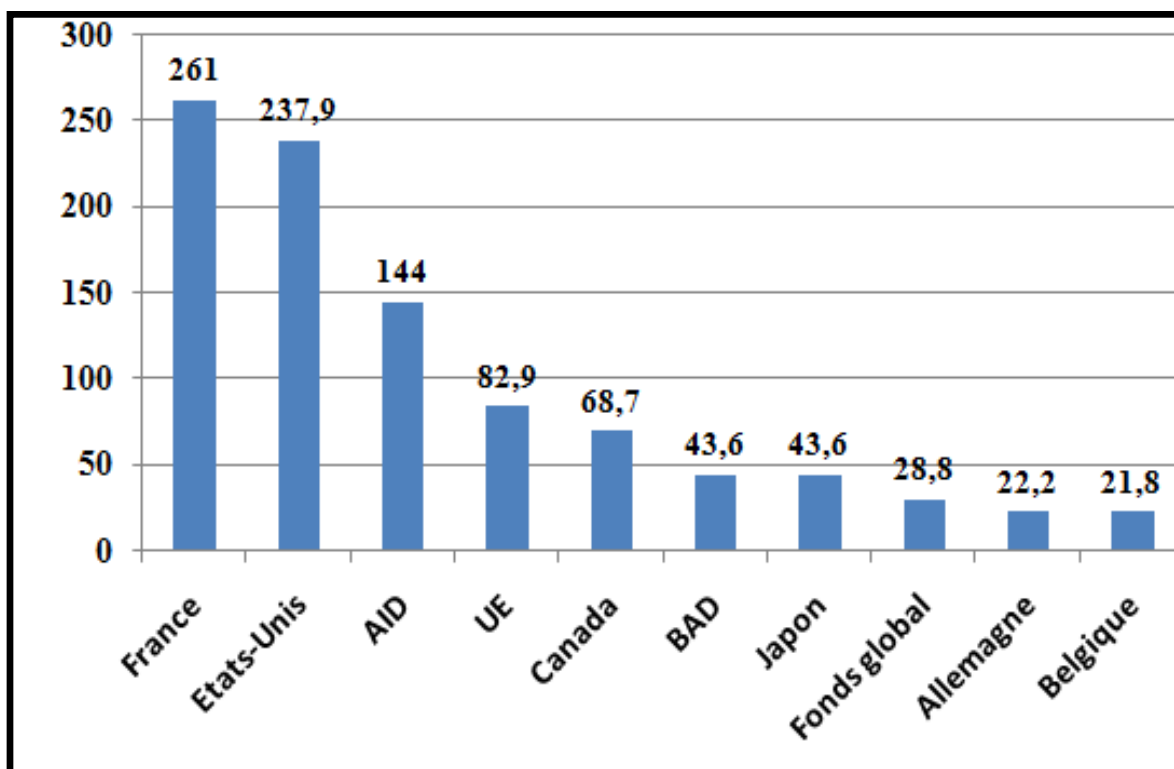
Source : Auteur, inspiré de Country Programmable Aid, OCDE, Sénégal, 2016

L'Aide extérieure reçue par le Sénégal en 2014 est composée de 65% d'aides bilatérales, 32% d'aides multilatérales, 2% d'aides privées et 1% d'aides venant d'autres donateurs. Selon les rapports annuels de l'OCDE sur l'APD reçue par le Sénégal⁵⁷, les aides bilatérales reçues par le Sénégal varient d'une année à une autre mais celles-ci restent tout de même la forme d'aide extérieure la plus représentée au Sénégal.

2.3.2 Les principaux donateurs de l'APD

L'APD nette reçue au Sénégal en 2014 est constituée essentiellement de 32% de prêts et 62%⁵⁸ de dons. Toutefois selon les rapports annuels de l'OCDE de l'APD sur le Sénégal, ces pourcentages varient d'une année à une autre, mais les dons constituent la catégorie d'aide la plus représentée au Sénégal. Pour le financement de son développement, le Sénégal compte sur plusieurs bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux. Le graphique ci-dessous présente les principaux bailleurs de fonds pour le Sénégal ainsi que les différents montants versés en 2014.

Graphique 14: Les dix (10) principaux donateurs d'APD du Sénégal en 2014 (millions USD)



Source : Auteur inspiré d'interactive summary charts by aid (ODA) recipients, OCDE, Sénégal, février 2016

⁵⁷ Country Programm Aid, A country perspective, OCDE, Sénégal, 2014, p.1.

⁵⁸ Ibid., p.1

Les principaux partenaires bilatéraux du Sénégal, par ordre d'importance d'appui financier en 2014 étaient la France avec 261 millions USD suivis des Etats-Unis avec 237,9 millions USD, le Canada avec 68,7 millions USD, le Japon avec 43,6 millions USD, l'Allemagne avec 22,2 millions USD et la Belgique avec 21,8 millions USD. Quant aux principaux partenaires multilatéraux du Sénégal, par ordre d'importance de l'assistance reçue, nous avons : l'Agence Internationale de Développement (AID) avec 144 millions USD, l'Union Européenne (UE) avec 82,9 millions USD, la Banque Africaine de Développement (BAD) avec 43,6 millions USD et le Fonds Mondial avec 28,8 millions USD. Toutefois selon les rapports annuels de l'OCDE sur l'APD reçue par le Sénégal⁵⁹, les montants alloués par les différents donateurs varient d'une année à une autre mais la France et l'AID restent tout de même les premiers donateurs de l'APD au Sénégal. Dès lors, la France qui est le partenaire historique commercial du Sénégal, constitue aussi son premier donateur bilatéral.

L'aide française repose essentiellement sur l'action de l'Agence Française de Développement (AFD). Le total des engagements nets à cette agence au Sénégal ont atteint 1,2 milliards d'euro⁶⁰. En 2015, l'AFD a engagé au Sénégal près de 150 millions d'euro⁶¹. Ce financement concerne essentiellement la construction de deux instituts de formation professionnelle en Casamance et à St Louis, le programme de gestion des risque d'inondations à Pikine, le projet d'interconnexion électrique de l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Gambie (OMVG) et Caisse Nationale de Sécurité Agricole du Sénégal (CNCAS) pour le financement agricole. Le Sénégal a bénéficié d'un appui de la France pour la réalisation d'étude pour un projet de construction d'une troisième canalisation d'adduction d'eau potable entre le lac de Guiers au nord du pays et Dakar. Ces études financées par un Fonds d'Etude et d'Aide au Secteur Privé (FASEP), ont permis l'opérateur SONES de procéder aux lancements d'appel d'offres de pré-qualification pour une usine de pompage à Keur Massar d'une capacité de 100 000m³/jour, une station de traitement des eaux et une canalisation de 200 kms et d'une capacité de 200 000m³/jour.

Quant aux Etats-Unis, deuxième pays donateur d'aide bilatérale du Sénégal, ils comptent dix-huit (18) départements et organismes multiples d'aide bilatérale parmi lesquels nous pouvons citer l' « USAID ». Le montant de l'aide de l'USAID au Sénégal est de 53 milliards de FCFA⁶² en 2013. Ces ressources ont été injectées en priorité dans les secteurs de la santé, de

⁵⁹ Rapports l'OCDE sur « Aid at a glance by a recipient », Sénégal, 2014, p.1.

⁶⁰ Rapport AFD Sénégal, 2014, p.15.

⁶¹ Ibid., p.15

⁶² Revue annuelle conjointe du programme de coopération bilatérale entre les Etats-Unis et le Sénégal, 2014. Disponibles sur :

l'éducation, de l'agriculture et de la gouvernance démocratique. En outre, l'appui des Etats-Unis a permis au Programme nationale de lutte contre le paludisme de mettre en œuvre des interventions complètes au niveau de la prévention et du traitement du paludisme, aidant ainsi le Sénégal à se rapprocher de l'éradication de cette maladie mortelle. Dans le domaine de l'agriculture, l'aide (13,5 milliards de FCFA⁶³) apportée par l'USAID dans les chaînes de valeur du riz, du maïs, du mil et de la pêche a contribué à la création de 5 300 nouveaux emplois dans le programme « Feed the future » qui vise l'augmentation des revenus issus de l'agriculture et l'amélioration de la situation nutritionnelle des Sénégalais. Concernant le secteur de l'éducation, l'enveloppe financière de 11,2 milliards de FCFA⁶⁴ mise à disposition en 2013 par l'USAID dans le renforcement de l'accès à une éducation de qualité pour tous les enfants, a permis de renforcer les compétences en lecture de plus de 2 millions d'élèves du primaire dans 8 000 écoles à travers le pays. Au titre de la promotion de la gouvernance démocratique et de la stabilité sociale, les actions de l'USAID en 2013 se sont articulées autour de la rédaction de textes législatifs comme la déclaration du patrimoine et les nouvelles lois sur la décentralisation, du développement d'une stratégie nationale de promotion de la bonne gouvernance, de l'appui à la demande d'adhésion du Sénégal à l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (ITIE), de l'assistance technique à 22 collectivités rurales en vue de développer des mécanismes pour la transparence et la responsabilité etc.

2.3.3 Répartition sectorielle de l'APD

L'évolution et la répartition sectorielle de l'APD au niveau des pays africains se sont faites de manière considérable en fonction des besoins des pays bénéficiaires mais aussi selon les priorités des pays donateurs. L'APD constitue un appui non négligeable des principaux macro-secteurs de l'économie et du secteur social au Sénégal. Ainsi, l'analyse faite sous cette partie vise à faire ressortir les tendances de l'APD bénéficiés par les différents secteurs. Ces tendances sectorielles seront analysées du côté de l'aide bilatérale puisque cette forme d'aide constitue la forme la plus représentée au Sénégal. Le tableau suivant présente l'évolution de l'aide bilatérale au Sénégal par différents secteurs de 2006 à 2014.

<https://www.usaid.gov/fr/senegal/press-releases/senegal-praises-%E2%80%98exceptional%E2%80%99-us-contribution-development>.

⁶³ Ibid.

⁶⁴ Ibid.

Tableau 3: Composition sectorielle de l'aide bilatérale accordée au Sénégal (millions USD)

Secteurs \ Années	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
<i>Infrastructures sociales et de services</i>	318,53	341,71	376,4	356,55	276,39	282,49	290,16	265,11	404,98
Education	136,25	148,22	207,69	135,65	105,58	119,26	143,77	118,61	237,06
Santé et population	157,33	138,93	141,85	157,55	131,04	143,44	125,7	137,83	132,63
Approvisionnement en eau et en assainissement	24,95	54,56	26,86	72,35	39,77	19,79	20,69	8,67	35,29
<i>Infrastructures économiques et de services</i>	38,36	8,02	92,7	33,73	406,9	93,58	25,97	36,32	227,36
Transport et Communications	25,67	0,56	2,84	9,78	374,77	1,1	5,22	6,35	123,62
Energie	9,77	0,85	55,5	5,73	6,63	87,25	8,51	20,04	102,39
<i>Secteurs de production</i>	53,25	60,71	84,59	103,71	265,55	73,1	136,9	73,07	103,92
Agriculture, sylviculture, pêche	35,65	58,03	53,45	90,6	262,15	65,22	99,62	68,89	100,96
Industrie, Mines, Bâtiment	9,23	1,65	30,19	11,74	1,83	4,91	6,27	2,09	2,3
Commerce et tourisme	8,37	1,03	0,95	1,37	1,58	2,97	31,01	2,09	0,67
<i>Multisecteurs</i>	94,11	40,63	90,08	112,24	130,03	76,79	44,12	36,07	40,76
<i>Programme d'assistance</i>	7,84	9,33	105,62	27,12	26,72	16,58	176,5	89,59	23,4
<i>Action relative à la dette</i>	168,83	2,93	40,2	1,65	0,96	0,84	0,64	0,53	0,4
<i>Aide humanitaire</i>	2,53	1,79	6,95	12,02	1,38	5,3	17,37	13,76	5,39
<i>Autres/Non alloués/Non spécifiés</i>	12,94	22,02	16,52	25,56	19,15	17,79	14,15	14,1	11,5
Total des engagements bilatéraux en matière d'APD	696,4	487,14	813,06	672,59	1127,09	563,47	705,83	528,55	817,72

Source : Répartition géographique des ressources financières allouées aux pays en développement, OCDE, Sénégal, 2016

L'aide bilatérale reçue par le Sénégal de 2006 à 2014 évolue en dents de scie. Dans cette évolution, c'est en 2010 que le Sénégal enregistre sa plus haute valeur d'aide bilatérale reçue avec un montant de 1127,09 millions USD et en 2007 qu'il enregistre sa plus basse valeur avec un montant de 487,14 millions USD. Les secteurs les plus financés par l'aide bilatérale étaient ceux des infrastructures sociales et de services à travers ses trois sous-secteurs (Education, santé et population et approvisionnement en eau et assainissement) qui représentaient un montant de 404,98 millions USD en 2014. Des secteurs comme les infrastructures économiques et de services (Transport et communications et énergie) et les secteurs de production (Agriculture, sylviculture et pêche, Industrie, Mines et Bâtiment et Commerce et tourisme) représentaient aussi une part importante du financement de l'aide bilatérale avec des montants 227,36 millions USD et 103,92 millions USD en 2014. Par contre les secteurs les moins financés étaient ceux des actions relatives à la dette et l'aide humanitaire qui ont une évolution à la hausse comme à la baisse et représentaient en 2014 des montants de 0,4 millions USD et 5,39 millions USD.

Quant à l'aide multilatérale, celle-ci ne fait pas l'objet de répartition sectorielle mais constitue tout de même l'autre forme d'APD au Sénégal et était représentée en 2014 avec un montant de 304,1 millions USD (*Annexe 7*).

Conclusion

Avec une population de 14 millions d'habitants en 2014, le Sénégal a fait des progrès constants ces dernières années pour transformer son économie, atteignant des taux de croissance modérés en dépit d'un environnement international difficile. Compte tenu d'une base de ressources naturelles limitées, il est possible d'accélérer la transformation structurelle en comblant les déficits d'infrastructure, notamment en améliorant les liaisons routières et en garantissant une alimentation en électricité plus fiable et moins coûteuse. Le chômage et le sous-emploi sont en hausse en particulier chez les jeunes toujours confrontés aux possibilités limitées d'accès aux services sociaux de base et d'insertion dans le marché du travail. Cependant, l'APD joue un rôle important dans l'économie sénégalaise. Même si cette dernière représentait en 2014, 7,34% du RNB, elle a permis de financer les secteurs phares de l'économie à travers des projets d'investissement et des programmes de lutte contre la pauvreté. Ainsi, à partir d'une étude économétrique, il s'agira d'évaluer l'effet de l'APD sur la croissance économique au Sénégal.

CHAPITRE IV : ANALYSE ECONOMETRIQUE SUR L'EFFICACITE DE L'AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT (APD) AU SENEGAL

Introduction

La littérature empirique étudiant l'efficacité de l'APD est importante et souvent consensuelle. Une revue exhaustive de la littérature sur le sujet a été effectuée par Amprou et Chauvet (2004). D'autres auteurs sont allés plus loin, en analysant et comparant les diverses méthodes d'estimation, avec les différentes bases de données utilisées dans cette littérature. Cela a permis de faire émerger un point de vue critique et synthétique sur l'efficacité de l'APD et sur les études empiriques portant sur ce sujet. Certes, l'APD occupe une place importante dans le dispositif du financement économique du Sénégal mais une analyse économétrique permettra d'apprécier son effet sur la croissance économique.

Dans ce chapitre, il conviendra d'effectuer d'abord une analyse par la régression puis terminer par l'analyse des coefficients du modèle, les interprétations des résultats, suivies des recommandations.

I. Analyse par la régression

L'étude de l'APD sur la croissance économique en Afrique a connu surtout un grand succès avec le modèle de Morrissey (2001) sur les pays d'Afrique Subsaharienne. La présente recherche se consacre à l'évaluation de l'efficacité de l'APD au Sénégal.

1.1 Spécification du modèle

Au niveau macroéconomique, l'analyse économétrique réalisée se fonde sur un modèle de croissance classique en économie ouverte. Ce type de modèle a été largement utilisé dans la littérature empirique sur l'efficacité de l'APD dont son contenu est inspiré des études de Burnside et Dollar (2000); Hansen et Tarp (2001); Chauvet et Guillaumont (2001); Dalgaard et al. (2004).

Ainsi, notre équation de croissance économique se présente sous la forme linéaire suivante :

$$g_t = \beta_0 + \beta_1 \cdot Aide_t + \beta_2 \cdot X_t + \varepsilon_t$$

Avec :

t : Indice de temps ;

β_j : les coefficients de régression ($j= 0, 1, 2, \dots, 7$) ;

g_t : le taux de croissance du PIB réel par habitant à la date t ;

$Aide_t$: l'APD nette reçue en pourcentage du PIB à la date t ;

X_t : les vecteurs de variables de contrôle usuelles dans le modèle de croissance économique à la date t ;

ε_t : le terme d'erreur.

Pour estimer ce modèle, il est nécessaire d'étudier les hypothèses appropriées à une régression linéaire multiple.

➤ **Hypothèses stochastiques**

H_1 : $E(\varepsilon) = 0$ (le modèle est bien spécifié en moyenne) ;

H_2 : $V(\varepsilon) = \sigma_\varepsilon^2$ (Homoscedasticité des erreurs) ;

H_3 : $Cov(\varepsilon_t, \varepsilon_{t'}) = 0$ (Non autocorrélation des erreurs) ; avec $t \neq t'$

H_4 : $Cov(\varepsilon, X) = 0$ (exogénéité : l'erreur est indépendante des variables explicatives (modèle correctement spécifié)) ;

H_5 : les erreurs suivent une loi normale multidimensionnelle.

➤ **Hypothèses structurelles**

H_6 : $Cov(X_t, X_{t'}) = 0$, n tend vers une matrice finie non singulière ; avec $t \neq t'$

H_7 : $X'X$ peut être inversée (absence de multicollinéarité) ;

H_8 : $T > k + 1$ (avec T : nombre d'observations et k : le nombre de variables explicatives).

L'équation ci-dessus reprend un modèle de croissance économique classique en économie ouverte, auquel nous ajoutons l'APD nette reçue en pourcentage du PIB ($Aide_t$). Ainsi, nous estimons l'efficacité de l'APD sur la croissance économique. X_t représente un vecteur de

variables de contrôle usuelles dans les modèles de croissance. Sont incluses dans ce vecteur: le taux d'inflation annuel, les dépenses gouvernementales en pourcentage du PIB, les Investissements Directs Etrangers (IDE) en pourcentage du PIB, l'épargne en pourcentage du PIB, le logarithme du revenu par habitant et le taux d'ouverture en pourcentage du PIB.

1.2 Choix, justification des variables et méthode de recherche

Un vaste ensemble de facteurs pourrait, de manière convaincante, avoir l'importance sur la croissance économique. Par exemple l'investissement, les dépenses sociales, la qualité des institutions publique, le choix de la politique économique etc. Tout compte fait, la croissance économique est une condition nécessaire au développement.

1.2.1 Le choix et la justification des variables

La plupart des études sur l'efficacité de l'APD tendent à sélectionner les variables du modèle économétrique en se basant sur les théories de la croissance économique. Des études antérieures nous ont guidées dans le choix de ces variables appropriées, notamment celles de Burnside et Dollar (2000) ; Hansen et Tarp (2001) ; Chauvet et Guillaumont (2001) et Dalgaard et al (2004).

Les variables citées ci-dessous seront maintenues pour notre recherche portant sur l'efficacité de l'APD au Sénégal. Comme justification des variables d'étude, nous pouvons donner :

- **le taux de croissance du PIB par habitant (CRPIBhbt)** : dans la littérature de l'effet de l'APD sur la croissance économique, la variable dépendante qui revient le plus souvent est la croissance du PIB par habitant. Celle-ci qui nous paraît synthétiser le mieux l'amélioration de l'environnement macroéconomique. C'est un indicateur synthétique facilement disponible et mesurable. En effet, le PIB se définit comme la création de richesse dans un pays donné au cours d'une année donnée par les agents résidents. Il paraît plus approprié que le Produit National Brut (PNB) car il prend en compte la création de richesse à l'intérieur du territoire plutôt que celle des agents nationaux vivant à l'intérieur ou pas du territoire. Pour mesurer le niveau d'activité économique et le niveau de vie des populations, on utilise le PIB par habitant. Le terme croissance économique fait référence à l'élévation du PIB par habitant au cours du temps. Les critiques vis-à-vis de cet indicateur économique sont nombreuses. Tout d'abord, le PIB se concentre sur la production et sur la consommation marchande, et ne prend pas en compte la richesse en stock. Dès lors, une catastrophe naturelle qui détruit de la richesse va pourtant contribuer au PIB à travers l'activité de reconstruction. Aussi, le PIB ne prend pas en compte les externalités négatives de la

production, comme les dégâts causés à l'environnement, les prélèvements sur le patrimoine, etc., qui affectent pourtant le bien-être des populations. De même, les services publics, comme l'éducation ou la santé, ne sont pas bien évalués, et reposent généralement sur les intrants utilisés pour produire ces services. Enfin, le PIB prend peu en compte l'économie informelle ou l'économie domestique, lesquelles pouvant pourtant contribuer au bien-être de la population (Cf. Rapport de la commission Stiglitz, 2009).

- ***l'Aide Publique au Développement nette reçue en pourcentage du PIB (APDPIB)*** : dans la littérature de l'effet de l'APD sur la croissance économique, la variable indépendante principale qui revient le plus souvent est l'aide publique au développement nette reçue⁶⁵ en pourcentage du PIB. Elle est représentée par le rapport du volume total de l'aide reçue en pourcentage du PIB.
- ***les dépenses gouvernementales en pourcentage du PIB (DepgovPib)*** : ils correspondent généralement à celles de l'administration centrale, des administrations infranationales et des administrations de sécurité sociale. La force de cette variable illustre la diversité des approches adoptées par le pays pour fournir des biens et services publics et d'assurer la protection sociale, sans refléter nécessairement des différences de ressources affectées. L'aide totale influence l'allocation des dépenses gouvernementales entre les différents secteurs en faveur des secteurs sociaux (Gomanee et al, 2005b). Le signe attendu du coefficient de cette variable est par conséquent ambigu ;
- ***le taux d'inflation annuel (Infla)*** : l'inflation renseigne sur la stabilité macroéconomique. Le taux d'inflation est utilisé dans notre équation pour la prise en compte de la politique économique du Sénégal et par simplification de l'indice proposé par Burnside et Dollar (2000). Le signe attendu du coefficient de cette variable est négatif ;
- ***l'épargne en pourcentage du PIB (EparPIB)*** : c'est une variable qui devrait jouer un rôle important dans la croissance économique car elle apparaît nécessaire pour financer l'investissement. La variable « épargne en pourcentage du PIB » est fréquemment utilisée dans la littérature aide et croissance. L'aide influence la

⁶⁵ La variable d'aide publique au développement nette est tirée du CAD et représente les dons et prêts concessionnels reçus, nets des remboursements du principal et des intérêts.

croissance économique à travers l'accumulation du capital (Harrod et Domar, 1948). Le signe attendu du coefficient de cette variable doit être positif ;

- **le taux d'ouverture en pourcentage du PIB (*txouvpi*)** : c'est une variable qui permet de mesurer la place que tient le reste du monde dans l'économie d'un pays. Le choix du degré d'ouverture du Sénégal en fonction du PIB se justifie par le désir de connaître l'effet de son commerce extérieur sur la croissance économique. Cela permet de mesurer le niveau de la contrainte extérieure en s'évaluant par des multiples éléments significatifs et informatifs du degré d'échange d'une économie avec le reste du monde. La variable « taux d'ouverture en pourcentage du PIB » est fréquemment utilisée dans la littérature aide et croissance. Il semble que les pays les plus ouverts ont tendance à recevoir l'aide (Sachs et Warner, 1995). Cette variable calculée est le rapport de la somme des exportations et des importations sur le PIB. Le signe attendu du coefficient de cette variable doit être positif ;
- **le revenu par habitant (*Logrevhbt*)** exprimé en logarithme: c'est un indicateur permettant d'apprécier le niveau de pauvreté d'un pays. Il en résulte d'importantes implications pour la contribution de l'aide à la réduction de la pauvreté à travers la croissance économique (Korachais, 2008). Le revenu est censé capturer le niveau du développement du pays et peut affecter positivement la croissance économique. La répartition du revenu par habitant est déterminante dans l'évolution du niveau de vie d'une population. Le signe attendu du coefficient de cette variable doit être positif ;
- **les IDE en pourcentage du PIB (*IDEpib*)** constituant une variable importante de la mondialisation, connaissent actuellement un développement important qui est de plus en plus considéré comme une source externe de capitaux pour les PED. Les IDE peuvent révéler de bonnes performances économiques et une forte capacité d'absorption de l'aide pouvant affecter positivement la croissance économique (Alaya, Chenaf et Rougier, 2009). Le signe attendu du coefficient de cette variable doit être positif.

1.2.2 Les sources de données et période de recherche

Les données proviennent essentiellement de la base de données de la Banque Mondiale « World Development Indicator (WDI), 2015 » rapportées au Sénégal. Nous avons procédé à des calculs pour obtenir les données de certaines variables.

Notre période de recherche porte sur une période de 34 ans, allant de 1980 à 2014. La justification du début de cette période de recherche s'explique par le fait que l'APD a connu une grande considération au début des années 80 avec les PAS supervisés par la Banque

Mondiale et le FMI généralisant à l'ensemble des PED en particulier le Sénégal. Ils étaient les seuls modèles de développement possibles et dont l'application des séries de mesures de ces programmes dans les PED, constituaient un préalable à l'obtention de l'aide internationale.

1.3 Techniques d'estimation économétrique sur les modèles de séries temporelles

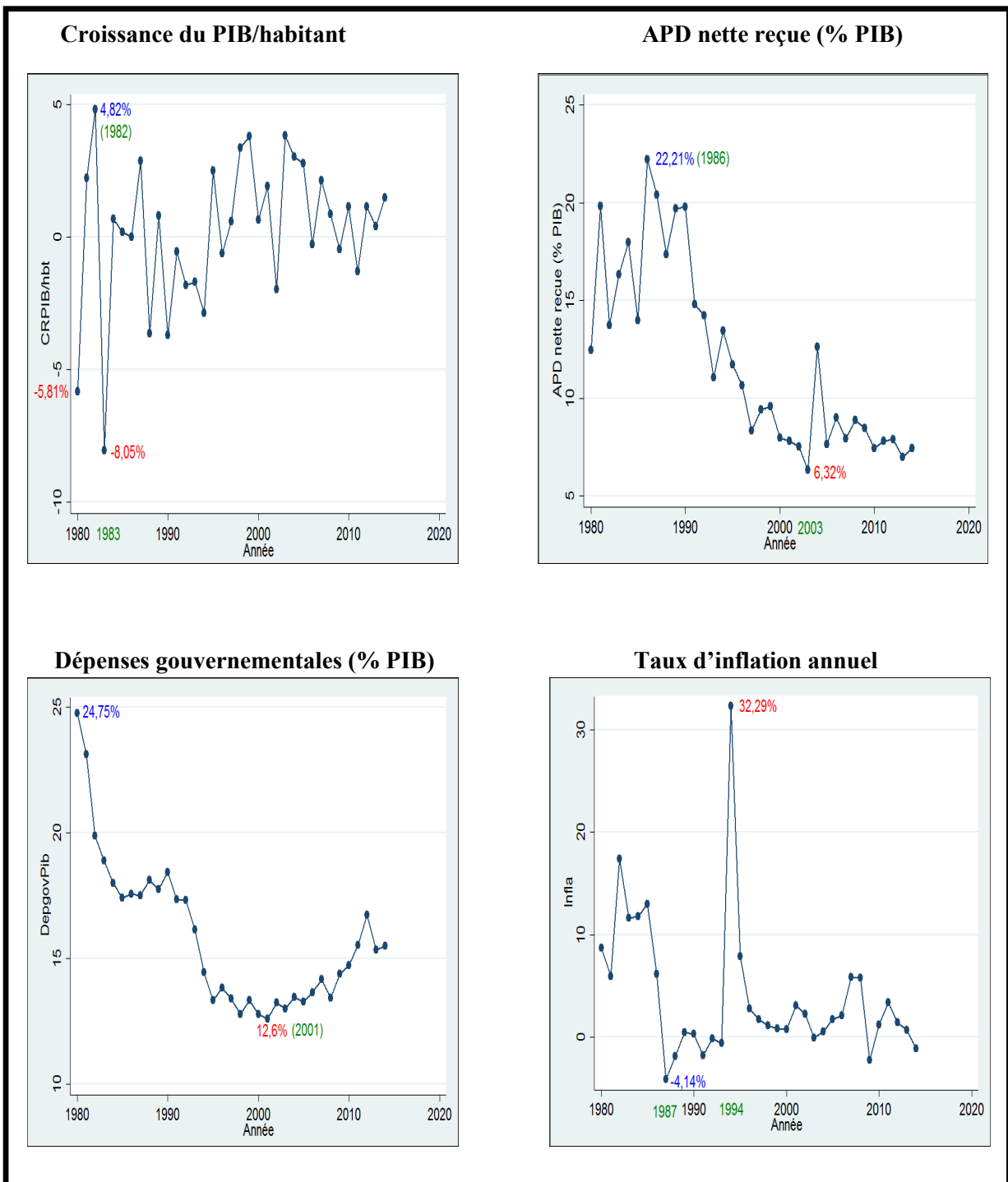
Les résultats sont obtenus à l'aide des logiciels *STATA 13* et *EVIIEWS 8* compilés en fichier Excel. Ces résultats attendus devraient en principe confirmer les développements théoriques ainsi que dans une moindre mesure, les travaux antérieurs sur la relation APD et croissance économique.

Avant d'entamer l'estimation d'un modèle dans une série temporelle, une des plus grandes questions dans cette recherche est de savoir si cette série suit un processus stationnaire ou non. On entend par le fait que la structure du processus supposé sous-jacent, évolue dans le temps. Si la structure reste la même, le processus est dit stationnaire. Pour éviter des régressions fallacieuses entre les différentes variables du modèle à tester, il s'avère nécessaire de passer par une analyse préliminaire des données. Cette analyse permettra, bien entendu, de ne pas tomber dans le risque d'estimer les relations « fallacieuses » et interpréter les résultats de manière erronée. Pour procéder à la détection de la présence ou absence de stationnarité, une représentation graphique permettra d'abord d'avoir une idée sur la stationnarité mais l'application d'un test de non stationnarité permettra par la suite de vérifier cette affirmation.

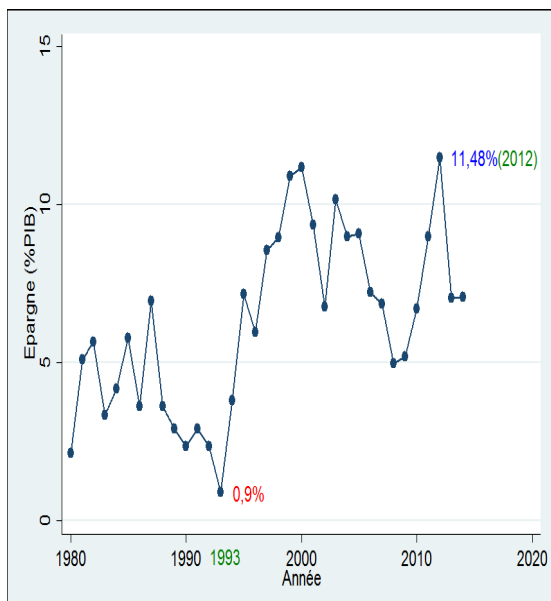
1.3.1 Représentation graphique

La représentation graphique aide à faire un résumé visuel des données statistiques chiffrées tout en permettant en un seul coup d'œil d'en saisir la tendance générale. Dans cette partie, il s'agira de représenter les différentes variables du modèle de recherche en fonction du temps.

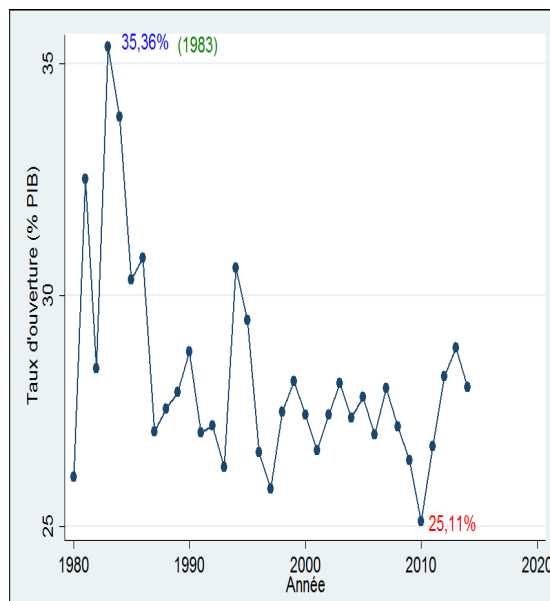
Graphique 15 : Représentation graphique des variables en fonction du temps



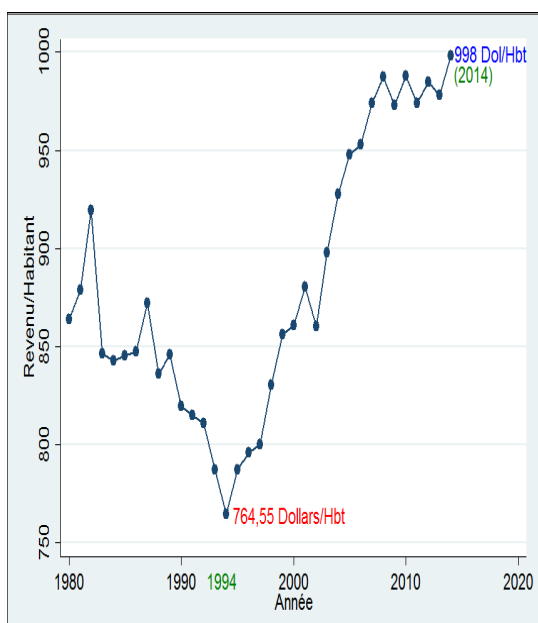
Epargne (% du PIB)



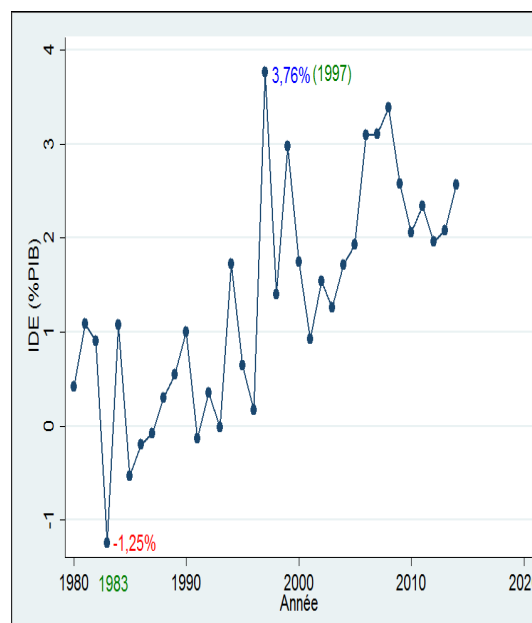
Taux d'ouverture (% PIB)



Revenu par habitant



IDE (% PIB)



Source : Auteur ; calcul par stata 13 à partir de la base de données

A travers ces graphiques, nous pouvons dire :

- le taux de croissance du PIB par habitant (*CRPIBhbt*) a connu une évolution en dents de scie de 1980 à 2014. Sur cette évolution, nous constatons d'abord un taux de croissance du PIB par habitant négatif en 1980 de -5,81% dû à la situation économique catastrophique du Sénégal marquée par son surendettement. Mais ce taux augmente de 1980 jusqu'en 1982, année à laquelle le Sénégal enregistrait sa plus haute valeur en

croissance du PIB/habitant avec un taux de 4,82%. Mais il chute significativement pour atteindre un taux de croissance PIB négatif en 1983 année à laquelle le Sénégal enregistrait son plus faible taux de croissance égal à -8,05%. Ces situations peuvent être expliquées par l'application des PAS qui à court terme a eu des effets positifs sur la croissance du PIB/habitant car il avait pour objectif de réduire le déséquilibre macroéconomique à court terme et soutenir la croissance économiques. Les conséquences étaient plutôt dramatiques sur le plan social expliqué la montée du chômage et l'accentuation des inégalités, la baisse des revenus et la perte de compétitivité. Mais une autre raison expliquant la baisse du taux de croissance du PIB/habitant peut être expliquée par le conflit casamançais qui a handicapé l'économie du sud du Sénégal. Notons également qu'à partir des années 2000, le Sénégal a connu une baisse drastique de sa production agricole due à l'invasion des criquets pèlerins (péril acridien) qui a impacté négativement sur le niveau de vie des populations ;

- l'APD nette reçue en pourcentage du PIB (*APDPIB*) a connu aussi une évolution en dents de scie mais plutôt à la baisse à partir de l'année 1990. Sur cette évolution, le Sénégal enregistrait son plus haut niveau d'APD nette reçue en 1986 qui représentait 22,21% du PIB suite à l'application des PAS au Sénégal dont certaines conditions donnant droit à l'APD étaient la libéralisation de l'économie sénégalaise, la restriction budgétaire, etc. Son plus bas niveau est marqué en 2003 avec un taux qui représentait 6,32% du PIB. Mais les années 2000 marquées par l'alternance, une autre politique qui fut appliquée s'est achevée vers la mise en œuvre la SCA au moment où les institutions financières ont abandonné les PAS pour des DRSP. Ce qui explique la baisse de l'APD dans le PIB du Sénégal. De plus, l'avènement de la crise 2008 a davantage poussé les pays donateurs à réduire les aides extérieures en faveur des pays demandeurs ;
- les dépenses gouvernementales en pourcentage du PIB (*DepgovPib*) ont connu une évolution à la baisse de 1980 à 1986, ensuite passent par une situation presque constante jusqu'à 1990, continuent progressivement de baisser jusqu'à 2001 et enfin commencent à augmenter lentement à partir de 2001. Sur toute l'évolution, c'est en 1980 que le Sénégal enregistrait sa plus haute valeur avec un taux de 24,75% du PIB et c'est en 2001 sa plus basse valeur qui représentait 12,6% du PIB. La baisse continue des dépenses gouvernementales dans le PIB s'explique par l'application des PAS dont l'une des mesures inscrite dans le plan de stabilisation à court-terme, était la discipline budgétaire qui consistait à réduire systématiquement les dépenses gouvernementales.

Mais les années 2000 marquées par l'alternance, une autre politique qui fut appliquée s'est achevée vers la mise en œuvre la SCA au moment où les institutions financières ont abandonné les PAS pour des DRSP. Ce qui explique l'augmentation des dépenses gouvernementales à partir de l'année 2000 ;

- le taux d'inflation annuel (**Infla**) a connu une évolution en dents de scie de 1980 à 1993 mais à partir de 1994, nous constatons une augmentation fulgurante du taux d'inflation (inflation chronique) avec un taux de 32% due en partie à l'augmentation de la masse monétaire. Ce phénomène peut s'expliquer par la dévaluation du FCFA qui dans le court terme a entraîné une inflation. En revanche sur cette évolution, nous constatons que c'est en 1987 que le Sénégal enregistrait son plus faible taux d'inflation égal à -4,14%. Cette situation est expliquée par l'application des PAS dont l'un des programmes intitulé PAS à moyen et long terme (1985-1992) consistait à réduire les déséquilibres macroéconomiques par le biais d'une restriction monétaire ;
- l'épargne en pourcentage du PIB (**EparPIB**) a connu une évolution en dents de scie. Sur ce graphique, nous constatons que l'épargne évolue faiblement dans la période 1980 à 1993 expliquée par la succession des PAS qui a impacté négativement le revenu de la population et c'est en 1993 que le Sénégal enregistrait sa plus faible valeur du taux d'épargne qui représentait 0,9% du PIB. Mais à partir de 1994, nous constatons une évolution du taux d'épargne dans le PIB due à l'augmentation de la quantité de monnaie en circulation pendant la période de la dévaluation. Celle-ci ayant affecté le taux d'intérêt : ce qui a permis aux agents d'épargner tout ce qui n'a été consommé. En revanche, c'est en 2012 année de la seconde alternance politique que le Sénégal enregistre son plus fort taux d'épargne dans le PIB avec un taux de 11,48% du PIB expliqué par de nouvelles mesures incitatives du nouveau régime qui ont affecté positivement l'épargne ;
- le taux d'ouverture en pourcentage du PIB (**txouvpiB**) connaît une évolution en dents de scie. Sur toute son évolution, le taux d'ouverture en % du PIB connaît sur plus haut niveau en 1983 (35,36% PIB) dû à l'ouverture commerciale exigée par les PAS. Après la dévaluation du FCFA de 1994, les effets escomptés sur les exportations et la croissance économique n'ont pas été atteints, du fait surtout de l'insuffisance de l'offre et du renchérissement des coûts de production (hausse du coût des importations). Nous notons également que le taux d'ouverture connaît son plus bas niveau en 2010 (25,11% PIB) expliquée par la faiblesse des échanges extérieurs pendant la crise

financière de 2008 qui a affecté les économies du Nord et qui a eu des répercussions négatives sur les économies du Sud en particulier celle du Sénégal ;

- L'évolution du revenu par habitant (*revhbt*) s'est faite en deux phases : la première allant de 1980 à 1994, présente des fluctuations à la baisse et la deuxième allant de 1994 à 2014 présente une augmentation du revenu par habitant de manière significative même si ce dernier reste constant à partir de 2010 mais continue à augmenter jusqu'en 2014. C'est en 1994 que le Sénégal enregistrait sa plus faible valeur du revenu par habitant égale à 764,55 USD et c'est en 2014 qu'il enregistrait sa plus haute valeur égale à 998,28 USD. La baisse du revenu par habitant au Sénégal peut s'expliquer par les différentes conséquences provoquées par les PAS notamment l'augmentation du chômage et de la pauvreté. Par contre, l'augmentation du revenu par habitant s'explique par un regain d'activité après la dévaluation du FCFA et une consolidation des investissements publics dans l'énergie et les infrastructures et ainsi permis de renforcer la demande intérieure ;
- Les IDE en pourcentage du PIB (*IDEPIB*) ont connu une évolution en dents de scie. Sur cette évolution, nous constatons que c'est en 1983 que le Sénégal le niveau plus bas d'IDE dans le PIB avec un taux de -1,25% du PIB expliqué par l'existence des lourdeurs administratives et l'avènement de la crise casamançaise ayant dissuadé l'arrivée des investissements étrangers. Mais c'est en 1997 que le Sénégal enregistrait son plus fort niveau d'IDE dans la PIB avec un taux de 3,76% du PIB suite à un contexte de politique structurelle visant à agir sur les bases de l'économie qui concourent à son fonctionnement notamment la répartition des secteurs d'activité et la place du secteur privé.

A travers ces représentations ci-dessus, nous observons des fluctuations pour certains graphiques et d'autres non. Sur le plan économétrique, la persistance de ces fluctuations laisse présager que la série suit un processus stationnaire. Pour confirmer ou rejeter cette affirmation, il s'agira de passer à l'application d'un test de racines unitaires sur les modèles de séries temporelles.

1.3.2 Les tests des racines unitaires

Dans la littérature, la non stationnarité d'un processus stochastique est souvent définie à travers la variabilité temporelle des moments d'ordre 2. Afin de donner une définition plus concrète à la notion de non stationnarité, Newbold et Granger ont proposé deux types de processus distinguant la nature de non stationnarité.

❖ Le premier, appelé « Trend Stationary » (TS) est donné par :

$$X_t = a_0 + a_1 t + \varepsilon_t$$

Le processus est non stationnaire en moyenne, il vérifie le phénomène ci-dessus :

$$E(X_t) = a_0 + a_1 t ;$$

❖ Le deuxième type, appelé « Difference Stationary » (DS) est donné par :

$$X_t = \beta + X_{t-1} + \varepsilon_t$$

Le processus DS est non stationnaire aussi bien en moyenne qu'en variance : $E(X) = X_0 + \beta t$;

$$V(t) = t\sigma_\varepsilon^2 \text{ et } Cov(X_t, X_s) = \sigma_\varepsilon^2 \min(t, s).$$

Il apparaît évident que les structures DS et TS jouent un rôle important dans le traitement statistique d'une série. Comment choisir l'une ou l'autre des structures ? Les tests de recherches des racines unitaires dans les processus générateurs tentent de répondre à cette question d'abord par le test de Dickey-Fuller simple (1979) et ensuite le test de Dickey-Fuller augmenté (1981). Ces tests mettent en évidence le caractère stationnaire ou non d'une chronique par la détermination d'une tendance déterministe ou stochastique.

1.3.2.1 Le test de Dickey-Fuller simple

Dickey-Fuller (1979) considère trois modèles de base pour la série X_t , $t=1, \dots, T$:

❖ **Modèle 1** : modèle AR(1) sans constante ni tendance déterministe

$$X_t = \varphi_1 X_{t-1} + \varepsilon_t$$

❖ **Modèle 2** : modèle AR(1) avec constante sans tendance déterministe

$$X_t = \varphi_1 X_{t-1} + c + \varepsilon_t \quad \text{où } c = \mu (1 - \varphi)$$

❖ **Modèle 3** : modèle AR(1) avec constante et tendance déterministe

$$X_t = \varphi_1 X_{t-1} + b_t + c + \varepsilon_t$$

Le principe des tests est simple : si dans ces trois modèles $\varphi=1$, alors le polynôme d'opérateur du processus contient une racine unitaire, le processus est stationnaire).

1.3.2.2 Le test de Dickey-Fuller augmenté (ADF)

Dans les modèles précédents utilisés pour les tests de Dickey-Fuller simple, le processus βt est, par hypothèse, un bruit blanc. Or, il n'y a aucune raison pour que, a priori, l'erreur soit non corrélée. On appelle test de Dickey-Fuller augmenté la non prise en compte de cette

hypothèse. Tout comme le test de Dickey-Fuller simple, trois modèles sont distingués où β est un processus AR (p-1) :

❖ **Modèle 1** : modèle sans constante et tendance déterministe :

$$X_t = \rho X_{t-1} - \sum_{j=2}^p \varphi_j X_{t-j+1} + a_t$$

❖ **Modèle 2** : modèle avec constante et sans tendance déterministe :

$$X_t = \rho X_{t-1} - \sum_{j=2}^p \varphi_j X_{t-j+1} + c + a_t$$

❖ **Modèle 3** : modèle avec constante et tendance déterministe :

$$X_t = \rho X_{t-1} - \sum_{j=2}^p \varphi_j X_{t-j+1} + c + bt + a_t$$

Le test d'hypothèse est le suivant :

$\left\{ \begin{array}{l} H_0 : \text{Racine unitaire (non stationnarité)} \\ H_1 : \text{Pas de racine unitaire (stationnarité)} \end{array} \right.$

- Si la probabilité est supérieure à 5%, alors on ne peut pas rejeter l'hypothèse H_0 ou de façon équivalente si la statistique calculée est supérieure aux valeurs critiques : la série est non stationnaire ;
- Si la probabilité est inférieure à 5%, alors on rejette l'hypothèse H_0 ou de façon équivalente si la statistique calculée est inférieure aux valeurs critiques: la série est stationnaire.

Adaptons les modèles de base cités ci-dessus à notre recherche. Le tableau suivant présente les résultats du test de Dickey-Fuller augmenté.

Tableau 4: Résultats du test de Dickey-fuller augmenté

Variables	Tendance	Constante	Ordre d'intégration	Test statistic Z(t)	P value	Stationnarité
<i>CRPIB/hbt</i>	Non	Non	Variable à niveau	-4,0358 (-2,6369)* (-1,9513)** (-1,6107)***	0,0002	Stationnaire
<i>DAPDpIB</i>	Non	Non	Différence première	-11,1826 (-2,6369)* (-1,9513)** (-1,6107)***	0,0000	Stationnaire
<i>DepgovPib</i>	Non	Oui	Variable à niveau	-4,2760 (-3,6394)* (-2,9511)** (-2,6143)***	0,0019	Stationnaire
<i>Infla</i>	Non	Oui	Variable à niveau	-4,0932 (-3,6394)* (-2,9511)** (-2,6143)***	0,0031	Stationnaire
<i>DEparpib</i>	Non	Non	Différence première	-7,1317 (-2,6369)* (-1,9513)** (-1,6107)***	0,0000	Stationnaire
<i>TxouvPIB</i>	Oui	Oui	Variable à niveau	-3,3224 (-4,2732)* (-3,5577)** (-3,2123)***	0,0807	Stationnaire
<i>DLogRevhbt</i>	Non	Non	Différence première	-6,1790 (-2,6369)* (-1,9513)** (-1,6105)***	0,0000	Stationnaire
<i>IDEPib</i>	Oui	Oui	Variable à niveau	-5,4936 (-4,2528)* (-3,5484)** (-3,2070)***	0,0004	Stationnaire

Source : Auteur, calcul par EVIEWS 8 à partir de la base de données

Les valeurs entre parenthèses représentent les valeurs critiques et *= significativité au seuil de 1% **=significativité au seuil de 5% ; ***=significativité à 10%.

Le choix de la tendance et de la constante a été fait en fonction du critère d'information de SCHWARZ. L'intégralité des résultats des tests des racines unitaires de toutes nos variables de recherche est représentée en annexes (*Annexe 2*).

Dans ce tableau les statistiques calculées de toutes les variables de recherche sont inférieures à leurs valeurs critiques au seuil de 5%, à l'exception de la variable taux d'ouverture en pourcentage du PIB (*txoubpib*) (au seuil de 10%). De même, nous notons que leurs probabilités (P value) sont inférieures au seuil de 5%. On rejette l'hypothèse H_0 , donc, toutes nos variables d'études sont stationnaires à deux ordres d'intégration. Les variables telles que la croissance du PIB par habitant (*CRPIB/hbt*), les IDE en pourcentage du PIB, les dépenses gouvernementales en pourcentage du PIB (*Depgov*), l'inflation (*infla*) et le taux d'ouverture en pourcentage du PIB (*txouvpi*) sont stationnaires à niveau. Tandis que, le logarithme du revenu par habitant (*DlogRevhbt*), l'APD en pourcentage du PIB (*DAPDpIB*) et l'épargne en pourcentage du PIB (*DEparpib*) sont stationnaires en différence première.

L'utilisation du test de Dickey-Fuller augmenté a permis de régler le problème de non stationnarité de nos variables de recherche. Ce test aidera par la suite d'éviter de tomber dans le risque d'estimer les relations « fallacieuses » entre les variables du modèle et d'interpréter les résultats de manière erronée. Dans ce cas, le problème de non stationnarité ne se pose plus, alors il s'agira de passer par l'estimation du modèle par la méthode des MCO.

1.3.3 Estimation du modèle par la méthode des Moindres Carrées Ordinaires (MCO)

Le nouveau modèle de recherche appliqué prend en considération l'introduction des variables explicatives nouvellement stationnaires.

Ainsi, le modèle de recherche corrigé est le suivant :

$$CRPIBhbt_t = \beta_0 + \beta_1 \cdot DAPDpIB_t + \beta_2 \cdot DepgovPib_t + \beta_3 \cdot Infla_t + \beta_4 \cdot DEparpib_t + \beta_5 \cdot TxouvPIB_t + \beta_6 \cdot DLogRevhbt_t + \beta_7 \cdot IDEPib_t + \varepsilon_t$$

Avec **D** : Différence première (la variable retardé en t-1)

Le modèle d'étude sera finalement estimé par la méthode des MCO sur la période de 1981 à 2014 en référence à la différence première liée à la correction de non stationnarité des

variables telles que l'APD en pourcentage du PIB (*DAPDpIB*), l'épargne en pourcentage du PIB (*DEparpib*) et le logarithme du revenu par habitant (*DLogRevhbt*).

L'objet de l'estimation du modèle par les MCO est de connaître l'effet des différentes variables explicatives sur la croissance du PIB par habitant.

Tableau 5 : Estimation du modèle

. reg CRPIBhbt DAPDpIB DepgovPib Infla DEparPIB txouvplib DLogrevhbt IDEPib						
Source	SS	df	MS	Number of obs = 34		
Model	211.906883	7	30.2724118	F(7, 26) = 72.09		
Residual	10.9183426	26	.419936254	Prob > F = 0.0000		
Total	222.825225	33	6.75227955	R-squared = 0.9510		
				Adj R-squared = 0.9378		
				Root MSE = .64802		
CRPIBhbt	Coef.	Std. Err.	t	P> t	[95% Conf. Interval]	
DAPDpIB	-.0766711	.0419707	-1.83	0.079	-.1629431	.0096009
DepgovPib	.0182712	.0591487	0.31	0.760	-.1033106	.1398531
Infla	-.0302746	.0209214	-1.45	0.160	-.0732791	.0127299
DEparPIB	.014902	.0633141	0.24	0.816	-.115242	.145046
txouvplib	.1891695	.0860641	2.20	0.037	.0122622	.3660769
DLogrevhbt	.1082402	.0059084	18.32	0.000	.0960953	.1203851
IDEPib	.2041389	.1166561	1.75	0.092	-.0356511	.4439289
_cons	-5.810547	2.327428	-2.50	0.019	-10.59464	-1.026451

Source: Auteur ; calcul par stata 13 à partir de la base de données

Les résultats du modèle donnés ci-dessus sont-ils fiables ? Avant l'analyse et l'interprétation de ces résultats, il s'agira de s'assurer que les hypothèses qui sous-tendent la régression linéaire multiple sont vérifiées.

1.3.4 Vérification des hypothèses du modèle classique de régression linéaire multiple

Pour valider un modèle de régression, il convient de s'assurer que certains postulats concernant la distribution des termes d'erreur du modèle sont respectés. La fiabilité des résultats obtenus dans l'estimation du modèle dépendra totalement de la validité de ces

hypothèses. Dès lors, il s'agira de savoir si les hypothèses stochastiques et structurelles évoquées plus haut (**Page 66**) sont bien vérifiées.

S'agissant des hypothèses stochastiques :

- H_1 : est supposée vérifier cela signifie qu'en moyenne l'estimation ne donne pas de résultats erronés ;
- H_5 : est supposée vérifier car si l'échantillon est grand, le problème ne pose pas.

S'agissant des hypothèses structurelles :

- H_6 : est supposée vérifier car nous estimons que l'APD nette reçue en pourcentage du PIB et les IDE en pourcentage du PIB sont indépendants ;
- H_8 : est vérifiée car le nombre d'observations est supérieur au nombre de variables explicatives.

Cependant, seules les hypothèses H_2 , H_3 , H_4 et H_7 feront l'objet de tests car celles-ci pourront poser certains problèmes notamment des problèmes d'hétéroscédasticité des erreurs, de présence d'autocorrélation des erreurs, de mauvaise spécification du modèle et de multicolinéarité des variables explicatives.

1.3.4.1 Le test d'hétéroscédasticité des erreurs

En régression linéaire, l'hétéroscédasticité est un problème qui apparaît généralement sur des données individuelles (données en coupe instantanée) mais il peut cependant se produire sur des données en série temporelle. L'hétéroscédasticité vérifie la constance de la variance des erreurs. En effet, si la variance de ces dernières est constante, donc nous pouvons conclure à la présence de l'homoscédasticité. L'identification de l'homoscédasticité peut être faite à l'aide de plusieurs tests comme celui de White, de Gleisjer, de Goldfel, de Breush-Pagan. On ne peut pas rejeter H_0 si la valeur de la probabilité est supérieure à 5%. Au cas contraire (probabilité inférieure à 5%), on rejette H_0 .

Dans notre recherche, le test de Breush-Pagan sera utilisé pour tester l'hétéroscédasticité dont les hypothèses sont les suivantes :

$$\begin{cases} \mathbf{H}_0 : \text{variance constance (homoscédasticité des erreurs)} \\ \mathbf{H}_1 : \text{variance non constante (hétéroscédasticité des erreurs)} \end{cases}$$

Tableau 6 : Résultats du test d'hétéroscédasticité de Breusch-Pagan

```
. hettest

Breusch-Pagan / Cook-Weisberg test for heteroskedasticity
Ho: Constant variance
Variables: fitted values of CRPIBhbt

chi2(1)      =      1.63
Prob > chi2  =      0.2019
```

Source : Auteur ; calcul par stata 13 à partir de la base de données

Le test de Breusch-Pagan présente une probabilité ($Prob > chi2 = 0,2019$) qui est supérieure au seuil de 5% : on ne peut pas rejeter le H_0 ; Donc, le modèle a une variance constante d'où la présence de l'homoscédasticité des erreurs.

Le problème d'hétéroscédasticité des erreurs étant levé, nous passons alors au test d'autocorrélation des erreurs.

1.3.4.2 Le test d'autocorrélation des erreurs

L'objet de ce test est de vérifier si les erreurs ne sont pas corrélées. La présence de l'autocorrélation résiduelle rend caduque les commentaires concernant la validité du modèle et les tests statistiques. Il convient de détecter l'autocorrélation des erreurs par le test de Durbin Watson. L'hypothèse de non corrélation des erreurs est une condition nécessaire pour la validation des résultats de l'estimation par les MCO. On ne peut pas rejeter H_0 si la valeur de la probabilité est supérieure à 5%. Au cas contraire (probabilité inférieure à 5%), on rejette H_0 .

Les hypothèses sont les suivantes :

$$\left\{ \begin{array}{l} H_0 : \text{Erreurs non corrélées } (\rho = 0) \\ H_1 : \text{Erreurs corrélées } (\rho \neq 0) \end{array} \right.$$

Tableau 7 : Résultats du test d'autocorrélation des erreurs de Durbin-Watson

```
. durbina, lags(1)

Durbin's alternative test for autocorrelation
```

lags (p)	chi2	df	Prob > chi2
1	1.803	1	0.1794

H0: no serial correlation

Source : Auteur ; calcul par stata 13 à partir de la base de données

Le test d'autocorrélation des erreurs de Durbin-Watson présente une probabilité (**Prob>chi2=0,1794**) qui est supérieure au seuil de 5% : On ne peut pas rejeter le H_0 . Donc, il existe une absence d'autocorrélation des erreurs.

Le problème d'autocorrélation des erreurs étant levé, nous passons alors au test de spécification du modèle.

1.3.4.3 Le test de spécification du modèle

En représentant un modèle empirique, il est probable qu'on commette l'une des erreurs de spécification par exemple une omission d'une ou plusieurs variables pertinentes. La question pratique n'est pas de savoir pourquoi les erreurs de spécification sont commises, elles le sont généralement, mais comment les repérer.

Pour détecter une erreur de spécification dans le modèle d'étude, le test de Ramsey sera utilisé. L'objet de ce test consiste à savoir s'il existe des variables manquantes pertinentes dans le modèle. On ne peut pas rejeter H_0 si la valeur de la probabilité est supérieure à 5%. Au cas contraire (probabilité inférieure à 5%), on rejette H_0 .

Les hypothèses sont les suivantes :

$$\left\{ \begin{array}{l} H_0 : \text{le modèle est bien spécifié} \\ H_1 : \text{le modèle est mal spécifié} \end{array} \right.$$

Tableau 8 : Résultats du test de spécification de Ramsey

```
. ovtest

Ramsey RESET test using powers of the fitted values of CRPIBhbt
Ho: model has no omitted variables
      F(3, 23) =      0.90
      Prob > F =      0.4560
```

Source : Auteur ; calcul par stata 13 à partir de la base de données

Le test de spécification de Ramsey présente une probabilité ($Prob > F = 0,4560$) qui est supérieure au seuil de 5% : on ne peut pas rejeter le H_0 . Donc, le modèle est correctement spécifié.

Le problème de mauvaise spécification du modèle étant levé, nous passons alors au test de multicolinéarité des variables explicatives.

1.3.4.4 Le test de multicolinéarité entre les variables explicatives

Le terme multicolinéarité signifie l'existence d'une parfaite, ou exacte, relation linéaire entre quelques variables explicatives (ou la totalité d'entre elles) d'un modèle de régression. Un test de multicolinéarité est effectué pour prévenir le risque d'instabilité des coefficients des MCO. Il permet également de voir si la matrices des variables exogènes est régulière (inversible). La présence de multicolinéarité des variables explicatives augmente la variance des coefficients de régression, les rend instables et difficiles à interpréter. Pour détecter cette présence de multicolinéarité, le VIF sera utilisé. Un problème de multicolinéarité est révélé dès lors qu'un VIF présente une valeur supérieure ou égale à 10 (le rapport $1/VIF$ inférieur à 0,1) et/ou lorsque la moyenne des VIF est supérieure à 2 (Chatterjee, Hadi et Price, 2000).

Les hypothèses sont les suivantes :

- H_0 : présence de multicolinéarité des variables explicatives
- H_1 : absence de multicolinéarité des variables explicatives

Tableau 9 : Résultats du test de multicollinéarité entre les variables explicatives

Variable	VIF	1/VIF
txouvpib	2.82	0.355020
DepgovPib	1.74	0.575594
Infla	1.64	0.610109
IDEPib	1.59	0.628501
DLogrevhbt	1.50	0.665120
DAPDPiB	1.38	0.725746
DEparPiB	1.37	0.732584
Mean VIF	1.72	

Source : Auteur ; calcul par stata 13 à partir de la base de données

Nous constatons que dans ce tableau non seulement les VIF de toutes les variables explicatives sont inférieurs à 10 et qu'aussi l'inverse du VIF pour l'ensemble de toutes les variables explicatives est supérieur à 0,1 ($1/VIF > 0,1$). Mais encore la moyenne VIF égale à 1,72 (« *Mean VIF* » = 1,72), est inférieure à 2. On rejette le H_0 . On conclut qu'il y a une absence de multicollinéarité entre les variables explicatives. Donc, les variables explicatives sont linéairement indépendantes.

Les problèmes d'hétéroscédasticité des erreurs, d'autocorrélation des erreurs, de mauvaise spécification du modèle et de multicollinéarité des variables explicatives étant levés alors les hypothèses stochastiques et structurelles sont bien vérifiées. L'estimation du modèle est validée. Donc, les résultats du modèle estimé sont fiables ; maintenant nous passons à l'analyse des coefficients du modèle et à l'interprétation des résultats.

Tableau 10 : Résultats de l'estimation du modèle validé

. reg CRPIBhbt DAPDpIB DepgovPib Infla DEparPIB txouvpib DLogrevhbt IDEPib							
Source	SS	df	MS	Number of obs = 34			
Model	211.906883	7	30.2724118	F(7, 26) = 72.09			
Residual	10.9183426	26	.419936254	Prob > F = 0.0000			
Total	222.825225	33	6.75227955	R-squared = 0.9510			
				Adj R-squared = 0.9378			
				Root MSE = .64802			
CRPIBhbt	Coef.	Std. Err.	t	P> t	[95% Conf. Interval]		
DAPDpIB	-.0766711	.0419707	-1.83	0.079	★	-.1629431 .0096009	
DepgovPib	.0182712	.0591487	0.31	0.760		-.1033106 .1398531	
Infla	-.0302746	.0209214	-1.45	0.160		-.0732791 .0127299	
DEparPIB	.014902	.0633141	0.24	0.816		-.115242 .145046	
txouvpib	.1891695	.0860641	2.20	0.037	★	.0122622 .3660769	
DLogrevhbt	.1082402	.0059084	18.32	0.000	★	.0960953 .1203851	
IDEPib	.2041389	.1166561	1.75	0.092	★	-.0356511 .4439289	
_cons	-5.810547	2.327428	-2.50	0.019		-10.59464 -1.026451	

Source : Auteur ; calcul par stata 13 à partir de la base de données

★ Significativité à 5%

★ Significativité à 10%

II. Analyse des coefficients du modèle, interprétations des résultats et recommandations

Le coefficient de détermination R^2 permet de juger la qualité de l'ajustement. Dans notre recherche, le coefficient de détermination égal à $R^2=0,9510$ signifie que 95,1% de la variabilité du niveau de croissance du PIB par habitant est expliquée par le modèle. Avec un coefficient de détermination ajusté égal à $adj R^2= 0,9378$, signifie qu'après la prise en compte du nombre de variables explicatives, le modèle n'explique que 93,78% de la variation du niveau de croissance du PIB par habitant.

L'analyse de la significativité du modèle se fera en deux étapes : une analyse du point de vue de la qualité globale d'une part et d'autre part celle de la qualité individuelle des coefficients.

2.1 Analyse des coefficients du modèle

2.1.1 Significativité globale du modèle (Test de Fisher)

Les hypothèses du test de Fisher sur la significativité globale se présentent comme suit :

- $H_0 : \forall j \in \{1, 2, \dots ; k\} \beta_j = 0$: aucune des variables du modèle n'a un effet significatif sur la croissance du PIB par habitant (le modèle n'est pas globalement significatif)
- $H_1 : \exists j \in \{1, 2, \dots ; k\} \beta_j \neq 0$: il existe au moins une des variables du modèle, qui a un effet significatif sur la croissance du PIB par habitant (le modèle est globalement significatif)

Avec une probabilité de Fisher $Prob > F = 0,0000$ qui est inférieure au seuil de 5%, on rejette l'hypothèse H_0 : au moins une des variables du modèle a un effet significatif sur la croissance du PIB par habitant. Donc, le modèle est globalement significatif.

2.1.2 Significativité partielle des variables (Test de Student)

Pour se prononcer sur la significativité individuelle des variables, nous considérons la probabilité de student de chaque variable. Si cette dernière est inférieure aux seuils de 1% ou 5% ou 10% alors la variable est significative ; au cas contraire, elle est non significative.

- $H_0 : \beta_j = 0$ (effets non significatifs)
- $H_1 : \beta_j \neq 0$ (effets significatifs)

- L'APD nette reçue en pourcentage du PIB (**DAPDPIB**) a une probabilité de 0,079 qui est inférieure à 10% ; donc celle-ci a un effet significatif sur la croissance du PIB par habitant. Avec un coefficient négatif égal à -0,07, une augmentation de 1% de l'APD en pourcentage du PIB entraîne en moyenne toutes choses étant égales par ailleurs une baisse de 0,07% de la croissance du PIB par habitant ;
- Les dépenses gouvernementales en pourcentage du PIB (**DepgovPib**) ont une probabilité de 0,76 qui est supérieure à 5% ; donc celles-ci n'ont pas d'effet significatif sur la croissance du PIB par habitant ;
- Le taux d'inflation annuel (**Infla**) a une probabilité de 0,16 qui est supérieure à 5% ; donc celle-ci n'a pas d'effet significatif sur la croissance du PIB par habitant ;
- L'épargne en pourcentage du PIB (**DEparPIB**) a une probabilité de 0,810 qui est supérieure à 5% ; donc celle-ci n'a pas d'effet significatif sur la croissance du PIB par habitant ;
- Le taux d'ouverture en pourcentage du PIB (**txouvPib**) a une probabilité de 0,037 qui est inférieure à 5% : donc celui-ci a un effet significatif sur la croissance du PIB par

habitant. Avec un coefficient positif égal à 0,18, une augmentation de 1% du taux d'ouverture en pourcentage du PIB entraîne en moyenne toutes choses étant égales par ailleurs une augmentation de 0,18% de la croissance du PIB par habitant ;

- Le « logarithme du revenu par habitant (*DLogrevhbt*) » a une probabilité de 0,000 qui est inférieure à 5% ; donc celui-ci a un effet significatif sur la croissance du PIB par habitant. Avec un coefficient positif égal à 0,10, une augmentation 1% du revenu par habitant entraîne en moyenne toutes choses étant égales par ailleurs une augmentation de 0,1% de la croissance du PIB par habitant;
- Les IDE en pourcentage du PIB (*IDEpib*) ont une probabilité de 0,09 qui est inférieure à 10% ; donc ceux-ci ont un effet significatif sur la croissance du PIB par habitant. Avec un coefficient positif égal à 0,2, une augmentation de 1% des IDE en pourcentage du PIB entraîne en moyenne toutes choses étant égales par ailleurs une augmentation de 0,2% de la croissance du PIB par habitant.

L'APD en pourcentage du PIB (*DAPDPIB*), le taux d'ouverture en pourcentage du PIB (*txouvpiB*), le revenu par habitant (*DLogrevhbt*) et les IDE en pourcentage du PIB (*IDEpib*) sont les différentes variables à avoir un effet significatif sur la croissance du PIB par habitant au Sénégal. Par ailleurs, la principale variable indépendante qui est l'APD en pourcentage du PIB (*DAPDPIB*), a une influence négative sur la croissance du PIB par habitant.

2.2 Interprétations des variables du modèle

Les interprétations des résultats se feront sur la base de la significativité et des signes des coefficients des variables du modèle estimés ci-dessus :

➤ APD et croissance économique

L'APD en pourcentage du PIB (*DAPDPIB*) a un effet négatif sur la croissance économique au Sénégal. En effet, le rapport sur le financement de l'économie sénégalaise⁶⁶ montre que l'insuffisance de coordination effective des différents bailleurs de fonds, les exigences liées à la livraison de l'aide par les bailleurs de fonds bilatéraux, la lourdeur du suivi et du pilotage des projets, impactent la soutenabilité et l'utilisation efficiente de l'aide.

Ces résultats rejoignent ceux du rapport sur l'efficacité de l'aide au Sénégal⁶⁷ où il est inscrit dans le principe de responsabilité mutuelle que l'APD au Sénégal est mal gérée car elle fait

⁶⁶ Tall, E. et al (2010). Le financement de l'économie. Rapport session 2 de la commission de l'économie, des finances, de la conjoncture et du commerce, deuxième session extraordinaire, p.6.

⁶⁷ OCDE (2011). Efficacité de l'aide au Sénégal : progrès accomplis dans la mise en œuvre de la déclaration de Paris-Volume 2 chapitres Pays, p.19.

l'objet de nombreux détournements où l'essentiel de ces fonds sert à l'enrichissement personnel des dirigeants et à rembourser des dettes accumulées. Mais encore qu'une augmentation de l'aide au Sénégal contribue à l'augmentation des dépenses gouvernementales. Cette aide est plutôt utilisée pour augmenter les dépenses non prioritaires (financement des partis politiques, etc.). Il n'y a donc pas augmentation de la consommation des ménages et plus généralement pas d'augmentation de la production. Le circuit des dépenses publiques est caractérisé par des goulots d'étranglement que sont : les délais longs pour la clôture des gestions et des difficultés de reporter des crédits d'investissement, les lenteurs dans le paiement, les contraintes pesant sur la passation des marchés publics, la sélection d'entreprises ayant des capacités techniques, des moyens financiers et un accès limité au crédit bancaire pour engager les travaux qui leur sont confiés.

Du côté des donateurs, la multiplicité et la complexité des procédures de décaissement des bailleurs constituent un frein à l'absorption des ressources extérieures et une source de lenteurs préjudiciables à la réalisation des objectifs poursuivis. En effet, il faut noter que le paysage de l'APD au Sénégal est caractérisé par un nombre élevé d'intervenants, présents dans les divers secteurs et chacun imposant ses propres méthodes et procédures qui sont différentes entre elles et aussi de celles du gouvernement. Ce qui ne facilite pas la coordination de l'aide mais plutôt à sa fragmentation. D'ailleurs, les priorités de l'aide voulues par les donateurs ne sont pas nécessairement les priorités du terrain. Dans le dit rapport sur l'efficacité de l'aide au Sénégal, il est inscrit dans les principes d'alignement⁶⁸ et d'harmonisation⁶⁹ que l'aide au Sénégal est moins efficace lorsque les politiques et les approches sont dictées par les donateurs. L'octroi de l'aide est de plus en plus soumis à des conditions de la part des bailleurs de fonds qui constituent un moyen de pression substantiel sur les bénéficiaires. Par exemple : ventes de matières premières à bas prix, octroi des marchés publics aux entreprises étrangères, libéralisation de l'économie par une ouverture commerciale, la signature des Accords de Partenariat Economique (APE), vote pour une résolution de crises à l'ONU en faveur des pays donateurs, envoi des soldats dans un pays en guerre, modification à la hausse du taux d'intérêt pour le remboursement... Cette irrationalité dans l'allocation de l'aide affecte négativement le revenu de population et contribue à renforcer la dépendance du Sénégal vis-à-vis des donateurs. Ce genre de financement ouvre une porte au clientélisme et à la corruption. De plus, si elle n'est pas achetée sur place, l'aide

⁶⁸ Ibid, p.5

⁶⁹ Ibid., p.16

alimentaire distribuée gratuitement constitue une concurrence déloyale aux produits locaux, pénalise les agriculteurs et décourage la production intérieure ;

➤ **Ouverture commerciale et croissance économique**

Le taux d'ouverture en pourcentage du PIB (*txouvpiib*) a un effet positif sur la croissance économique du Sénégal. Ce résultat est conforme à nos attentes car le signe attendu du coefficient de cette variable était positif. En effet, Marshall (1820) a montré que les causes qui déterminent le progrès des nations appartiennent à l'étude du commerce international. L'expansion du marché provoque la croissance de la production globale et la croissance des économies internes externes. D'ailleurs, les exportations permettent aux pays comme le Sénégal d'obtenir des devises pour financer les importations et la dette d'un côté, et incitent davantage les entreprises exportatrices à être compétitives en utilisant une technologie, pour se faire une place sur le marché mondial. Ricardo (1817) considère que cette technologie se diffuse par ailleurs sur les entreprises non exportatrices et améliorer leurs productivités. Le secteur des importations est de plus en plus en mesure d'utiliser des technologies avancées et à être plus productif du fait qu'il doit s'adapter aux normes internationales et à faire face à la concurrence. De plus, les pays comme le Sénégal dispose d'un niveau insuffisant en recherche et développement. Donc, l'ouverture lui permet d'accéder au savoir et aux connaissances étrangères plus particulièrement par le biais des importations des biens étrangers nécessaires pour le processus de sa production tels que les biens d'équipements et les biens intermédiaires ;

➤ **Revenu par habitant et croissance économique**

Le « logarithme du revenu par habitant (*DLogrevhbt*) » a un effet positif sur la croissance économique du Sénégal. Ce résultat est conforme à nos attentes car le signe attendu du coefficient de cette variable était positif. En effet, Keynes (1936) établit un lien entre la consommation (et donc l'épargne) et le niveau du revenu à partir de la fonction de consommation. Une augmentation de revenu au Sénégal affecte positivement l'épargne qui à son tour stimule l'investissement. Cette situation de cycle vertueux joue un rôle déterminant sur la croissance économique ;

➤ **IDE et croissance économique**

Les IDE en pourcentage du PIB (*IDEPIb*) ont un effet positif sur la croissance économique du Sénégal. Ce résultat est conforme à nos attentes car le signe attendu du coefficient de cette variable était positif. En effet, Monegaldo et Moustier (2002) considèrent que les IDE

stimulent l'emploi, les exportations mais aussi constituent une source de gain de productivité. De même, Blomstrom et Kokko (2003) montrent que les IDE constituent également un vecteur de transfert de technologie, ce qui est crucial pour le décollage et la remontée des filières vers des productions à plus fort contenu technologique et haute gamme. D'ailleurs, l'installation des firmes multinationales au Sénégal est favorable dans la mesure où elle augmente la concurrence et incite les entreprises domestiques à améliorer leurs technologies et réaménager leurs méthodes de gestion et d'organisation. Mais encore, ces firmes internationales participent à la baisse du chômage au Sénégal en embauchant des travailleurs.

Quant aux variables non significatives, comme explications nous pouvons dire que :

➤ **Inflation annuelle et croissance économique**

Le taux d'inflation annuel (*Infla*) a un effet non significatif sur la croissance économique au Sénégal. Mais avec un signe négatif du coefficient de la variable, Gomme (1993), Cooley et Hansen (1989) montrent qu'une forte inflation dans une économie perturbe la répartition macroéconomique du revenu, réduit l'attractivité de l'économie et la compétitivité des entreprises nationales, contribue à rendre également l'avenir plus incertain et rend la croissance déséquilibré tout en provoquant la stagflation, situation où coexistent à la fois l'inflation et le chômage ;

➤ **Dépenses gouvernementales et croissance économique**

Les dépenses gouvernementales en pourcentage du PIB (*DepgovPib*) ont un effet non significatif sur la croissance économique du Sénégal. Ce résultat rejoint celui de Akpan (2005) dont les travaux empiriques ont montré qu'il n'y a pas de lien statistiquement significatif entre les dépenses gouvernementales et la croissance économique. Plusieurs facteurs permettent d'expliquer ce résultat dont les principaux sont les suivants : le caractère improductif des dépenses publiques, la corruption et la structure caractérisée par l'alourdissement de la charge de la dette, de la compensation et du poids de la masse salariale dus aux pressions structurelles et conjoncturelles. Le gaspillage et la mauvaise gestion des dépenses gouvernementales qui évincent l'investissement, une composante essentielle de la dépense publique, qui en chutant entraverait le processus de croissance économique à long terme ;

➤ **Épargne et croissance économique**

L'épargne en pourcentage du PIB (*DEparPIB*) a un effet non significatif sur la croissance économique du Sénégal. En fait, dans la majorité des PED en particulier au Sénégal, plusieurs

facteurs limitent le niveau d'épargne dont les principaux sont les suivants : Premièrement, la faiblesse du revenu constitue un goulot d'étranglement à l'épargne. Deuxièmement, l'imprévisibilité des revenus pousse les épargnants à convertir les résultats de leurs épargnes en consommation très rapidement. Il s'avère alors très important que leurs épargnes soient protégées. Troisièmement, la consommation à crédit ; les ménages à faible revenu et par conséquent à faible épargne cherchent à lisser leurs consommations par l'emprunt. Dans un tel contexte, il est difficile de mobiliser l'épargne même si les instruments d'épargne sont attrayants. Quatrièmement, un déficit budgétaire élevé détourne les agents économiques de l'objectif de l'épargne qui anticipent de futures hausses des impôts pour réduire et assurer le service de la dette. C'est ce que la littérature économique appelle «l'équivalence ricardienne». Dans un environnement où le déficit budgétaire est imposant, il en résulte un taux d'inflation élevé. Celle-ci augmente le coût de la vie et par conséquent réduit le taux d'intérêt réel. Dans un tel environnement, les agents économiques préfèrent investir dans l'immobilier ou détenir des actifs étrangers. Une telle politique est qualifiée de « répression financière », car les gens épargnent pour bénéficier des intérêts qui en résultent (Easterly, 2007). Enfin, un autre facteur qui limite l'épargne est le manque de confiance vis-à-vis du système financier (Akerlof et Shiller, 2009).

En définitive, notre approche économétrique a montré que l'APD ne semble pas encourager la croissance économique au Sénégal. Donc celle-ci ne pourrait pas améliorer le niveau de vie de la population sénégalaise. Cependant, elle reste toujours l'une des principales sources de financement extérieur de l'économie sénégalaise. Ainsi, quels sont les dispositifs à mettre en place pour une meilleure efficacité de l'APD?

2.3 Recommandation pour une meilleure efficacité de l'APD au Sénégal

Les recommandations pour une meilleure efficacité de l'APD insisteront plus sur la mauvaise gestion de l'aide du côté des gouvernants sénégalais et l'insuffisance de coordination effective dans les pays donateurs.

Les modalités de délivrance de l'aide relèvent le plus souvent d'appui aux projets et programmes. A l'inverse, l'appui budgétaire, qui est la forme de livraison de l'aide encouragée par les gouvernements, ne représente qu'environ 13%⁷⁰ de l'aide versée. Cette situation traduit une certaine frilosité de la confiance des donateurs à l'égard des systèmes

⁷⁰ OCDE (2011). Rapport sur l'efficacité de l'aide au Sénégal : Progrès accomplis dans la mise en œuvre de la déclaration de Paris, p.1.

nationaux. De surcroît, un problème d'absorption des ressources se pose parallèlement aux contraintes rencontrées au sujet de la prévisibilité et la comptabilisation des flux d'aides.

Au regard de nos observations empiriques, des améliorations dans le dispositif de gestion et de coordination de l'aide sont nécessaires et peuvent s'articuler autour des points suivants :

- renforcer la lutte contre la corruption et promouvoir la transparence dans le processus de décision publique pour favoriser la livraison de l'aide sous forme d'appui budgétaire ;
- combiner les mesures de bonne gouvernance avec d'autres politiques qui permettent d'améliorer la gestion de l'APD ;
- diffuser systématiquement et à temps, l'information sur les décaissements et les prévisions d'engagement pluriannuelles ;
- responsabiliser les institutions qui accordent les aides auprès du Sénégal, ce qui suppose la mise en place d'un système commun de suivi et d'évaluation de l'APD;
- orienter l'APD vers le renforcement du climat des affaires pour améliorer la vitesse de création de nouvelles entreprises, pour favoriser la transformation des activités informelles vers le secteur formel, et pour améliorer les recettes fiscales de l'Etat par la mise en place d'un système fiscal incitatif;
- acheter les dons (aide alimentaire) sur place pour encourager la production locale.

La déclaration de Paris sur l'efficacité de l'APD qui a été adoptée en 2005 par plus d'une centaine de pays et d'organismes d'aide, a défini un certain nombre de principes et d'engagements auxquels les donateurs et les pays bénéficiaires de l'APD devraient se conformer afin de créer des conditions favorables pour une meilleure efficacité de l'aide (*Annexe 8*). A cet égard, les bailleurs de fonds doivent entreprendre un véritable travail d'intégration de la politique d'aide et définir de nouvelles orientations de l'aide. Il s'en suit qu'il convient d'apporter un plus grand soutien aux services du gouvernement sénégalais qui sont chargés de l'élaboration de la politique, de la planification et de l'évaluation, ainsi que de la préparation du budget de l'Etat.

L'amélioration de l'efficacité de l'APD au Sénégal est réalisable et nécessaire quelles que soient les modalités de l'aide. Les donateurs doivent être guidés dans leur choix des modalités de l'aide les plus efficaces par les stratégies et les priorités de développement définies par le Sénégal.

CONCLUSION GENERALE

Notre recherche montre que les travaux sur l'efficacité de l'Aide Publique au Développement (APD) sont loin d'être exhaustives. En effet, l'APD reste encore d'une importance capitale pour le financement du développement des pays d'Afrique Subsaharienne. Cependant, sa légitimité, le discours qui la sous-entend et sa pratique ont connu ces dernières années de réelles mutations tant dans les pays donateurs que bénéficiaires. Les études montrent d'un côté ceux qui pensent que l'aide n'influe pas sur la croissance économique et peut même la freiner, d'autres qui montrent que la relation entre aide et croissance économique est généralement positive puis finalement un troisième groupe qui pense que la relation entre l'aide et la croissance économique est conditionnelle. La majorité de ces études se faisant sur des données de panels ; nous avons choisi de particulariser sur le Sénégal.

Après avoir fait un bref rappel des définitions de concepts liées à l'APD et la littérature sur son efficacité dans le premier chapitre, le second chapitre a été consacré pour aborder le sujet de l'APD et les stratégies de développement au Sénégal. Puis après dans le troisième chapitre, il a été question d'étudier l'évolution de l'APD dans l'économie sénégalaise. Enfin dans le quatrième chapitre, une analyse économétrique a été faite pour se prononcer sur l'efficacité de l'APD au Sénégal.

La présente recherche a donc analysé l'incidence de l'APD sur la croissance économique au Sénégal. Dès lors, une démarche basée sur un modèle dynamique en séries temporelles inspiré de la littérature empirique, a été utilisée. Il en ressort que, l'APD a un effet négatif sur la croissance économique au Sénégal, donc celle-ci est inefficace. A l'issue de ces résultats, nous pouvons dire que notre hypothèse est infirmée. Tout compte fait, l'APD n'a pas la prétention de faire du développement ; elle constitue juste un coup de pouce permettant au pays comme le Sénégal de se prendre en charge. Si le caractère des résultats empiriques n'a rien de surprenant, c'est parce que l'effet de l'APD sur la croissance économique dépend normalement des facteurs propres à chaque pays, comme la réaction des responsables de la politique macroéconomique, l'usage de l'aide, l'efficacité de l'investissement public et diverses caractéristiques structurelles de l'économie. L'inefficacité de l'APD au Sénégal est davantage liée à la mauvaise gestion des gouvernants et aux pratiques non coordonnées des pays donateurs. L'aide n'a plus de préoccupation de justice corrective ou redistributive. Les exigences de la mondialisation dont la compétitivité et une nouvelle organisation de la société, imposent qu'on le veuille ou non, à une plus grande efficacité de l'aide. Celle-ci sera

obtenue dans les pays donateurs, par le démantèlement du « cartel de mauvaises intentions » et la sensibilisation de l'opinion publique aux questions de développement, de coopération internationale et de pauvreté. En revanche, l'efficacité de l'APD sera retrouvée au Sénégal que si, l'on procède à une restructuration fondamentale des institutions de l'Etat en intégrant la mise en œuvre de politiques économiques cohérentes, crédibles et compatibles avec les intérêts des plus pauvres.

Comme limite de cette recherche, il est à signaler que la mesure de l'APD au Sénégal ne tient pas en compte la contribution active et réactive des financements en provenance des nations émergentes puisque l'aide des pays non membres du CAD n'apparaît nulle part dans les statistiques du développement international.

Des pistes de réflexions seront donc élargies. En effet, l'inefficacité de l'APD dans les pays bénéficiaires ainsi que des crises financières successives dans les pays du Nord pourraient envisager une possible fin de l'aide. Le Sénégal, grand bénéficiaire de l'aide financière extérieure, pourrait-il se passer de l'APD pour le financement de son développement ?

BIBLIOGRAPHIE

AIYAR, S. BERG, A. HUSSAIN, M. (2005). « Le Défi macroéconomique de l'aide », *Finance et développement* [En ligne], volume 42, n°3, pp 28-31. URL:http://www.statistiques.public.lu/fr/publications/periodiques/i/imf_finances_developpement/2005/. (Consulté le 09/07/2016).

AKERLOF, G., et SHILLER, R.J (2009). HOW HUMAN PSYCHOLOGY DRIVES the ECONOMY, and WHY IT MATTERS for GLOBAL CAPITALISM, Princeton University Press, s.l, 248 p. Disponible sur : <http://press.princeton.edu/chapters/i8967.pdf> (consulté le 28/02/2017).

AKPAN, N., (2005). « GOVERNMENT EXPENDITURE and ECONOMIC GROWTH in NIGERIA: DISAGGREGATED APPROACH ». *CBN Economic, Financial Review*, [En ligne], Volume 43, n°1, pp 51-56. URL : <http://www.ijsr.net/archive/v4i6/02061502.pdf> (consulté le 28/02/2017).

AMPROU J. et CHAUVET, L. (2004). « *Efficacité et allocation de l'aide, revue des débats,* » Paris, *Agence française de développement* [En ligne], Notes et documents, n° 6, pp 44-68. URL : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/ND6efficaciteallocation.pdf>. (Consulté le 09/07/2016).

BANQUE MONDIALE. Indicateur Mondial de Développement [En ligne]. <http://www.banquemondiale.org/fr/country/senegal> (Consulté le 23/02/15).

BASSENE, T.E.S. (Février 2013). Le marché de l'aide publique au développement et l'asymétrie d'information : quelles conséquences sur l'efficacité de l'aide. Mémoire de master 2 recherche en Macroéconomie et Développement [En ligne]. Toulon : Université du sud Toulon VAR, 100 p. Disponible sur : dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00789131/document (Consulté le 06/01/2016).

BATIONO B. (2012). Rapport sur la situation de la pauvreté dans les pays de l'UEMOA, Rapport BCEAO [En ligne], 41 p. Disponible sur : http://www.bceao.int/IMG/pdf/rapport_sur_la_situation_de_la_pauvrete_dans_les_pays_de_l_uemoa.pdf (consulté le 13/05/2016).

BAUER, P. (1972). *DISSENT on DEVELOPMENT*, Harvard University Press, Cambridge, 550 p

BENASSY –QUERE, A. COEURE, B. JACQUET, P. et al. (2012). Politique économique, 3e édition, de Boeck, Bruxelles, 769 p

BERG, A. (2003). « Augmenter l'efficacité de l'aide : une critique de quelques points de vue actuels », *Revue d'économie du développement* [En ligne], n°4, pp 11-42.

URL : https://ideas.repec.org/a/cai/edddbu/edd_173_0011.html (Consulté le 05/05/2016).

BERG, A. et QURESHI, Z. (2005). « les OMD : montée en régime », *Finances et Développement* [En ligne], Volume 42, n°3, pp 21-23. URL : <https://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/fre/2005/09/pdf/berg.pdf> (Consulté le 29/03/2016)

BERG, A. et ZANNA, L.F (2010). « l'aide : bonne ou mauvaise ? », *Finance et Développement* [En ligne], Volume 90, n°4, pp 17-19. URL : <https://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/fre/2010/09/pdf/berg.pdf> (Consulté le 11/07/2016)

BEYE A.S, et al. (2015). Situation économique et sociale du Sénégal en 2012 [En ligne]. Rapport de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, 342 p.
Disponiblesur : www.ansd.sn/index.php?option=com_sess&view=sess&Itemid=398 (Consulté 09/09/2015).

BICHOT, J. (2012). Lexique d'économie, 12^e édition, DALLOZ, Paris, p 849

BLAISE, S. (2004). Efficacité de l'aide au développement : le cas de l'Asie de l'est. Thèse de doctorat ès Sciences économiques [En ligne]. Université de la méditerranée, 60 p.
Disponible sur : www.severineblaise.com/IMG/pdf/ResumeTheseSB.pdf (Consultée le 23/01/2016).

BLOMSTROM, M. et KOKKO, A. (2003). The ECONOMICS of FOREIGN DIRECT INVESTMENT INCENTIVES, Working Paper 168, Stockholm School of Economics, s.l, 25 p. Disponible sur : <http://earthmind.net/fdi/misc/eijs-fdi-incentives.pdf> (consulté le 28/02/2017).

BOCCANFUSO, D. et SAVARD, L. (2012). « Cohérence des politiques économiques et aide publique au développement au Sénégal : microsimulation et analyse d'impact économique et social », *Economie publique* [En ligne], Volume 1-2, n°22-23, pp 273-305.
URL : economiepublique.revue.org/pdf/8468. (Consulté le 23/04/2016).

BOONE, P. (1996). «POLITICS and the EFFECTIVENESS of FOREIGN AID», *European Economic Review* [En ligne], Volume 40, n° 2, pp 289-329.

URL :http://econpapers.repec.org/article/eeeeecrev/v_3a40_3ay_3a1996_3ai_3a2_3ap_3a289-329.htm (Consulté le 30/05/2015).

BOUDIA, D. et NADJI, F. Rédiger et citer des références bibliographiques [En ligne].referencesbibliographiques.insa-lyon.fr/sites/refbibli.insa-lyon.fr/files/RefBibli.pdf (consulté le 24/07/2015).

BOURBONNAIS, R. et TERRAZA, M. (2010). Analyse des séries temporelles, 3^e édition Dunod, Paris, 352 p

BURNSIDE, C. et DOLLAR, D. (2000). « AID, POLICIES, and GROWTH », *The American Economic Review* [En ligne], Volume 90, n°4, pp. 847-868. URL : <https://www.aeaweb.org/articles?id=10.1257/aer.90.4.847> (Consulté le 22/01/2015).

CARBONNIER, G. (2010). « L'aide au développement une fois de plus sous le feu de la critique », *International Development Policy/Revue internationale de politique de développement* [En ligne], n°1, pp 141-147. URL : <https://poldev.revues.org/122> (Consulté le 03/11/2017).

CHARNOZ, O. et SEVERINO, J.M. (2015). L'aide au développement, la découverte, Paris, 128 p

CHAUVET, L. et GUILLAUMONT, P. (2001). « AID and PERFORMANCE: a REASSESSMENT ». *Journal of Development Studies*, [En ligne], Volume 37, n°6, pp 66-92. URL : <http://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/713601083?src=recsys&> (Consulté le 22/01/2015).

CISSE, N.A. L'aide publique au Développement doit répondre aux choix et priorités des pays africains [En ligne]. http://www.sudonline.sn/-l-aide-publique-au-developpement-doit-repondre-aux-choix-et-priorites-des-pays-africains_a_27244.html (Consulté le 26/03/16).

COHEN, D. et al. (2006). La France et l'aide publique au développement, documentation française, Paris, 355 p

COOLEY, T.F., et HANSEN, G.D (1989). « The INFLATION TAX in a REAL BUSINESS CYCLE MODEL » *American Economic Review*, [En ligne], Volume 79, pp. 733–748. URL : http://people.stern.nyu.edu/tcooley/papers/the_inf_tax_in_a_rea_bus_cyc_mod.pdf (consulté le 28/02/2017)

COOPERATION FRANCE-SENEGAL : Aide Publique au Développement [En ligne]. <http://polecng.sn/Aide-Publique-au-Developpement-APD.html> (Consulté le 22/09/16).

CORBRIDGE, S. (1993). *DEBT and DEVELOPMENT*, Blackwell Publishers, Oxford, 231 p

DALGAARD, C. HANSEN, H. et TARP, F. (2004). « On the EMPIRICS of FOREIGN AID and GROWTH », *Economic Journal* [En ligne], Volume 114, n°496, pp 191–216
URL : http://econpapers.repec.org/article/ecjeconj/v_3a114_3ay_3a2004_3ai_3a496_3ap_3af191-f216.htm (Consulté le 05/07/2015).

DAZOUÉ, D.G.P. NGAMENI, J.P. et MBA, F.A (2015). « Influence de l’Aide Publique au Développement sur la Réduction de la Pauvreté dans les pays en développement : Une analyse Econométrique de cas du Cameroun de 1980 à 2013 », *Global Journal of Management and Business Research (B)* [En ligne], Volume 15 Issue 7 Version 1.0, pp 15-24.
URL : https://globaljournals.org/GJMBR_Volume15/3-Influence-of-Official-Development.pdf (Consulté le 21/07/2016).

DOUCOURE, F.B. (2008). Méthodes Économétriques+programmes : Cours-Applications-Corrigés Logiciels : EVIEWS, STATA et SPSS, 5^e édition ARIMA, Dakar, 524 p

DPEE. Evolution du PIB réel [En ligne]. Disponible sur : <http://www.dpee.sn/-Evolution-du-PIB,119-.html?lang=fr> (Consulté 15/02/2017).

DURIEZ, J. Faut-il continuer à aider le Sénégal ? [En ligne] <http://www.slateafrique.com/911/paradoxe-economique-senegal-aides> (Consulté le 28/04/16)

EASTERLY, W. (2001). *The ELUSIVE QUEST for GROWTH: ECONOMISTS ADVENTURES and MISADVENTURES in the TROPICS*, Massachusetts Institute of Technology Press, Cambridge, 313 p

EIFFERT, B. et GELB, A. (2005). « Régulons les flux d’aide », *Finances et Développement* [En ligne], Volume 42, n°3, pp 24-27.

URL : <https://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/fre/2005/09/pdf/eifert.pdf> (Consulté le 09/07/2016).

ETUDE ET MANAGEMENT DE PROJET (EMAP) (2013). *Le Sénégal que nous voulons-Rapport des consultations nationales sur l’agenda de développement post 2015* [En ligne]. Rapport ONU, 2013, 133 p. Disponible sur : www.undp.org/sn/pdf/Agenda-Post-2015-Senegal-Rapport-Final.pdf (Consulté 14/04/2016).

FIELDHOUSE, D. K. (1999). *The WEST an the THIRD WORLD*, Blackwell Publishers, Oxford, 243 p

FORTIER-LABONTE, A. (2014). *L'aide au développement accentue-t-elle la malédiction des ressources dans les pays africains ?* Mémoire de Maitrise ès sciences : Sciences de Gestion (Option économie appliquée) [En ligne]. Québec : HEC Montréal, 106 p. Disponible sur : biblos.hec.ca/biblio/memoires/2014NO86.PDF (Consulté le 23/072016).

FRIEDMAN, M. (1958). « FOREIGN ECONOMIC AID », *Yale Review* [En ligne], Volume 47, n°4, pp 501-516. URL : <http://www.rand.org/pubs/papers/P2217.html> (consulté le 03/12/2016).

GIRI, J. (1983). *Le sahel de demain : catastrophe ou renaissance*, KARTHALA Editions, s.l, 325 p

GOMANEE, K. GIRMA, S. et MORRISSEY, O. (2005), « AID, PUBLIC SPENDING and HUMAN WELFARE: EVIDENCE from QUANTILE REGRESSIONS ». *Journal of International Development* [En ligne], Volume 17, n°3, pp 299-309. URL : http://econpapers.repec.org/article/wlyjintdv/v_3a17_3ay_3a2005_3ai_3a3_3ap_3a299-309.htm (Consulté le 31/03/2015).

GOMME, P. (1993). « MONEY and GROWTH REVISITED: MEASURING the COSTS of INFLATION in an ENDOGENOUS GROWTH MODEL » *Journal of Monetary Economics*, [En ligne], Volume 32, pp. 51–77. URL : <https://ideas.repec.org/a/eee/moneco/v32y1993i1p51-77.html> (consulté le 28/02/2017).

GUEYE, F. (2006). *Efficacité de l'Aide Publique au Développement : cas du Sénégal.* Mémoire de diplôme d'études approfondies : Economie publique [En ligne]. Dakar : Université Cheickh Anta DIOP de Dakar, 75 p. Disponible sur : www.memoireonline.com › *Economie et Finance* (Consulté le 21/01/2016).

GUILLAUMONT, P. et WAGNER, L. (2013). « l'efficacité de l'aide pour réduire la pauvreté : leçons des analyses transversales et influence de la vulnérabilité des pays », *Revue d'économie du développement* [En ligne], volume 21 n°4, pp 115-164. URL : <http://www.cairn.info/revue-d-economie-du-developpement-2013-4-page-115.htm> (Consulté le 16/07/2016).

GUNNING, J-W. (2005). « Pourquoi donner de l'aide ? », *Revue d'économie du développement* [En ligne], n°2-3, pp 7-50.

URL :<http://www.afd.fr/jahia/webdav/site/afd/shared/PUBLICATIONS/RECHERCHE/Archives/Notes-et-documents/37-notes-documents-VA.pdf>. (Consulté le 05/03/2016).

HANSEN, H. et TARP, H. (2001). « AID and GROWTH REGRESSIONS » *Journal of Development Economics* [En ligne], Volume 64, n°2, pp 547-570.

URL :https://www.researchgate.net/publication/222395152_Aid_and_Growth_Regression (Consulté le 23/01/2015).

HELLER, P.S. (2005). « Pour une aide efficace », *Finance et Développement* [En ligne], Volume 42, n°3, pp 8-13.

URL :<http://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/2005/09/heller.htm>(Consulté le 09/07/2016).

HOUENINVO, T. GASSAMA, K. et TRAORE, B. (2015). Perspectives Economiques en Afrique : SENEGAL 2015 [En ligne]. Rapport BAD OCDE PNUD, 15 p. Disponible sur :www.africaneconomicoutlook.org (Consulté le 20/11/2016).

IMEN, K. (2014). « Aide au développement et croissance économique », *Economics et strategic Management of business Process* [En ligne], volume 2, pp 97-102. URL :http://ipcco.com/ESMB_Journal/BEMM13-papers-french/ID_163.pdf (Consulté le 29/05/2016)

JACQUET, P. et SEVERINO, J.-M. (2002). « L'aide au développement : une politique publique au cœur du développement durable et de la gouvernance de la mondialisation », *Revue d'économie financière* [En ligne], n° 66, p 229-251. URL :http://www.persee.fr/doc/ecofi_0987-3368_2002_num_66_2_3755 (Consulté le 07/04/2016).

JACQUET, P. (2006). « Les enjeux de l'aide publique au développement », *Politique financière* [En ligne], n° 4, pp 941-954. URL :<https://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2006-4-page-941.htm> (Consulté le 08/02/2016).

JACQUET, P. (2006). « Revisiter l'aide publique au développement », *Economie internationale* [En ligne], n°108, pp 139-152. URL :<http://www.cairn.info/revue-economie-internationale-2006-4-page-139.htm> (Consulté le 01/07/2015).

KANBUR, R. (2005). « Réformer la formule: une modeste proposition pour inclure des critères de résultats dans les procédures d'allocation de l'aide de l'IDA », *Revue d'Economie du développement* [En ligne], n°2-3, pp 79-108. URL :http://www.ferdi.fr/sites/www.ferdi.fr/files/publication/fichiers/P1_Guillaumont_WEB.pdf (Consulté le 21/04/2016).

KASSE, M. (2008). Politique Nationale de Développement [En ligne]. Cours de maîtrise, Université Cheikh Anta DIOP de Dakar, FASEG Dakar, 52 p.

KEELY, B. (2012). De l'aide au développement La lutte contre la pauvreté, l'OCDE, Paris, 180 p

KEYNES, J.M (1936). Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie (Livres I, II et III) [En ligne]. Traduit de l'Anglais par Jean de LARGENTAYE (1942). Éditions Payot, Paris, 107 p.

Disponible

sur :http://classiques.uqac.ca/classiques/keynes_john_maynard/theorie_gen_emploi/theorie_emploi_monnaie_1.pdf. (Consulté le 04/02/2017).

KOEBA, M. (2011). L'aide publique au développement et lutte contre la pauvreté : cas de la Côte d'Ivoire. Mémoire professionnel : Hautes études en Gestion de la politique économique [En ligne]. Abidjan : Université de Cocody Abidjan-DESS, 63 p. Disponible sur : www.memoireonline.com > Economie et Finance (Consulté le 21/01/2016).

KOLKO, G. (1988). *CONFRONTING the THIRD WORLD : UNITED STATES FOREIGN POLICY (1945-1980)*. New York, Pantheon Books, 322 p. Disponible sur : <https://www.monde-diplomatique.fr/1988/12/DECORNOY/49451> (Consulté le 19/03/2017)

KOMON, J.P (2005). Aide publique, Etat moderne et développement en Afrique, [En ligne], Université de Dschang, s.ed, s.l, 21 p. Disponible sur ; <file:///C:/Users/Insa%20Sane/Downloads/komon.pdf> (consulté le 22/03/2015).

KORACHAIS, C. (2010). Contribution de l'aide publique au développement à l'amélioration de la santé dans les pays en développement. Thèse de doctorat : Humanité et Sciences sociales [En ligne]. Auvergne : Université d'Auvergne Clermont-Ferrand 1, 257 p. Disponible : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00473640/document> (Consultée le 17/05/2016).

KOSACK, S. (2003). « EFFECTIVE AID: HOW DEMOCRACY ALLOWS DEVELOPMENT AIDE TO IMPROVE the QUALITY of LIFE », *World Development* [En

ligne], Volume 31 n°1, pp 1-22. URL :<https://ideas.repec.org/a/eee/wdevel/v31y2003i1p1-22.html> (Consulté le 17/05/2015).

LARQUEMIN, A. (2008). l'Aide publique au développement est-elle efficace à l'échelle macroéconomique ? Mémoire de 4^{ème} année d'I.E.P [En ligne]. Strasbourg : Université Robert SCHUMAN Institut d'études politiques de Strasbourg, 146 p. Disponible sur : scdtheses.ustrasbg.fr/334/01/LARQUEMIN_Aur%e9lie_2008.pdf. (Consulté le 16/02/2016).

LEVY, V. (1988). «AID and GROWTH in SUB-SAHARAN AFRICA: The RECENT EXPERIENCE», *European Economic Review* [En ligne], Volume 32, n°9, pp 1777-1795. URL:http://econpapers.repec.org/article/eeeeecrev/v_3a32_3ay_3a1988_3ai_3a9_3ap_3a1777-1795.htm (Consulté le 30/11/15).

MANYOTA, J.A. (2015). Aide au développement et la Croissance économique en RDC, Editions universitaires européennes, s.l, 120 p

MARSHALL, A. (1820). PRINCIPLES of ECONOMICS [En ligne]. 8^e édition, the online Library of liberty, Indiana, 627 p. Disponible sur : <http://eet.pixelonline.org/files/etranslation/original/Marshall,%20Principles%20of%20Economics.pdf> (consulté le 04/02/2017).

MENEGALDO, F. et **MOUSTIER, M.** (2002) «Flux d'investissements directs étrangers et commerce international dans le cadre du partenariat Euro-Méditerranéen, *revue africaine des sciences économiques et de gestion*, [En ligne], Volume 4, n°2, pp 131-149. URL : <https://impgt.univ-amu.fr/sites/impgt.univ-amu.fr/files/moustier.pdf>. (Consulté le 28/01/2017).

MICHAILOF, S. (2006). A quoi sert d'aider le Sud ?, Economica, Paris, 483 p

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN DU SENEGAL. (2010). Rapport de suivi des OMD [En ligne]. Rapport du MEF, 24p. Disponible sur : http://www.un.org/fr/millenniumgoals/reports/2015/pdf/rapport_2015.pdf (Consulté 19/04/2016).

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN DU SENEGAL. (2015). Situation Economique et financière en 2015 et Perspectives en 2016 [En ligne]. Rapport DPPE, 40 p. Disponible sur : <http://www.finances.gouv.sn/index.php/publications/2014-07-21-13-22-02> (Consulté 21/12/2015).

- MORRISSEY, O.** (2001). « DOES AID INCREASE GROWTH? ». *Progress in Development Studies* [En ligne], Volume 1, n°1, pp37-50
URL :[https://www.researchgate.net/publication/247782456 Does Aid Increase Growth](https://www.researchgate.net/publication/247782456_Does_Aid_Increase_Growth)
(consulté le 10/05/2015).
- MOSLEY, P.** (1985). « The POLITICAL ECONOMY of FOREIGN AID: a MODEL of THE MARKET for a PUBLIC GOOD », *Economic Development and Cultural Change* [En ligne], Volume 33, n°2, pp 373-393.
URL :<http://www.journals.uchicago.edu/doi/pdfplus/10.1086/451466> (Consulté 26/06/2016).
- MOYO, D.** (2007). L'aide fatale. Les ravages d'une inutile et de nouvelles solutions pour l'Afrique, Editions Jean Claude Lattès, Paris, 252 p
- MUCHERIE, M.** L'Aide Publique au Développement (APD) [En ligne].
<http://www.melchior.fr/L-aide-publique-au-developpeme.145.0.html> (Consulté le 17/12/15).
- MUNZELE, J.M.** (2004). « L'aide au développement est-elle une thérapie pour l'Afrique ? » *MUNGAZI* [En ligne], n°13, pp 11-16.
URL :http://classiques.uqac.ca/contemporains/munzele_jean_macaire/aide_devel_afrique/aide_devel_therapie_Afrique.pdf (Consulté le 14/04/2015).
- NDIAYE, E.H.** (2008). L'économie sénégalaise : enjeux et problématiques, Harmattan, Sénégal, 210 p
- NDOYE, O.** (2013). Rapport de suivi des OMD 2000-2012 [En ligne]. Rapport du PNUD, 69 p. Disponible sur : http://www.un.org/fr/millenniumgoals/reports/2015/pdf/rapport_2015.pdf
(Consulté 19/04/2014).
- NIANE, T, S.** (2008). Première phase de l'évaluation de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris-Evaluation au niveau des pays. Le Sénégal : Rapport d'évaluation final [En ligne]. Rapport MEF, 133 p.
Disponible sur : <https://www.oecd.org/dac/evaluation/dcdndep/41117401.pdf> (consulté le 29/01/2016).
- OCDE** (1996). Le Rôle de la coopération pour le développement à l'aube du XXIème siècle. Paris [En ligne]. Rapport OCDE, 1 p.
Disponible sur <https://www.oecd.org/fr/cad/15249681.pdf> (Consulté le 12/08/2015).

OCDE (2000). Coopération pour le développement [En ligne]. Rapport OCDE. Rapport OCDE, Paris, 75 p. Disponible sur : <http://www.oecd.org/fr/apropos/1842801.pdf> (Consulté le 12/08/2015).

OCDE (2003). « Définition des principaux termes », *Revue de l'OCDE sur le développement* [En ligne], Volume 4, N° 4, pp 195-197. URL : <http://www.cairn.info/revue-de-l-ocde-sur-le-developpement-2003-4-page-195.htm> (Consulté le 23/12/2016).

OCDE (2011). Rapport sur l'efficacité de l'aide au Sénégal : progrès accomplis dans la mise en œuvre de la déclaration de Paris-Volume 2 chapitres pays, [En ligne], Rapport OCDE, Paris, 20 p. Disponible sur : <https://www.oecd.org/fr/cad/efficacite/Senegal%204.pdf> (consulté le 25/04/2015).

OCDE (2011). Des politiques meilleures pour le développement : Recommandations pour la cohérence des politiques [En ligne], Rapport OCDE, Paris, 32 p. Disponible sur : <http://www.oecd.org/fr/apropos/47747305.pdf> (Consulté le 12/08/2015).

OCDE (2014). Répartition géographique des ressources financières allouées au pays en développement 2012 : Versements, engagements, indicateurs par pays, Sénégal [En ligne]. Rapport OCDE, Editions OCDE, 274 p. Disponible sur : <http://www.obela.org/system/files/Geographical%20Distribution%20of%20Financial%20Flows%20to%20Developing%20Countries.pdf> (Consulté 25/04/2016).

OCDE (2015). L'aide au développement a été stable en 2014 mais la baisse des apports aux apports aux pays pauvres se poursuit : synthèse détaillée [En ligne]. Rapport OCDE, Editions OCDE, 10 p.

Disponible

sur : <https://www.oecd.org/fr/developpement/stats/documentupload/ODA%202014%20Technical%20Note%20FR.pdf> (Consulté le 05/09/2016).

OCDE (2016). En 2015, l'aide au développement a continué d'augmenter malgré la hausse des coûts des réfugiés dans les pays donateurs : synthèse détaillée [En ligne]. Rapport OCDE, Editions OCDE, 12 p. Disponible sur : <http://www.oecd.org/fr/cad/stats/ODA-2015-detailed-summary-fr.pdf> (consulté le 23/07/2015).

PAPANEK, G.P. (1973). « AID, FOREIGN INVESTMENT, SAVINGS and GROWTH in LESS DEVELOPED COUNTRIES », *Journal of Political Economy* [En ligne], Volume 81, n°1, pp 120-130. URL : <http://remi.bazillier.free.fr/AidEffectiveness.pdf> (Consulté le 23/03/15).

PERKINS, D.H. RADELET, S. et LINDAUER, D.L. (2008). Economie du développement, 3^e édition de Boeck, Bruxelles, 951 p

PLAN SENEGAL EMERGENT (PSE) (2014). Rapport MEF/Sénégal [En ligne], 167 p. Disponible sur : www.gouv.sn/IMG/pdf/PSE.pdf (consulté le 28/03/2015).

PNUD (2001). Coopération pour le développement : Sénégal [En ligne]. Rapport PNUD, 232 p. Disponible sur : <http://www.undp.org/sn/docs/dcrsen99.pdf> (Consulté le 15/04/2016).

RADELET, S. et JAMISON, D.T. (2005). « Rendre l'aide plus performante », *Finances et Développement* [En ligne], Juin 2005, pp 42-46. URL : <http://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/2005/06/jamison.htm> (Consulté 12/07/2016)

RADELET, S., CLEMENS, M., BHAVNANI, R. (2005). « Aide et croissance », *Finance et développement* [En ligne], Volume 42, n°3, pp 16-20. URL : <https://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/fre/2005/09/pdf/radelet.pdf> (Consulté le 01/06/2016).

RAFFINOT, M. (2009). « Dambissa Moyo, l'Aide fatale. Les ravages d'une aide inutile et de nouvelles solutions pour l'Afrique », *Afrique contemporaine* [En ligne], n°232, pp 209-216. URL : <http://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2009-4-page-209.htm> (Consulté le 01/01/2016).

RAJAN, R.G. et SUBRAMANIAN, A. (2011). « AID, DUTCH DISEASE, and MANUFACTURING GROWTH » *Journal of Development Economics, Elsevier* [En ligne], volume 94, n°1, pp 106-118 . URL : <https://pdfs.semanticscholar.org/4d97/291aef6fcff65f60206e3071303f146c3ff4.pdf> (Consulté le 29/05/2015).

RICARDO, D. (1817). Des principes de l'économie politique et de l'impôt (chapitres I à XVI) [En ligne]. Traduit de l'Anglais par Francisco Solano CONSTANCIO et Alcide FONTEYRAUD en 1847, Tome 13, Volume 1, s.l, Paris 196 p
Disponible sur : http://classiques.uqac.ca/classiques/ricardo_david/principes_eco_pol/ricardo_principes_1.pdf (consulté le 04/02/2017).

ROSTOW, R. (1962), *Les Etapes de la croissance économique*, Le seuil, s.l, 267 p

SAAD, M.B. (2012). Quelle efficacité de l'Aide Publique au Développement ? Le cas du Ghana, Mémoire de Master 1 : Développement Economique [En ligne]. Toulon : Université du sud Toulon VAR, 65 p. Disponible sur : <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00762127/document> (Consulté le 21/03/2016).

SACHS, J. et WARNER, A. (1995). « ECONOMIC REFORM and the PROCESS of GLOBAL INTEGRATION», *Brookings Papers on Economic Activity* [En ligne], n° 1, pp 11-18.

URL : https://www.brookings.edu/wpcontent/uploads/1995/01/1995a_bpea_sachs_warner_asl_und_fischer.pdf (Consulté le 27/06/2016).

SEVERINO, J.M (2001). « Refonder l'aide au développement au XXIIE siècle », *Critique internationale* [En ligne], n°10, pp 75-99. URL : <http://www.cairn.info/revue-critique-internationale-2001-1-page-75.htm> (Consulté 07/02/2016).

SEVERINO, J-M. et RAY O. (2011). « La fin de l'aide publique au développement : mort et renaissance d'une politique publique globale », *Revue économie du développement*, Volume 25, n°1, pp 5-44. URL : <https://www.cairn.info/revue-d-economie-du-developpement-2011-1-page-5.htm> (consulté le 17/03/2016).

STERN, N. (2002). MAKING the CASE for AID," in WORLD BANK, a CASE for AID:BUILDING a CONSENSUS for DEVELOPMENT ASSISTANCE [En ligne], Rapport Banque Mondiale, 220 p.

Disponible sur : <http://documents.banquemondiale.org/curated/fr/204191468780890543/A-case-for-aid-Building-a-consensus-for-development-assistance>. (Consulté le 17/03/2016).

STIGLITZ, J. E., SEN, A. et FITOUSSI, J.-P. (2009). Rapport de la commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social. [En ligne], 324 p Disponible sur : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/094000427.pdf> (consulté le 03/07/2015).

SVENSSON. J, (2006). « Capacité d'absorption et contraintes de décaissement», *Revue économie du développement*, Volume 20, n° 2, pp 43-68.

URL : <https://www.cairn.info/revue-d-economie-du-developpement-2006-2-page-43.htm> (Consulté le 17/03/2016).

SY, C.S. 50 ans d'aide Publique au Développement pour quel bilan ? [En ligne] http://www.senenews.com/2013/12/23/50-ans-daide-publique-pour-quel-bilan-par-alioune-badara-sy_71245.html (Consulté le 17/01/16).

SY, C.S. L'aide publique au développement est-elle efficace ? [En ligne] http://www.lemonde.fr/idees/chronique/2010/01/06/l-aide-publique-au-developpement-est-elle-efficace_1287779_3232.html (Consulté le 16/06/16).

TALL, E. et al (2010). Le financement de l'économie [En ligne]. Rapport Session 2 de la Commission de l'économie, des finances, de la conjoncture et du commerce, deuxième session extraordinaire, 18 p. Disponible sur :

http://www.ces.sn/doc/rapport_financement_economie_CES_final_2emSession2010.pdf.

(consulté le 22/04/2016).

THERIEN, J.P (2001). « un demi-siècle d'aide au développement », *Lien social et Politiques* [En ligne], n°45, pp 89-103. URL : <http://id.erudit.org/iderudit/009401ar> (Consulté le 07/02/2016).

WIKIPEDIA. Aide publique au Développement

[En ligne] https://fr.wikipedia.org/wiki/Aide_publicue_au_d%C3%A9veloppement (Consulté le 23/02/15).

WOOD, R.E. (1986). « From MARSHALLPLAN to Debt CRISIS: FOREIGN AID and DEVELOPMENT CHOICES in the WORLDECONOMY » [En ligne], *Berkeley, University of California Press*. 1989, volume 49, pp 263-265.

URL : http://econpapers.repec.org/article/cupjechis/v_3a49_3ay_3a1989_3ai_3a01_3ap_3a263-265_5f00.htm. (Consulté le 26/05/2016).

WORLD BANK (2006). Développements récents et les sources de financement de budget de l'Etat-Sénégal [En ligne]. Rapport de la Banque Mondiale, 108 p. Disponible sur :

[http://siteresources.worldbank.org/INTSENEGALINFRENCH/Resources/461584-](http://siteresources.worldbank.org/INTSENEGALINFRENCH/Resources/461584-1175072268436/RevueDepensesPubliques.pdf)

[1175072268436/RevueDepensesPubliques.pdf](http://siteresources.worldbank.org/INTSENEGALINFRENCH/Resources/461584-1175072268436/RevueDepensesPubliques.pdf) (consulté le 22/04/2016).

WORLD BANK GROUP (2014). Situation Economique du Sénégal : Apprendre du passé pour un avenir meilleur [En ligne]. Rapport de la Banque Mondiale, 50 p. Disponible sur :

http://www.au-senegal.com/IMG/pdf/situation_economique_du_senegal2014.pdf (Consulté le 09/09/15).

TABLE DES MATIERES

DEDICACES.....	i
REMERCIEMENTS.....	ii
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	iii
SOMMAIRE.....	vii
LISTE DES GRAPHIQUES	viii
LISTE DES TABLEAUX.....	ix
INTRODUCTION GENERALE.....	1
1. Contexte et Problématique.....	1
2. Intérêt de la recherche.....	4
3. Objectifs de recherche	5
4. Hypothèses de recherche	5
5. Méthodologie de recherche	5
6. Plan de rédaction de la recherche	6
CHAPITRE I : REVUE DE LA LITTERATURE.....	XI
Introduction.....	7
I. Notion d'Aide Publique au Développement (APD).....	7
1.1 Définition de l'APD.....	7
1.2 Origine de l'APD.....	8
1.3 Objectifs de l'APD	9
1.4 Principaux instruments de l'APD	10
1.4.1 L'aide-projet et l'aide-programme.....	12
1.4.2 La coopération technique	12
1.4.3 L'aide humanitaire et alimentaire	12
1.4.4 La remise de la dette	12
1.5 Approche macroéconomique de l'APD.....	13
1.5.1 Les principaux chiffres de l'APD	13
1.5.2 Affectations d'APD nette.....	16

1.5.3	Tendance de l'APD en Afrique.....	17
II.	Littérature sur l'efficacité de l'Aide Publique au Développement (APD)	19
2.1	L'effet négatif de l'APD sur la croissance économique.....	20
2.2	L'effet positif de l'APD sur la croissance économique.....	24
2.3	La nature conditionnelle de la relation APD-croissance économique : le rôle des politiques économique.....	27
	Conclusion.....	28
	CHAPITRE II : AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT (APD) ET STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT AU SENEGAL	29
	Introduction	29
I.	Intégration des OMD dans les politiques de développement au Sénégal.....	29
1.1	Intégration des OMD dans DSRP.....	30
1.2	Internationalisation des OMD dans le programme d'investissement.....	31
II.	Bilan des OMD au Sénégal	34
2.1	L'analyse tendancielle des OMD	34
2.2	Diagnostic du cadre des OMD.....	40
2.2.1	Les avantages	40
2.2.2	Les limites	41
	Conclusion.....	42
	CHAPITRE III : EVOLUTION DE L'AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT (APD) DANS L'ECONOMIE SENEGALAISE	43
	Introduction	43
I.	Situation économique et sociale du Sénégal.....	43
1.1	La politique macroéconomique	43
1.1.1	La politique budgétaire	45
1.1.2	La politique monétaire	47
1.1.3	La coopération économique, intégration régionale et commerce	48
1.1.4	La politique de la dette.....	49
1.2	Contexte social et développement humain	51
1.2.1	Le développement des ressources humaines.....	51
1.2.2	La réduction de la pauvreté, la protection sociale et travail.....	52
II.	Profil de l'Aide Publique au Développement (APD) au Sénégal.....	54
2.1	Dispositif d'orientation de l'APD.....	54

2.1.1	Le Système National de Planification (SNP).....	54
2.1.2	Les principaux acteurs du cycle de vie des projets d'investissements publics	55
2.2	Tendance de l'APD au Sénégal	55
2.3	Analyse sectorielle de l'APD au Sénégal	59
2.3.1	La tendance par source d'aide extérieure.....	59
2.3.2	Les principaux donateurs de l'APD.....	60
2.3.3	Répartition sectorielle de l'APD	62
Conclusion.....		64
CHAPITRE IV : ANALYSE ECONOMETRIQUE SUR L'EFFICACITE DE		
L'AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT (APD) AU SENEGAL		
Introduction		65
I.	Analyse par la régression.....	65
1.1	Spécification du modèle	65
1.2	Choix, justification des variables et méthode de recherche.....	67
1.2.1	Le choix et la justification des variables.....	67
1.2.2	Les sources de données et période de recherche.....	69
1.3	Techniques d'estimation économétrique sur les modèles de séries temporelles.....	70
1.3.1	Représentation graphique.....	70
1.3.2	Les tests des racines unitaires	75
1.3.2.1	Le test de Dickey-Fuller simple.....	76
1.3.2.2	Le test de Dickey-Fuller augmenté (ADF).....	76
1.3.3	Estimation du modèle par la méthode des Moindres Carrées Ordinaires (MCO) .	79
1.3.4	Vérification des hypothèses du modèle classique de régression linéaire multiple	80
1.3.4.1	Le test d'hétéroscedasticité des erreurs	81
1.3.4.2	Le test d'autocorrélation des erreurs	82
1.3.4.3	Le test de spécification du modèle	83
1.3.4.4	Le test de multicolinéarité entre les variables explicatives	84
II.	Analyse des coefficients du modèle, interprétations des résultats et recommandations.....	86
2.1	Analyse des coefficients du modèle	87
2.1.1	Significativité globale du modèle (Test de Fisher).....	87
2.1.2	Significativité partielle des variables (Test de Student).....	87
2.2	Interprétations des variables du modèle	88

2.3	Recommandation pour une meilleure efficacité de l'APD au Sénégal	92
	CONCLUSION GENERALE	94
	BIBLIOGRAPHIE	96
	TABLE DES MATIERES	109
	ANNEXES	I
	Annexe 1 : L'APD nette des membres du CAD et des autres donateurs en 2015.....	I
	Annexe 2 : Le test de non stationnarité de Dickey-Fuller augmenté des différentes variables d'étude.....	II
	Annexe 3 : Corrélogramme des erreurs	VI
	Annexe 4 : Le test de normalité des erreurs.....	VII
	Annexe 5 : La matrice de corrélation entre les variables du modèle	VII
	Annexe 6 : Les principaux bénéficiaires de l'APD en Afrique en % total de l'APD.....	VIII
	Annexe 7 : L'aide multilatérale au Sénégal de 2010 à 2014 (millions USD)	VIII
	Annexe 8 : La Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement	IX
	RESUME.....	X

ANNEXES

Annexe 1 : L'APD nette des membres du CAD et des autres donneurs en 2015

	2015		2014		2015 APD millions de USD (2)	Variation en pourcentage de 2014 à 2015 (2) Aux prix et taux de change de 2014
	APD millions de USD courants	APD/RNB % (1)	APD millions de USD courants	APD/RNB %		
<i>Pays du CAD:</i>						
Allemagne	17 779	0.52	16 566	0.42	20 855	25.9
Australie	3 222	0.27	4 382	0.31	3 897	-11.1
Autriche	1 207	0.32	1 235	0.28	1 424	15.4
Belgique	1 894	0.42	2 448	0.46	2 257	-7.8
Canada	4 287	0.28	4 240	0.24	4 965	17.1
Corée	1 911	0.14	1 857	0.13	2 011	8.3
Danemark	2 566	0.85	3 003	0.86	3 028	0.8
Espagne	1 604	0.13	1 877	0.13	1 905	1.5
États-Unis	31 076	0.17	33 096	0.19	30 765	-7.0
Finlande	1 292	0.56	1 635	0.59	1 541	-5.7
France	9 226	0.37	10 620	0.37	10 919	2.8
Grèce	282	0.14	247	0.11	343	38.7
Irlande	718	0.36	816	0.38	831	1.9
Islande	39	0.24	37	0.22	42	11.3
Italie	3 844	0.21	4 009	0.19	4 577	14.2
Japon	9 320	0.22	9 266	0.19	10 418	12.4
Luxembourg	361	0.93	423	1.06	418	-1.2
Norvège	4 278	1.05	5 086	1.00	5 528	8.7
Nouvelle-Zélande	438	0.27	506	0.27	515	1.7
Pays-Bas	5 813	0.76	5 573	0.64	6 932	24.4
Pologne	442	0.10	452	0.09	528	16.8
Portugal	306	0.16	430	0.19	361	-16.1
République slovaque	86	0.10	83	0.09	103	23.3
République tchèque	202	0.12	212	0.11	236	11.4
Royaume-Uni	18 700	0.71	19 306	0.70	19 919	3.2
Slovénie	62	0.15	62	0.12	75	21.1
Suède	7 092	1.40	6 233	1.09	8 527	36.8
Suisse	3 538	0.52	3 522	0.50	3 758	6.7
TOTAL DU CAD	131 586	0.30	137 222	0.30	146 676	6.9
Performance moyenne des pays du CAD		0.41		0.39		

<i>Pour mémoire :</i>						
Institutions de l'UE	13 848	-	16 451	-	16 374	-0.5
Pays CAD-UE	73 477	0.47	75 230	0.42	84 778	12.7
Pays du G7	94 233	0.28	97 103	0.27	102 418	5.5
Pays non membres du G7	37 353	0.41	40 119	0.39	44 258	10.3
<i>Pays non-membres du CAD :</i>						
Croatie	51	0.09	72	0.13	57	-20.5
Émirats arabes unis	4 389	1.09	5 080	1.26	4 892	-3.7
Estonie	33	0.15	38	0.14	39	4.7
Hongrie	152	0.13	144	0.11	180	25.0
Israël (3)	207	0.07	200	0.07	218	9.4
Lettonie	23	0.09	25	0.08	28	9.6
Lituanie	44	0.11	46	0.10	52	14.7
Malte	14	0.15	20	0.20	16	-23.7
Russie	1 140	0.06	876	0.05	1 688	92.7
Turquie	3 913	0.54	3 591	0.45	4 535	26.3

(1) Les Membres du CAD introduisent progressivement le nouveau Système des Comptes Nationaux (SCN08).

Cela entraîne une légère révision à la hausse du RNB, et une baisse correspondante du ratio APD/RNB notifié.

Le Japon et le Royaume-Uni ont notifié leur RNB en 2015 sur la base du SCN93.

Le gouvernement du Royaume-Uni a affirmé que pour la période 2013 à 2015, il mesurerait l'objectif d'APD/RNB de 0.7% sur la base d'un RNB calculé en utilisant la méthodologie de comptes nationaux en usage lorsque les décisions relatives aux dépenses ont été prises

(SEC95 non ajusté). En se basant sur la dernière méthodologie des comptes nationaux pour l'estimation du RNB (SEC 2010) qui n'était pas disponible lors des décisions sur les dépenses, le ratio provisoire APD/RNB en 2015 serait de 0.67%.

(2) Compte tenu de l'inflation et des fluctuations des taux de change.

(3) Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Notes: Les données 2015 sont préliminaires en attendant les données détaillées qui seront publiées en décembre 2016. Les données sont standardisées pour tous les donneurs sur une base d'année calendaire, et de ce fait peuvent différer des données sur une base d'année fiscale disponibles dans les documents budgétaires des pays.

Source : Rapport OCDE sur la synthèse détaillée des données de l'APD, 13 Avril 2016

Annexe 2 : Le test de non stationnarité de Dickey-Fuller augmenté des différentes variables d'étude

Tableau 11 : Résultats du test de Dickey-fuller augmenté de la Croissance du PIB/habitant

Null Hypothesis: CRPIB_HBT has a unit root Exogenous: None Lag Length: 1 (Automatic - based on SIC, maxlag=8)				
			t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic			-4.035850	0.0002
Test critical values:	1% level		-2.636901	
	5% level		-1.951332	
	10% level		-1.610747	
*MacKinnon (1996) one-sided p-values.				
Augmented Dickey-Fuller Test Equation Dependent Variable: D(CRPIB_HBT) Method: Least Squares Date: 11/23/16 Time: 12:12 Sample (adjusted): 1982 2014 Included observations: 33 after adjustments				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
CRPIB_HBT(-1)	-1.062470	0.263258	-4.035850	0.0003
D(CRPIB_HBT(-1))	-0.033020	0.167518	-0.197112	0.8450
R-squared	0.553947	Mean dependent var		-0.022065
Adjusted R-squared	0.539558	S.D. dependent var		3.939013
S.E. of regression	2.672851	Akaike info criterion		4.862860
Sum squared resid	221.4681	Schwarz criterion		4.953558
Log likelihood	-78.23719	Hannan-Quinn criter.		4.893377
Durbin-Watson stat	1.963429			

Source : Auteur, calcul par EVIEWS 8 à partir de la base de données

Tableau 12 : Résultats du test de Dickey-fuller augmenté de l'APD (%PIB)

Null Hypothesis: D(APD_NETTE_RECUE____PIB_) has a unit root Exogenous: None Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=8)				
			t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic			-11.18263	0.0000
Test critical values:	1% level		-2.636901	
	5% level		-1.951332	
	10% level		-1.610747	
*MacKinnon (1996) one-sided p-values.				
Augmented Dickey-Fuller Test Equation Dependent Variable: D(APD_NETTE_RECUE____PIB_) Method: Least Squares Date: 11/28/16 Time: 17:13 Sample (adjusted): 1982 2014 Included observations: 33 after adjustments				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(APD_NETTE_RECUE____PIB_(-...)	-1.505808	0.134656	-11.18263	0.0000
R-squared	0.795932	Mean dependent var		-0.208756
Adjusted R-squared	0.795932	S.D. dependent var		5.406694
S.E. of regression	2.442417	Akaike info criterion		4.653687
Sum squared resid	190.8928	Schwarz criterion		4.699036
Log likelihood	-75.78584	Hannan-Quinn criter.		4.668946
Durbin-Watson stat	2.155688			

Source : Auteur, calcul par EVIEWS 8 à partir de la base de données

Tableau 13 : Résultats du test de Dickey-fuller augmenté du taux d'inflation annuel

Null Hypothesis: INFLA has a unit root Exogenous: Constant Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=8)				
			t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic			-4.093233	0.0031
Test critical values:	1% level		-3.639407	
	5% level		-2.951125	
	10% level		-2.614300	
*MacKinnon (1996) one-sided p-values.				
Augmented Dickey-Fuller Test Equation Dependent Variable: D(INFLA) Method: Least Squares Date: 12/08/16 Time: 22:17 Sample (adjusted): 1981 2014 Included observations: 34 after adjustments				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
INFLA(-1)	-0.688243	0.168142	-4.093233	0.0003
C	2.546839	1.336015	1.906296	0.0656
R-squared	0.343651	Mean dependent var		-0.288493
Adjusted R-squared	0.323140	S.D. dependent var		8.096833
S.E. of regression	6.661385	Akaike info criterion		6.687554
Sum squared resid	1419.970	Schwarz criterion		6.777340
Log likelihood	-111.6884	Hannan-Quinn criter.		6.718174
F-statistic	16.75456	Durbin-Watson stat		2.005442
Prob(F-statistic)	0.000269			

Source : Auteur, calcul par EVIEWS 8 à partir de la base de données

Tableau 14 : Résultats du test de Dickey-fuller augmenté du taux d'épargne (%PIB)

Null Hypothesis: D(EPARPIB) has a unit root Exogenous: None Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=8)				
			t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic			-7.131747	0.0000
Test critical values:	1% level		-2.636901	
	5% level		-1.951332	
	10% level		-1.610747	
*MacKinnon (1996) one-sided p-values.				
Augmented Dickey-Fuller Test Equation Dependent Variable: D(EPARPIB,2) Method: Least Squares Date: 11/23/16 Time: 12:18 Sample (adjusted): 1982 2014 Included observations: 33 after adjustments				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(EPARPIB(-1))	-1.196155	0.167723	-7.131747	0.0000
R-squared	0.613513	Mean dependent var		-0.088992
Adjusted R-squared	0.613513	S.D. dependent var		3.234248
S.E. of regression	2.010669	Akaike info criterion		4.264647
Sum squared resid	129.3693	Schwarz criterion		4.309995
Log likelihood	-69.36667	Hannan-Quinn criter.		4.279905
Durbin-Watson stat	2.075624			

Source : Auteur, calcul par EVIEWS 8 à partir de la base de données

Tableau 15 : Résultats du test de Dickey-fuller augmenté du log du revenu par habitant

Null Hypothesis: D(LOGREVVHBT) has a unit root Exogenous: None Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=8)				
			t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic			-6.179019	0.0000
Test critical values:	1% level		-2.636901	
	5% level		-1.951332	
	10% level		-1.610747	
*MacKinnon (1996) one-sided p-values.				
Augmented Dickey-Fuller Test Equation Dependent Variable: D(LOGREVVHBT,2) Method: Least Squares Date: 02/13/17 Time: 17:55 Sample (adjusted): 1982 2014 Included observations: 33 after adjustments				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(LOGREVVHBT(-1))	-1.090906	0.176550	-6.179019	0.0000
R-squared	0.544028	Mean dependent var		4.79E-05
Adjusted R-squared	0.544028	S.D. dependent var		0.017603
S.E. of regression	0.011887	Akaike info criterion		-5.996952
Sum squared resid	0.004521	Schwarz criterion		-5.951603
Log likelihood	99.94970	Hannan-Quinn criter.		-5.981693
Durbin-Watson stat	1.937269			

Source : Auteur, calcul par EVIEWS 8 à partir de la base de données

Tableau 16 : Résultats du test de Dickey-fuller augmenté du taux d'ouverture (%PIB)

Null Hypothesis: TXOUVPIB01 has a unit root Exogenous: Constant, Linear Trend Lag Length: 2 (Automatic - based on SIC, maxlag=8)				
			t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic			-3.322475	0.0807
Test critical values:	1% level		-4.273277	
	5% level		-3.557759	
	10% level		-3.212361	
*MacKinnon (1996) one-sided p-values.				
Augmented Dickey-Fuller Test Equation Dependent Variable: D(TXOUVPIB01) Method: Least Squares Date: 11/23/16 Time: 12:27 Sample (adjusted): 1983 2014 Included observations: 32 after adjustments				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
TXOUVPIB01(-1)	-0.818057	0.246219	-3.322475	0.0026
D(TXOUVPIB01(-1))	0.231999	0.231729	1.001169	0.3256
D(TXOUVPIB01(-2))	0.266159	0.163931	1.623610	0.1161
C	24.85881	7.583427	3.278044	0.0029
@TREND("1980")	-0.098899	0.046756	-2.115208	0.0438
R-squared	0.368473	Mean dependent var		-0.012808
Adjusted R-squared	0.274913	S.D. dependent var		2.030045
S.E. of regression	1.728625	Akaike info criterion		4.075130
Sum squared resid	80.67987	Schwarz criterion		4.304152
Log likelihood	-60.20208	Hannan-Quinn criter.		4.151044
F-statistic	3.938375	Durbin-Watson stat		1.451331
Prob(F-statistic)	0.012067			

Source : Auteur, calcul par EVIEWS 8 à partir de la base de données

Tableau 17 : Résultats du test de Dickey-fuller augmenté des IDE (%PIB)

Null Hypothesis: IDEPIB has a unit root Exogenous: Constant, Linear Trend Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=8)				
			t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic			-5.496339	0.0004
Test critical values:	1% level		-4.252879	
	5% level		-3.548490	
	10% level		-3.207094	
*MacKinnon (1996) one-sided p-values.				
Augmented Dickey-Fuller Test Equation Dependent Variable: D(IDEPIB) Method: Least Squares Date: 11/28/16 Time: 21:32 Sample (adjusted): 1981 2014 Included observations: 34 after adjustments				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
IDEPIB(-1)	-0.981171	0.178513	-5.496339	0.0000
C	-0.190642	0.307744	-0.619483	0.5401
@TREND("1980")	0.086873	0.021702	4.003077	0.0004
R-squared	0.493656	Mean dependent var		0.063459
Adjusted R-squared	0.460989	S.D. dependent var		1.184768
S.E. of regression	0.869826	Akaike info criterion		2.643050
Sum squared resid	23.45450	Schwarz criterion		2.777728
Log likelihood	-41.93184	Hannan-Quinn criter.		2.688979
F-statistic	15.11162	Durbin-Watson stat		2.006116
Prob(F-statistic)	0.000026			

Source : Auteur, calcul par EVIEWS 8 à partir de la base de données

Tableau 18 : Résultats du test de Dickey-fuller augmenté des dépenses gouvernementales (%PIB)

Null Hypothesis: DEPGOVPIB has a unit root Exogenous: Constant Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=8)				
			t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic			-4.276099	0.0019
Test critical values:	1% level		-3.639407	
	5% level		-2.951125	
	10% level		-2.614300	
*MacKinnon (1996) one-sided p-values.				
Augmented Dickey-Fuller Test Equation Dependent Variable: D(DEPGOVPIB) Method: Least Squares Date: 12/08/16 Time: 22:14 Sample (adjusted): 1981 2014 Included observations: 34 after adjustments				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
DEPGOVPIB(-1)	-0.189441	0.044302	-4.276099	0.0002
C	2.736530	0.715398	3.825188	0.0006
R-squared	0.363628	Mean dependent var		-0.272185
Adjusted R-squared	0.343741	S.D. dependent var		0.930825
S.E. of regression	0.754060	Akaike info criterion		2.330332
Sum squared resid	18.19539	Schwarz criterion		2.420118
Log likelihood	-37.61564	Hannan-Quinn criter.		2.360951
F-statistic	18.28502	Durbin-Watson stat		1.823260
Prob(F-statistic)	0.000160			

Source : Auteur, calcul par EVIEWS 8 à partir de la base de données

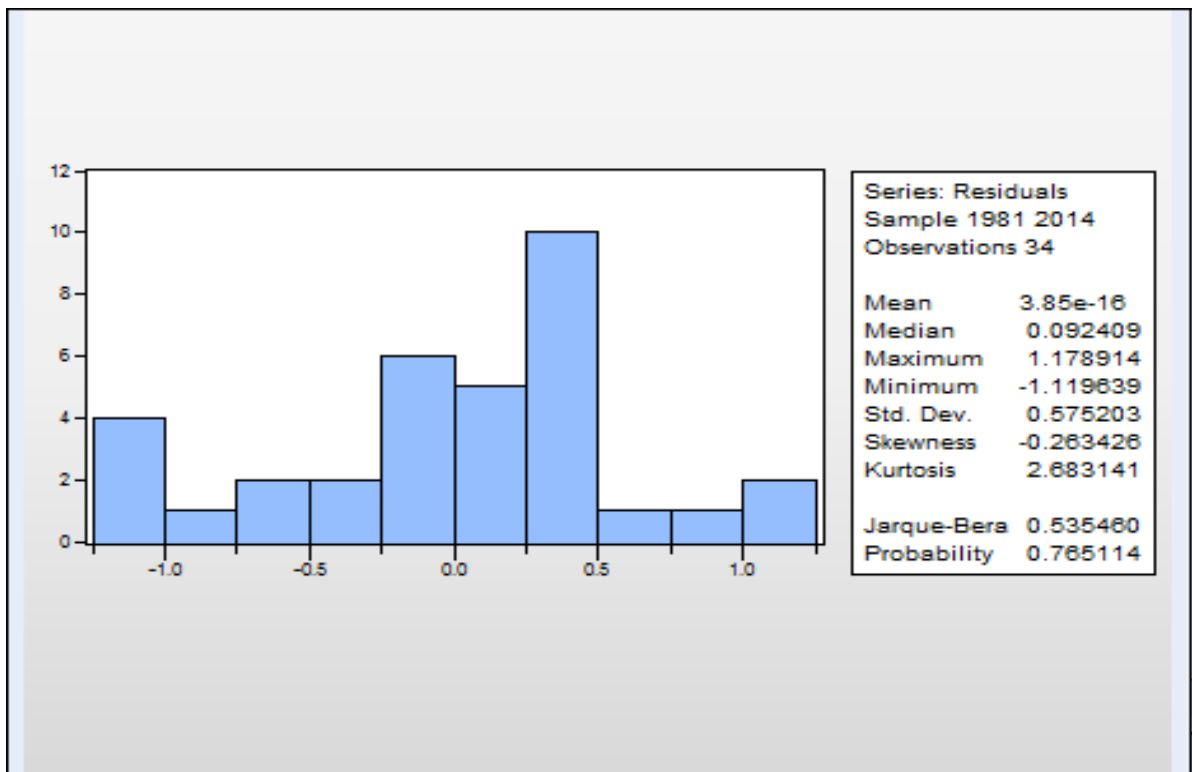
Annexe 3 : Corrélogramme des erreurs

Date: 01/12/17 Time: 12:47
 Sample: 1981 2014
 Included observations: 34

Autocorrelation	Partial Correlation	AC	PAC	Q-Stat	Prob	
		1	0.007	0.007	0.0018	0.966
		2	-0.127	-0.127	0.6153	0.735
		3	0.281	0.287	3.7230	0.293
		4	-0.068	-0.110	3.9134	0.418
		5	-0.187	-0.117	5.3972	0.369
		6	0.047	-0.042	5.4958	0.482
		7	-0.083	-0.082	5.8081	0.562
		8	-0.200	-0.129	7.6974	0.464
		9	-0.148	-0.208	8.7629	0.459
		10	-0.003	-0.011	8.7635	0.555
		11	-0.214	-0.229	11.191	0.427
		12	-0.162	-0.155	12.646	0.395
		13	0.152	0.024	13.996	0.374
		14	-0.029	-0.062	14.049	0.446
		15	-0.077	-0.073	14.431	0.493
		16	0.202	-0.006	17.195	0.373
		17	0.113	0.035	18.107	0.382
		18	-0.020	-0.036	18.138	0.447
		19	-0.002	-0.195	18.138	0.513
		20	-0.047	-0.243	18.335	0.565
		21	0.156	0.155	20.630	0.482
		22	0.065	0.043	21.066	0.517
		23	0.036	0.051	21.212	0.568
		24	0.057	-0.024	21.608	0.603
		25	-0.043	0.013	21.861	0.644
		26	-0.020	0.006	21.920	0.693
		27	-0.045	-0.100	22.273	0.723
		28	-0.049	0.034	22.770	0.744
		29	-0.021	-0.027	22.880	0.782
		30	-0.000	0.063	22.880	0.820
		31	-0.009	-0.029	22.913	0.852
		32	-0.037	0.058	23.729	0.854
		33	-0.024	0.070	24.430	0.860

Source : Auteur, calcul par EVIEWS 8 à partir de la base de données

Annexe 4 : Le test de normalité des erreurs



Source: Auteur ; calcul par stata 13 à partir de la base de données

Annexe 5 : La matrice de corrélation entre les variables du modèle

```
. pwcorr CRPIBhbt DAPDpIB DLogrevhbt DEparPIB DepgovPib Infla txouvplib IDEPib, sig star(5)
```

	CRPIBhbt	DAPDpIB	DLogre~t	DEparPIB	Depgov~b	Infla	txouvplib
CRPIBhbt	1.0000						
DAPDpIB	-0.0927 0.6020	1.0000					
DLogrevhbt	0.9678* 0.0000	-0.0634 0.7218	1.0000				
DEparPIB	0.4120* 0.0155	-0.0894 0.6150	0.4014* 0.0186	1.0000			
DepgovPib	-0.2555 0.1447	0.1660 0.3482	-0.2876 0.0990	0.0376 0.8330	1.0000		
Infla	-0.1483 0.4026	0.1154 0.5156	-0.1446 0.4146	0.1996 0.2578	0.1656 0.3494	1.0000	
txouvplib	-0.2965 0.0886	0.4196* 0.0135	-0.3524* 0.0410	0.0279 0.8756	0.5357* 0.0011	0.5543* 0.0007	1.0000
IDEPib	0.3525* 0.0409	0.0252 0.8877	0.3320 0.0550	0.1170 0.5099	-0.5234* 0.0015	-0.1067 0.5482	-0.4092* 0.0163

Source: Auteur ; calcul par stata 13 à partir de la base de données

Annexe 6 : Les principaux bénéficiaires de l'APD en Afrique en % total de l'APD

	2012	2013	2014	3-year average	% of all recipients
1 Egypt	1 807	5 508	3 532	3 616	7%
2 Ethiopia	3 221	3 885	3 585	3 564	7%
3 Tanzania	2 823	3 431	2 648	2 967	5%
4 Kenya	2 653	3 312	2 665	2 877	5%
5 Democratic Republic of the Congo	2 847	2 583	2 398	2 610	5%
6 Nigeria	1 912	2 515	2 476	2 301	4%
7 Mozambique	2 074	2 315	2 103	2 164	4%
8 Morocco	1 465	2 004	2 247	1 906	4%
9 Uganda	1 642	1 701	1 633	1 658	3%
10 Côte d'Ivoire	2 635	1 272	922	1 610	3%
Other recipients	28 053	28 190	29 983	28 742	53%
Total ODA recipients	51 132	56 715	54 193	54 014	100%

Source : Rapport OCDE, Développement aid at glance statistics by region Africa, 2016

Annexe 7 : L'aide multilatérale au Sénégal de 2010 à 2014 (millions USD)

Aides	2010	2011	2012	2013	2014
Multilatérales					
Institutions de l'UE	84,1	109,8	98,1	63,6	86,8
IDA	110,4	172,1	137,2	130,5	137
SFI	-	-	-	-	-
BIRD	-	-	-	-	-
FMI	48,8	-3,3	-5,3	-5,3	-17,6
Banques de développement régionales	78,2	117,5	56,2	75,3	19,6
Agences des Nations Unies	21,1	20,2	26,1	36,4	22,2
Fond global	18,6	23,1	36,8	23,2	34,4
Autres aides multilatérales	26,9	17	20,9	24,8	21,7
Total	338,1	456,4	370	348,5	304,1

Source : Répartition géographique des ressources financières allouées aux pays en développement, Sénégal, OCDE, 2016

Annexe 8 : La Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement

La Déclaration de Paris comprend cinq principes autour desquels sont articulés les engagements pris conjointement par les donateurs et les pays partenaires en matière d'efficacité de l'aide :

1. **Appropriation** : Les pays partenaires exercent une réelle maîtrise sur leurs politiques et stratégies de développement et assurent la coordination de l'action à l'appui du développement.
2. **Alignement** : Les donateurs font reposer l'ensemble de leur soutien sur les stratégies nationales de développement, les institutions et les procédures des pays partenaires. Dans la continuité du principe d'appropriation, l'alignement demande que les pays bénéficiaires soient les véritables acteurs de leur développement.
3. **Harmonisation** : Les actions des donateurs sont mieux harmonisées et plus transparentes, et permettent une plus grande efficacité collective. Il s'agit de réduire la complexité des procédures d'octroi et de gestion de l'APD.
4. **Gestion axée sur les résultats** : Les ressources sont gérées et le processus de décision amélioré en vue d'obtenir des résultats.
5. **Responsabilité mutuelle** : Les donateurs et les pays partenaires sont responsables des résultats obtenus en matière de développement. Ce principe entend concrétiser un lien réel de partenariat entre les bailleurs de fond et les pays bénéficiaires.

Dans le cadre de ses principes, la Déclaration de Paris prévoit dans son paragraphe 38 que les pays partenaires s'engagent à « progresser dans la mise en place d'institutions et de structures de gouvernance propres à assurer une bonne gestion des affaires publiques et à garantir à leur population protection sécurité et accès équitable aux services sociaux de base ».

***AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT (APD) ET CROISSANCE ECONOMIQUE :
CAS DU SENEGAL***

RESUME

Notre recherche est centrée sur la possibilité d'obtenir la croissance économique à partir d'un financement de source extérieur comme l'Aide Publique au Développement (APD), l'exemple pris est celui du Sénégal. L'objectif de cette recherche est de vérifier le comportement de la croissance économique au Sénégal en présence de l'APD. Les données proviennent principalement de la Banque Mondiale, dans le « livre des Indicateurs Mondiaux de Développement 2015 ». Sur une période partant de 1980 à 2014, l'analyse a été faite avec le modèle à estimation des MCO. Il en ressort que, l'APD a un effet négatif sur la croissance économique au Sénégal. Donc, celle-ci est jugée inefficace et ne permet pas d'améliorer le niveau de vie de la population sénégalaise. L'inefficacité de l'APD au Sénégal est davantage liée à la mauvaise gestion des gouvernants et aux pratiques non coordonnées des pays donateurs. La mise en œuvre de politiques économiques cohérentes et crédibles et compatibles avec les intérêts des plus pauvres pourraient permettre d'accentuer une efficacité de l'APD au Sénégal.

Mots clés : APD, Croissance économique, Efficacité

***OFFICIAL DEVELOPMENT ASSISTANCE (ODA) AND ECONOMIC GROWTH: CASE
OF SENEGAL***

ABSTRACT

Our research is centered on the possibility of obtaining economic growth from an external source of funding such as Official Development Assistance (ODA), the example taken is that of Senegal. The objective of this research is to check the behavior of economic growth in the presence of ODA. The data comes mainly from the World Bank, in the book "World Development Indicators 2015". Over a period from 1980 to 2014, the analysis was made with the OLS estimation model. It shows that ODA has a negative effect on economic growth in Senegal. Thus, it is considered inefficient and doesn't improve the standard of living of the Senegalese population. The inefficiency of ODA in Senegal is more linked to the mismanagement of governors and the uncoordinated practices of donor countries. Implementing coherent and credible economic policies that are compatible with the interests of the poorest could make ODA more effective in Senegal.

Keywords : Economic Growth, Efficiency, ODA

